Tassa Riscossa - Taxe Perçue. ASTI CPO

# SODALITIUM

**N° 69-70 Numéro double**

**Anno XXXVI n. 2 - Settembre 2020 - Sped. a. p. - art. 2 - comma 20/c, Legge 662/96 - Filiale di Asti - Organo ufficiale del Centro Librario *Sodalitium* - Loc. Carbignano, 36. 10020 VERRUA SAVOIA (TO) Tel. +39.0161.839.335 - In caso di mancato recapito, rinviare all'ufficio C.R.P. ASTI per restituzione al mittente che si impegna a corrispondere la relativa tariffa**

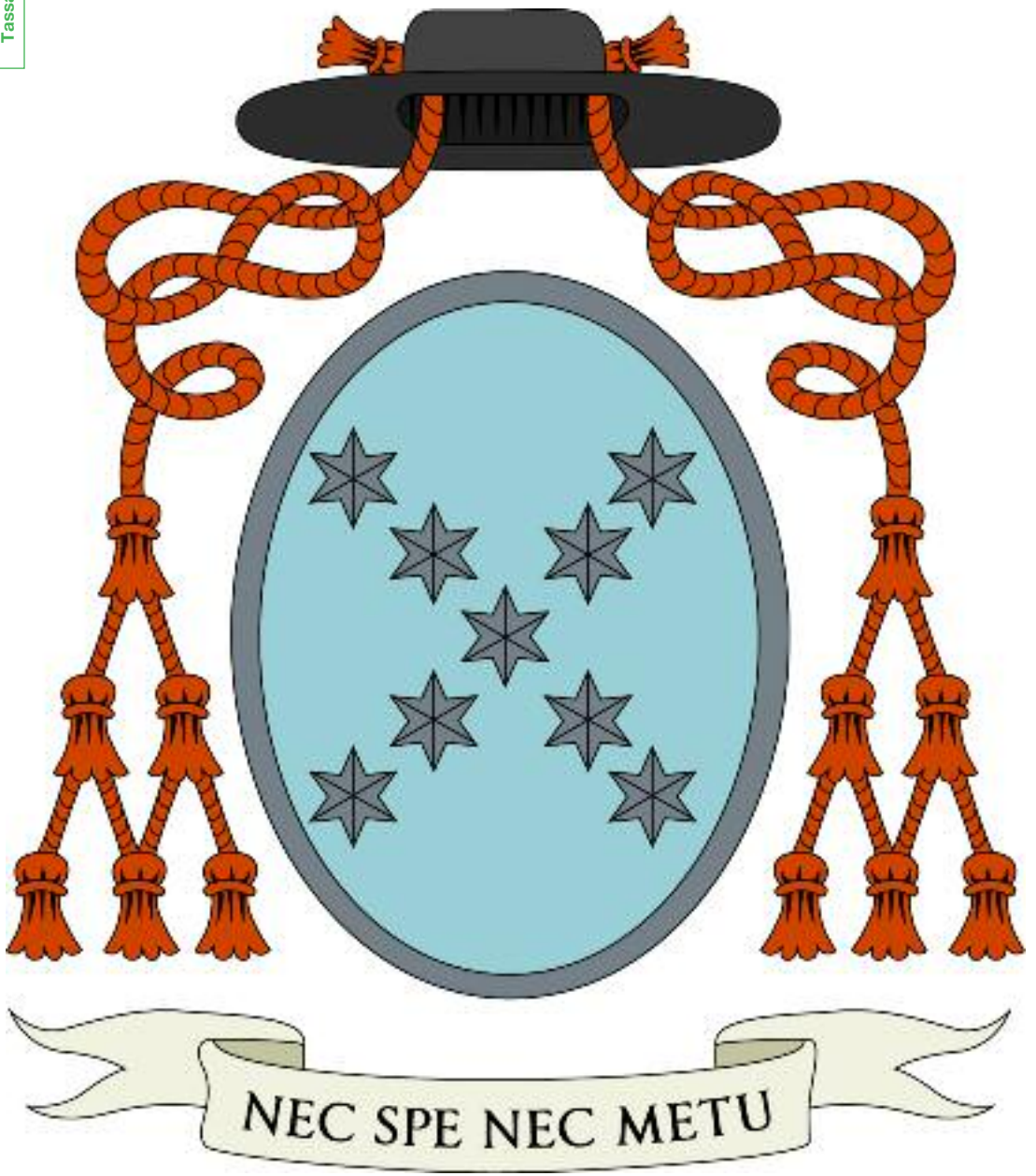

***"Sodalitium" Periodico***
n° 69, Anno XXXVI n° 2/2020

**Editore** *Centro Librario Sodalitium*

Loc. Carbignano, 36. 10020 VERRUA SAVOIA TO
Tel.: 0161.839335 - CCP 36390334
INTERNET: www.sodalitium.eu - email: info@sodalitium.eu

**Direttore Responsabile** *don Francesco Ricossa*
Autorizz. Tribunale di Ivrea n. 116 del 24-2-84
**Stampa**: - Alma tipografica Villanova M.vì.
Le present numero a ete acheve
d'être rédigé le 30/08/2020

Ai sensi dei DL 196/03, Regolamento UE 679/16 e DLGS 101/18 sulla tutela dei dati personali, i dati forniti dai sottoscrittori degli abbonamenti verranno trattati in forma cartacea ed automatizzata e saranno utilizzati esclusivamente per invio del giornale oggetto di abbonamento o di altre nostre testate come copie saggio e non verranno comunicate a soggetti terzi. Il conferimento dei dati è facoltativo ed è possibile esercitare i diritti di cui all'articolo 13 facendone richiesta al titolare del trattamento dei dati: privacy@sodalitium.it

**En couverture :** Le blason de Mgr Umberto Benigni protonotaire apostolique

## Sommaire

**Éditorial** p. 2
**La résurrection de Jésus entre Foi et raison** p. 6
**Problèmes de documentation dans certains livres antimaçonniques** p. 22
**Rétractation** p. 26
**CONTROVERSES**
**De ore tuo te judico… (Lc 19, 22). Fausses rétractations et faux amis** p. 30
**Mise en garde contre un livre d'une ésotériste bien connue mais diffusé ...** p. 32
**Merci, Monsieur Louis-Hubert Remy** p. 33
**Une réponse déjà donnée** p. 36
**Chevaliers sans cheval** p. 39
**La bulle "Cum ex apostolatus officio" du Pape Paul IV. Notules historiques** p. 51
**RECENSIONS**
**Les Jésuites et les Statuts sur la "pureté du sang"** p. 60
**La question juive** p. 63
**Réflexion sur le Novus Ordo Missæ** p. 65
**J. M. Bergoglio et l'éducation sexuelle** p. 71
**VIE DE L'INSTITUT** p. 77

# Éditorial

**Notre revue et notre Institut ont été les seuls à défendre hier et aujourd'hui la figure de Mgr Benigni : tant d'autres qui se gargarisent de son nom se sont tus face aux accusations qui viennent non de l'ennemi déclaré mais des amis d'hier (et, pour eux, d'aujourd'hui encore) : que cela aussi serve de discernement entre les vrais et les faux catholiques intégraux.**

Chers Amis de *Sodalitium*,

La réclusion forcée que nous avons vécue suite à la diffusion du "Coronavirus", a mis tout le monde à rude épreuve. Confinés à domicile, nous avons dû interrompre pour quelques mois notre apostolat, ce qui nous a permis de nous occuper de la revue, depuis trop longtemps silencieuse. Nombreux sont les événements heureux survenus depuis le dernier numéro, événements que nous voudrions partager avec vous ou vous rappeler, et que la rubrique "Vie de l'Institut" énumère - par nécessité - trop brièvement : je pense aux ordinations sacerdotales, aux vœux religieux, aux pèlerinages, aux Exercices, aux colonies d'été, à la vie quotidienne, enfin, du séminaire, et à la vie de nos chapelles et centres de Messe, qui augmentent toujours. Mais le souvenir qui personnellement

*Les prêtres de l'Institut sur la tombe de Mgr Benigni au cimetière de Pérouse*

*Photo de groupe des pèlerins devant la Basilique inférieure d'Assise*

me touche le plus, est celui du pèlerinage des prêtres, des séminaristes et des religieux que l'Institut a fait à Assise et Pérouse du 12 au 14 février 2019 : déjà loin dans le temps, mais encore proche au cœur et à l'esprit. Dans le n° 69 de *Sodalitium* (juillet 2018), nous annoncions à nos lecteurs, à la p. 4, un événement vraiment important pour nous : avoir retrouvé, grâce à un de nos lecteurs, étudiant à l'Université de Pérouse, la tombe de Mgr Umberto Benigni, collaborateur fidèle de Saint Pie X et fondateur du *Sodalitium Pianum* qui donne son nom à notre revue. Depuis des années nous en cherchions les traces à Rome, où Mgr Benigni était mort, et non à Pérouse, où il était né. Quand un de nos chers fidèles s'est établi à Pérouse pour ses études, l'abbé Carandino lui a demandé de chercher dans le chef-lieu ombrien sa dépouille, qu'il retrouva donc au cimetière monumental de cette ville.

Nous décidâmes alors de nous rendre à Pérouse, et d'unir à notre voyage un pèlerinage sur les traces de saint François d'Assise, duquel l'Église chante : "Franciscus vir catholicus, et totus apostolicus, Ecclesiæ teneri fidem romanæ docuit, presbyterosque monuit præ cunctis revereri" ("*François, homme catholique et très apostolique, enseigna à maintenir intègre la foi de l'Église romaine et exhorta à honorer, avant tous les autres, les prêtres*", première antienne des premières vêpres du 4 octobre dans le bréviaire romano-séraphique et dont Julien de Spire est l'auteur). L'Institut s'est donc réuni, même s'il n'était pas au complet : à ceux de la maison de Verrua et de San Martino dei Mulini se sont joints l'abbé Trauner (d'Autriche) et l'abbé Steenbergen (de Belgique) ; nous avons vécu tous ensemble des heures inoubliables, en particulier en récitant la dizaine pour l'Institut et les litanies de Notre-Dame du Bon Conseil dans les lieux les plus significatifs que nous avons visités. Le mardi 12, nous avons fait étape à la Verna, où saint François a reçu les saints stigmates, et le soir nous avons récité tous ensemble les litanies de Notre-Dame du Bon Conseil, pour l'Institut, devant la basilique d'Assise fermée à ce moment-là. Le mercredi 13, nous avons prié le matin dans la basilique de Saint-François et dans les cellules où vécut saint Joseph de Copertino ; l'après-midi, nous nous sommes rendus à Saint-Damien (où nous avons à nouveau prié pour l'Institut), Rivotorto, Sainte-Marie-des-Anges avec la Portioncule et la chapelle du *Transitus* de saint François, sainte Claire et saint Rufin. Le lendemain, nous avons quitté Assise pour nous rendre à l'Ermitage des *Carceri*, où est vivant le souvenir non seulement de saint François et de ses compagnons,

*Le couvent Saint-Damien*

mais aussi celui de tant d'autres saints franciscains de l'Observance. Le matin du 14 février s'est terminé à Pérouse, destination de notre voyage, où nous nous trouvâmes émus devant la sépulture de Mgr Benigni. Les vingt-et-un pèlerins, accompagnés de Lorenzo (l'étudiant qui a retrouvé la tombe de famille du prélat ombrien) ont encore prié pour l'Institut, en pensant à ceux qui nous ont précédés dans le combat pour l'intégrité de la Foi contre la somme de toutes les hérésies qui fait tant de ravages dans les âmes et qui a donné des coups terribles, jamais vus jusqu'alors, à l'Église. Et je voudrais maintenant comme en ce jour et en ce lieu, faire une pressante recommandation à tous les membres de notre Institut : rester fidèles, dans son esprit d'origine, au Christ, à son Église, à l'exemple de saint Pie X, mais aussi à ce que nous a enseigné, par sa parole, ses écrits et sa vie, Mgr Umberto Benigni, et tous ceux qui avec lui se rangèrent aux côtés de saint Pie X contre tous les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Église. Cette fidélité sera la garantie du fait que l'Institut persévérera dans son esprit d'origine. Prié de prendre la parole en ce lieu, devant nos prêtres et nos séminaristes, je leur ai adressé cet appel comme mon testament. Je le refais maintenant sur ces pages. Vous me pardonnerez si je parle un moment de moi. Peu de livres ont eu sur moi une profonde et durable influence comme *Intégrisme et catholicisme intégral. Un réseau secret international antimoderniste : La 'Sapinière' (1909-1921)* d'Émile Poulat, publié en 1969 mais que je lus au séminaire en 1978. J'avais déjà 'connu' Mgr Benigni avant d'entrer au séminaire, par *Alleanza Cattolica*, mais grâce à ce livre je pouvais le connaître directement dans sa pensée et son œuvre ; un livre qui peut en heurter certains, et en fasciner d'autres, comme moi. Ce livre fut en quelque sorte un entremetteur… parce qu'il me poussa aussi à écrire un dossier en défense du *Sodalitium Pianum* et des intégraux, que j'envoyai, avec la permission de mon confesseur d'alors, à l'abbé Aulagnier, directeur de la revue de la FSSPX, *Fideliter*. Un collaborateur de cette revue, prêtre lui aussi de la Fraternité, avait écrit une série d'articles sur saint Pie X dans lesquels il présentait comme fidèles interprètes de son pontificat ceux qui au contraire lui furent hostiles (Grandmaison, Batiffol et d'autres) condamnant à l'inverse le mauvais esprit et le zèle amer des catholiques intégraux (modèle et exemplaire de ceux qui, dans la Fraternité et en dehors d'elle, soutenaient les thèses plus intransigeantes). "Soyez tranquille, vous ne devrez pas aller à Canossa", me rassura l'abbé Aulagnier ; et au contraire je dus aller à Canossa puisque l'auteur de ces articles (R.i.p.) fit tant est si bien qu'il obtint, en 1981, mon expulsion du séminaire et de la Fraternité. Réhabilité en-

*L'ermitage des Carceri*

tre-temps (je fus même ordonné en avance en 1982 par Mgr Lefebvre qui, s'il ne parlait pas de Mgr Benigni connaissait du moins bien les écrits de l'abbé Barbier, fondateur de *La critique du libéralisme*), je suggérai alors que la revue de la Fraternité que nous voulions fonder en 1983 s'appelât *Sodalitium*, en l'honneur du *Sodalitium Pianum* de Mgr Benigni.

C'est la revue que vous avez entre les mains, et les mémoires d'un désormais ancien combattant vous servent à comprendre l'importance, y compris dans ma vie et dans la vie de cette revue et de notre Institut, qu'ont eue, ont et auront toujours (il faut qu'il en soit ainsi) la pensée et la mémoire de Mgr Benigni. Chers lecteurs : vous pouvez facilement comprendre, après ces "confessions" (au sens augustinien) la douleur profonde que j'ai ressentie en lisant - en 2010 sur *Sì sì no no* - et en ces jours sur le site de l'auteur et sur celui de *Una vox*, une longue série d'articles injurieux et gravement diffamatoires à l'égard des catholiques intégraux en général et de Mgr Benigni en particulier ; une douleur d'autant plus grande que l'auteur de cette longue série d'articles (encore en cours actuellement) a commencé à écrire précisément sur cette revue dédiée à Mgr Benigni, de 1984 à 2006 : vingt-deux ans ! Une série d'articles où fut reprise la thèse de fond d'une "historienne française" (une française qui, on oublie de le dire, étudie le catholicisme intégral avec des bourses d'études de la *Fondation pour la mémoire de la Shoah,* en 2014-2015, du *Center of Jewish History* et New York University, en 2016-2018, et pour la recherche en études juives à Forhdam University) qui, en voulant substituer ses études, documentées mais partisanes, à celles, documentées et objectives de Poulat, décrit Benigni comme un paranoïaque rancunier. Que l'antijudaïsme soit une "phobie" est une thèse qui n'étonne pas dans les écrits de quelqu'un qui travaille dans un but déterminé comme Nina Valbousquet ; qu'une interprétation "rancunière" du fidèle collaborateur de saint Pie X vienne d'un catholique traditionaliste, et non de n'importe qui, je ne peux le comprendre qu'en pensant à la rancune de quelqu'un qui - et c'est le cas - à travers Mgr Benigni veut frapper une autre cible.

Dans un prochain numéro, je me propose de répondre à ces accusations, qui inoculent parmi les rangs des antimodernistes la mentalité qui amena au triomphe des modernistes qui est sous nos yeux, et qui n'est pas sorti de rien le 8 décembre 1965. Pour l'heure, au contraire, je me tourne vers ceux qui, dans cet Institut, sur cette revue, plus jeunes que moi, devront continuer demain le combat d'aujourd'hui et d'hier : celui qui advint au début des années 1900 sous saint Pie X fut le prodrome de celui qui ensuite se dévoila pendant le concile Vatican II.

Étudiez la jeunesse d'Angelo Giuseppe Roncalli ou de Giovanni Battista Montini, et vous verrez que la sympathie pour le modernisme, cachée sous une trop superficielle orthodoxie, était déjà présente : cette petite semence - en eux comme en tant d'autres - devint

*La tombe de Mgr Benigni au cimetière de Pérouse*

*L'abbé Ricossa à La Verna*

plante au Concile. Combien d'âmes se sont perdues à cause de cette petite semence (au début) qui a porté des fruits si amers ? Je vous invite donc à vous passionner pour les écrits et l'action de Mgr Umberto Benigni, de l'abbé Paolo de Töth, de l'abbé Paul Boulin et de leurs amis et compagnons, héritiers eux aussi de ceux qui les avaient précédés, afin de pouvoir non seulement recevoir mais aussi transmettre à votre tour une bannière bien déployée qui doive passer de génération en génération, de main en main : la bannière du Christ Roi et de la Foi catholique intégrale. Notre revue et notre Institut ont été les seuls à défendre hier et aujourd'hui la figure de Mgr Benigni : tant d'autres qui se gargarisent de ces noms se sont tus face aux accusations qui viennent non de l'ennemi déclaré mais des amis d'hier (et, pour eux, d'aujourd'hui encore) : que cela aussi serve de discernement entre les vrais et les faux catholiques intégraux. Je vous demande donc à tous, par l'intercession de saint Pie V et de saint Pie X, de connaître, aimer et transmettre ce trésor qui ne doit pas se perdre, mais doit passer aux futures générations.

*abbé Francesco Ricossa*

**Exégèse**

# La résurrection de Jésus entre Foi et raison

*Par l'abbé Ugolino Giugni*

La Résurrection du Seigneur Jésus est une vérité de foi que nous exprimons dans le *Credo* symbole de Nicée-Constantinople par les mots "**il ressuscita le troisième jour conformément aux Écritures**" ; saint Paul en outre affirme que : "*si le Christ n'est pas ressuscité, il s'ensuit que notre prédication est vaine, vaine aussi votre foi*" (I Cor. 15, 14), donc elle est aussi la base de notre foi. Certes, si la Résurrection est vérité de foi, elle devrait nous suffire telle quelle… mais puisque nous sommes souvent confrontés à des personnes qui n'ont pas la foi ou à des personnes qui la combattent en mettant en doute les mystères de notre Sainte Religion, il ne sera pas inutile de considérer les bases scripturaires de la Résurrection et de considérer comment elle est aussi un fait historique, connaissable par la raison, selon l'expression augustinienne *fides quærens intellectum* ; nous voyons en effet que l'intelligence peut rendre raison de ce qu'elle croit et ainsi aider à l'accroissement de la foi. Je voudrais donc, dans cet article, analyser ce que disent "les Saintes Écritures" concernant la Résurrection et quelle certitude et confirmation elles nous donnent quant au fait historique. Pour les rationalistes et les modernistes, la Résurrection est un mythe, une apparition subjective ou une persuasion élaborée par l'Église primitive, mais rien qui ne soit réellement arrivé.

Par Résurrection de Jésus, pour la Foi catholique, on entend qu'il ressuscite du sépulcre avec le même corps, par sa propre vertu. L'âme séparée du corps, mais toujours unie à la divinité,

**Pour les rationalistes et les modernistes, la Résurrection est un mythe, une apparition subjective ou une persuasion élaborée par l'Église primitive, mais rien qui ne soit réellement arrivé. Pour les catholiques, c'est une vérité de foi, mais aussi un fait historique. Voyons ce que disent "les Écritures" de la Résurrection et quelle certitude et confirmation elles nous donnent concernant le fait historique.**

à la mort, était descendue aux enfers ; au matin du dimanche, elle se réunit au corps, en le ranimant. Saint Thomas d'Aquin dans la *Somme* dit "le Christ en ressuscitant ne retourna pas à la vie ordinaire des hommes, mais à une vie immortelle et conforme à celle de Dieu … qui trascendait la connaissance ordinaire et commune des hommes et elle est remplie de mystère" (S.T. III, q. 55 a. 2 c. et ad 2).

Rappelons tout d'abord que l'Église a défini que la Résurrection est un fait historique condamnant les modernistes par le décret *Lamentabili* du pape saint Pie X : la 36ème proposition des modernistes soutient que "*La résurrection du Sauveur n'est pas à proprement parler un fait d'ordre historique, mais un fait d'ordre purement surnaturel, ni démontré ni démontrable, que la conscience chrétienne a peu à peu déduit d'autres faits*", et la 37ème : "*La foi en la résurrection du Christ, à l'origine, porte moins sur le fait même de la résurrection que sur la vie immortelle du Christ auprès de Dieu*" ([1]). Ces deux propositions étant condamnées, c'est évidemment le contraire qui est vrai, c'est-à-dire que la résurrection est un fait historique et que la foi en elle ne regarde pas seulement la vie immortelle du Christ.

Une première réflexion sur l'état de l'historicité peut se faire en embrassant *in toto* ce qu'écrivait l'abbé Giuseppe Ricciotti, dans sa *Vie de Jésus Christ* : «Les mêmes documents, les mêmes témoignages historiques qui ont raconté jusqu'ici la vie de Jésus ne s'arrêtent pas à sa mort, mais avec la même autorité et le même degré d'information qu'auparavant continuent à parler d'une résurrection et d'une seconde vie le concernant. Cela est plus que suffisant pour que ceux qui n'admettent pas la possibilité du surnaturel - non seulement les modernes mais aussi les anciens (cf. *Actes,* 17, 32) - repoussent sans plus et intégralement cette seconde partie du récit évangélique. Ce faisant, ces négateurs se montrent logiques, vu les principes philosophiques d'où ils partent ; mais l'important est de bien mettre en relief qu'ils ne sont incités à la négation que par ces seuls principes philosophiques, non pas par des incertitudes ou des carences documentaires. Les documents en réalité existent et proviennent des mêmes informateurs que le reste ; mais comme ici plus que jamais ils contredisent les principes, les documents devront être "interprétés" à la lumière des principes, c'est-à-dire subordonnés à ceux-ci. Du reste, le travail accompli sur la seconde vie de Jésus n'est qu'un prolongement, dans un sens plus radical, de celui déjà mis en œuvre pour la première vie : touchant celle-ci, la tâche était de faire un choix parmi les actes de Jésus, d'accepter une prédication de sa part ou un trajet en barque comme des faits naturels, mais de repousser la guérison d'un aveugle-né ou la résurrection d'un mort comme des faits surnaturels, donc impossibles ; à l'égard de la seconde vie, par contre, il n'y a rien à choisir, car tout est surnaturel, donc entièrement impossible, et la tâche est seulement d'expliquer com-

ment est née chez les disciples immédiats de Jésus la foi en une seconde vie vécue par lui. Mais cette méthode, bien que logique, n'est pas assez logique : elle s'arrête en effet à mi-chemin et ne tire pas les dernières et plus décisives conséquences de ses principes philosophiques. **À vouloir être vraiment logiques jusqu'au bout, il faudrait nier non seulement la seconde vie de Jésus mais aussi la première et affirmer qu'il n'a jamais existé sur la terre**. Ainsi ont commencé à faire quelques très récents érudits, dont se rapprocheront certainement toujours davantage ceux de l'avenir. En parlant de ces derniers venus, nous avons relevé leur loyauté dialectique et fait allusion aux raisons pour lesquelles, quand on veut subordonner en pareilles matières la réalité documentaire à certains principes philosophiques, on finit logiquement par tout nier. Ici nous avons voulu rappeler seulement les positions respectives des exégètes, car le sujet où nous entrons exige plus qu'aucun autre d'attribuer *unicuique suum,* à l'histoire ce qui est histoire et aux théories philosophiques ce qui provient d'elles» ([2]).

*La résurrection du Christ (Paolo Veronese, 1572-76, Dresde Gemäldegalerie). Le Christ s'élève au Ciel entouré d'un halo de lumière, les bras ouverts reprenant la position de la croix. En bas, on aperçoit la scène avec les saintes femmes qui se rendent au sépulcre et rencontrent l'ange*

Notre-Seigneur - fait toujours remarquer Ricciotti - « est "un signe de contradiction" aussi comme fait historique. Il est vrai que les grands historiens du vaste monde officiel d'alors l'ignorent : c'est normal, car ces historiens, éblouis par l'éclat de la Rome d'Auguste, n'avaient pas l'acuité de vision - ni même les documents - nécessaires pour distinguer un obscur barbare d'un *méprisable ramassis d'esclaves.* **Mais cela ne signifie pas que la figure de Jésus soit historiquement moins connue et moins sûre que celles d'Auguste et de ses contemporains les plus fameux**. Certes, ce serait aujourd'hui notre ardent désir de savoir de lui beaucoup plus de choses que nous n'en savons ; mais si trop rares pour nos vœux sont les choses qu'on nous en a dites, par contre **les écrivains qui les rapportent jouissent d'une autorité de premier ordre**. De ces quatre écrivains, **deux sont des témoins oculaires qui restèrent à côté de Jésus jour et nuit durant presque toute sa vie publique** ; les deux autres connurent et interrogèrent amplement des témoins de ce genre. Tous les quatre racontent avec une simplicité et une rudesse précieuses, et avec cette "impassibilité" devant les faits aussi bien agréables qu'atroces qui ne refuse aucunement l'adhésion mais sait s'élever au-dessus d'elle. Sans doute les quatre écrivains poursuivent un but de propa-

gande, puisqu'ils visent à faire connaître la figure de Jésus et à répandre la foi en lui ; mais justement pour atteindre ce but il était nécessaire de suivre la voie de l'objectivité et de la véracité, alors que des milliers de témoins intéressés pouvaient surgir et contester des récits qui eussent été fantaisistes ou tendancieux. **La garantie historique que nous avons pour les actes et pour les doctrines de Jésus n'est pas même égalée par celle que nous possédons pour Auguste et les plus fameux de ses contemporains»** ([3]). Il convient de remarquer en outre que saint Jean lui-même écrit : *"Celui qui a vu en rend témoignage, - et son témoignage est véridique, et il sait, lui, qu'il dit vrai, - afin que, vous aussi, vous croyiez"* (Jn 19, 35) ; il veut donc donner une valeur historique et réelle à ce qu'il dit et s'appuie sur sa qualité de témoin oculaire pour porter les autres à la foi. Saint Jérôme en parlant des livres canoniques dit : *"Personne n'a le droit de mettre en doute la réalité de ce qui est écrit"* ([4]) et saint Augustin ajoute : "*Ces choses vraies ont été écrites avec toute la fidélité et la véracité, afin que quiconque croit en son Évangile, soit nourri de vérité, et ne soit pas trompé par des mensonges"* ([5]). Pour ce qui concerne l'historicité des Évangiles, on peut consulter les réponses de la commission biblique pontificale au temps du pape saint Pie X sur l'Évangile selon Matthieu, Marc et Luc et sur la question synoptique ([6]).

**Ce que disent les Écritures**

Le seul évangéliste qui écrive quelque chose sur le fait de la Résurrection est saint Matthieu avec ces mots ([7]) : *"Il y eut soudain un fort tremblement de terre, car un ange du Seigneur, descendu du ciel, s'était approché de la pierre qu'il avait roulée, et il s'était assis dessus. Son visage brillait comme l'éclair et son vêtement était blanc comme neige. Dans l'effroi qu'ils en eurent, les gardes furent pris de tremblement et devinrent comme morts"* (Matth. 28, 2-4). Saint Matthieu et les autres évangélistes nous parlent ensuite des différentes apparitions qui évidemment présupposent la Résurrection. Saint Matthieu rappelle deux apparitions, celle aux pieuses femmes venues au sépulcre et celle, solennelle, sur une montagne de Galilée, annoncée aux disciples par ces femmes par laquelle se termine son évangile. Saint Marc en rappelle trois : celle à Madeleine, celle aux disciples d'Emmaüs et la dernière en Galilée par laquelle il termine, lui aussi, son Évangile. Saint Luc parle expressément de trois apparitions, toutes le jour de Pâques : celle aux disciples d'Emmaüs, celle aux apôtres réunis au Cénacle, et celle du soir où il fait allusion à une apparition réservée à saint Pierre. Enfin, saint Jean s'étend un peu plus que les autres en en racontant quatre : l'apparition à Madeleine, celle aux dix apôtres (il manquait saint Thomas) le jour de Pâques, puis celle du dimanche suivant en présence de Thomas, celle sur le lac de Tibériade avec le primat de Pierre. Nous aurons l'occasion de revenir sur certains détails de ces apparitions pour mieux comprendre les faits. Ricciotti fait remarquer que «Dans le récit de la seconde vie de Jésus également, les quatre évangélistes procèdent selon leur méthode, que nous avons plusieurs fois fait observer. Ils ne prétendent pas donner une relation minutieuse et intégrale des faits, ni suivre un ordre chronologique rigoureux ; ils

*Saint Pierre et saint Jean au Sépulcre*

choisissent dans la série des faits cette part seule qui leur semble la plus opportune, et ils l'ordonnent non sans transpositions chronologiques de la façon qui s'adapte le mieux au but de chacun. En racontant comment le tombeau de Jésus fut retrouvé vide, les deux premiers Synoptiques, Matthieu et Marc, demeurent assez parallèles entre eux, comme on pouvait déjà le présumer ; Luc est plus réticent quant aux noms, mais ne s'écarte pas beaucoup du récit de Marc ; Jean enfin est schématique parce que, présupposant comme à l'ordinaire les écrits des Synoptiques déjà connus, il veut ici encore préciser ou compléter seulement quelques points avec son autorité particulière de témoin des faits» ([8]).

Dans les Évangiles, en outre, se trouvent de nombreux passages annonçant la résurrection de Jésus et qui la donnent comme signe de son autorité messianique et de sa divinité. Jésus avait dit : "*Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai*" (Jn 2, 19), *"Génération mauvaise et adultère qui réclame un signe : il ne lui sera pas donné d'autre signe que le signe du prophète Jonas. Car, de même que Jonas demeura trois jours et trois nuits dans le ventre du cétacé, ainsi le Fils de l'homme demeurera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre"* (Matth. 12, 39-40) ; les pharisiens comprirent ces paroles et s'en souvinrent pour l'accuser devant le Sanhédrin (Mc 14, 57 ss.), pour se moquer de lui sur la croix (Mc 15, 29 s. ; Matth. 27, 41), et pour demander à Pilate les gardes au sépulcre *"Nous nous sommes rappelé que cet imposteur a dit, quand il vivait encore : Trois jours après je ressusciterai. Donne donc des ordres pour que la tombe soit bien fermée"* (Matth. 27, 62-64). Aux disciples aussi, Jésus annonce clairement qu'*"Il fallait qu'il fût mis à mort et que le troisième jour il ressuscitât"* (Matth. 16, 21), mais les disciples qui ne veulent pas admettre les souffrances et la mort du Messie se demandent ce que peut signifier ce *"Jusqu'à ce qu'il fût ressuscité d'entre les morts"* (Mc 9, 9) ; et les évangélistes soulignent cette incompréhension (Mc 9, 30 s. ; Lc 9, 45). Après la Transfiguration, aux trois disciples de prédilection, Pierre, Jacques et Jean, Jésus intime *"de ne raconter à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme ressuscite d'entre les morts"* (Mc 9, 8 ; Matth. 17, 9). C'est pourquoi nous devons affirmer que Jésus lui-même a donné sa R. comme la pierre de touche, le miracle par excellence attestant la divine autorité de sa mission et sa nature divine. Saint Paul réaffirme clairement cette vérité quand il écrit aux Corinthiens : *"S'il n'y a pas de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité.* ***Mais si le Christ n'est pas ressuscité, il s'ensuit que notre prédication est vaine, vaine aussi votre foi... Si le Christ n'est pas ressuscité votre foi est sans effet,*** *vous êtes encore dans vos péchés ;*

*Noli me tangere (Fra Angelico, 1440 Florence, musée de san Marco). Marie-Madeleine s'incline pour embrasser les genoux de Jésus ; la bêche sur l'épaule du Seigneur se réfère au fait qu'elle l'a pris pour le jardinier ; Jésus est entouré d'un éclatant vêtement blanc et d'un pas léger s'éloigne de la Madeleine.*

*ceux qui sont morts dans le Christ ont péri... Mais il reste que le Christ est ressuscité d'entre les morts..."* (I Cor. 15, 3-20).

« Dans les textes sacrés du Nouveau Testament, sont attestées de manière irréfutable quatre vérités, qui ne permettent en aucune façon de douter du grand miracle : **réalité de la mort du Christ** (Matth. 27, 45-56 ; Mc 15, 33-41, 45 ss., où Pilate reçoit du centurion, responsable de l'exécution, la déclaration authentique de la mort de Jésus ; Lc 23, 44-49 ; Jn 19, 28 ss., un des soldats s'assura avec sa lance que Jésus était déjà mort ; Phil. 2, 8 s. etc.) ; **réalité de sa sépulture** (Matth. 27, 57-66 ; Mc 15, 42-47 ; Lc 23, 50-56 ; Jn 19, 38-42 ; etc.) ; **découverte du tombeau vide** et **apparitions du Seigneur** (Matth. 28 ; Mc 16 ; Lc 24 ; Jn 20). Le corps du Rédempteur, déposé de la Croix, fut lavé et l'ensevelissement fut accompli, selon la manière habituelle des Juifs, comme l'atteste saint Jean, précisant les Synoptiques. Joseph d'Arimathie en avait reçu l'autorisation de Pilate ; et, avec Nicodème, il avait tout préparé, de manière à tout faire, avant qu'au coucher du soleil ne commençât le repos du sabbat (Jn 19, 38-42). Les événements (tombeau vide, apparitions) du matin de Pâques et apparitions successives sont ainsi disposés.

1. Après la Passion, les Apôtres s'étaient cachés dans Jérusalem ; il n'était pas facile pour eux de fuir en Galilée à cause du repos de ces jours solennels. Vaincus par le découragement, ils ne pensaient pas à se ranimer dans la foi.

2. De bonne heure le matin du Dimanche, il y eut un tremblement de terre ; la porte du sépulcre fut ouverte par un ange, qui s'assit sur la grosse pierre qui avait été roulée. Les gardes épouvantés se dispersent pour annoncer aux prêtres le fait qui les a terrorisés. Le Christ est déjà ressuscité ; l'ange ouvre le tombeau pour le faire constater. Enseveli le vendredi, avant que, au coucher du soleil, ne commençât le nouveau jour, il était resté dans le sépulcre tout le samedi - de vêpres à vêpres -, et donc jusqu'à l'aube du lendemain (commencement de la semaine), qui fut appelé Dimanche par les chrétiens (jour du Seigneur). Les quelques heures du vendredi, selon la coutume juive, sont comptées comme un jour entier ; et de même pour la nuit après le samedi ; de telle sorte qu'on parle globalement de trois jours entiers ou encore de trois jours et trois nuits.

*Les saintes femmes au sépulcre (Peter von Cornelius)*

3. Le groupe des saintes femmes, qui, suivant une impulsion providentielle se dirige vers la sépulture, avec des aromates précieux et sans penser aux difficultés pratiques, arrive au sépulcre vers les six heures du matin sans se douter de rien ; le lieu est désert et elles trouvent la porte ouverte.

4. Au premier coup d'œil, elles s'aperçoivent que le corps n'y est plus ; Marie de Magdala, troublée, court immédiatement annoncer la chose aux Apôtres (Jn 20, 2). On voit que, détachée des autres, après un simple coup d'œil, elle partit en courant chez les Apôtres. Les femmes, tout juste entrées dans le sépulcre, voient tout de suite l'ange (Matth. 28, 5 ss. ; Mc 16, 5). Tant Mc 16, 8 que Lc 24, 4 parlent de leur grande commotion, elles étaient *"effrayées"* (Lc). L'ange les envoie apporter aux disciples l'annonce de la R. du Christ.

5. Pierre (Lc 24, 12) avec Jean (Jn 20, 3-10 ; cf. Lc 24, 24) accourt au sépulcre ; il examine tout attentivement, et avec Jean, il a, comme nous le verrons, la démonstration physique de la R. du Christ.

6. Jésus apparaît à Madeleine, retournée au sépulcre (Jn 20, 11-18 ; Mc 16, 9 ss ; cf. Matth. 28, 9 s., qui emploie le pluriel, en attribuant aux femmes - au groupe duquel appartenait Madeleine et dont il avait parlé avant - ce qui concerne uniquement cette dernière par un procédé littéraire que nous rencontrons ailleurs chez lui).

7. Il apparaît à Pierre (Lc 24, 34 ; I Cor. 15, 5) ; à Jacques le mineur (I Cor. 15, 7) ; vers le coucher du soleil, aux disciples qui se rendaient à Emmaüs (Lc 24, 13-35 ; Mc 16, 12 s.) ; dans la soirée, à Jérusalem, aux disciples réunis (Lc 24, 36-49 ; Mc 16, 14-18 ; ensuite Jn 20, 19-23 ; cf. I Cor. 15, 7). Huit jours après, aux disciples, en présence de Thomas (Jn 20, 24-29).

Alors, sans doute, les Apôtres, réconfortés et réunis par le Pasteur ressuscité (cf. Matth. 26, 32 ; Mc 14, 28, à la Passion le troupeau se disperse, *"mais une fois ressuscité, je vous précéderai en Galilée"* ; Matth. 28, 7), sont maintenant revenus en Galilée. Jésus apparaît sur les bords du lac de Genézareth et, devant ses disciples, il donne à Pierre l'investiture de chef de l'Église (Jn 21).

Jésus se manifeste donc à tous et donne aux Apôtres la mission de convertir le monde (Matth. 28, 16-20 ; I Cor. 15, 6 ; l'apparition à plus de cinq cents frères). Plus tard, sur l'ordre du Christ, ils retournent à Jérusalem ; après un dernier entretien avec les siens, Jésus entra définitivement dans sa gloire, par l'Ascension sensible, qui clôt la période de ses apparitions au milieu d'eux, pendant quarante jours (Lc 24, 50 ss. ; Actes l, 9 ss. ; Mc 16, 19).

Dans le récit de la sépulture, les évangélistes concordent pour chaque détail avec les archéologues mieux renseignés aujourd'hui. La concession du cadavre à qui en faisait la demande est, d'après la pratique juridique, attestée depuis l'empereur Auguste. En outre, l'initiative de Joseph est conforme à l'esprit de la loi judaïque qui interdisait de laisser à l'abandon, après le crépuscule, le corps du justicier suspendu au poteau ou à la croix. La description du tombeau - creusé dans la roche et fermé par une grosse pierre - concorde rigoureusement avec un genre de tombe juive utilisé dans la campagne palestinienne au temps de Jésus. En font foi, parmi tant d'autres, la tombe de Hélène d'Adiabène, au nord de la porte de Damas à Jérusalem et celle des Hérode à Nikefurich. Tout le récit rappelle les institutions juives et romaines que, aujourd'hui encore, on peut exactement contrôler» ([9]).

Penser qu'à l'origine de la R. il puisse y avoir le phénomène psychologique de l'hallucination, comme cela est soutenu par certains rationalistes, est vraiment impossible dans des esprits découragés et troublés comme ceux des apôtres (tous s'étaient sauvés aux premières escarmouches de la Passion et ne crurent pas à l'annonce de la R. apportée par les pieuses femmes), si bien que la première réaction à la R. fut l'effroi et Jésus dut les persuader de la réalité de son corps ressuscité en mangeant et en se faisant toucher par eux. Si Jésus n'était pas réellement ressuscité, les apôtres seraient allés se cacher afin qu'on ne parle plus d'eux. De plus, en lisant attentivement les évangiles, on voit que le temps qui s'écoule entre la mort du Seigneur et le premier témoignage de la R. est si court qu'il ne suffit pas à la formation d'une "légende ou d'un mythe".

**La Résurrection selon les rationalistes et les modernistes**

Après avoir analysé les passages des Saintes Écritures, voyons ce qu'est la Résurrection pour certains rationalis-

tes, pour les modernistes et en général pour ceux qui ne croient pas à ce grand mystère de notre foi. Pour eux, la tendance générale est celle, comme nous avons déjà vu, de réduire la R. à un mythe, de distinguer, selon la mentalité moderniste, le Christ de la foi de celui de l'histoire, et ce dernier aurait, d'après eux, bien peu à voir avec le Jésus dans lequel croit le catholique.

• Les premiers qui cherchèrent à nier la réalité de la R. furent les **juifs du Sanhédrin** qui furent les seuls, après la mort du Seigneur, à rappeler sa prophétie sur la Résurrection et l'appellent "imposteur" : *"Nous nous sommes rappelés que cet imposteur a dit, quand il vivait encore : Trois jours après je ressusciterai. Donne donc des ordres pour que la tombe soit bien fermée"* (Matth. 27, 62-66). Face à l'annonce des soldats, le Sanhédrin ne nie pas le fait de la R. mais recourt à des mensonges mesquins et à la corruption des gardes du sépulcre (Matth. 28, 11-15). Saint Augustin en parla déjà en commentant avec ironie "O malheureuse astuce ! Tu en appelles au témoignage de gens endormis ! Ne dormais-tu pas toi-même en imaginant une pareille combinaison, [pauvre Synagogue] ?" (*Tract. super PS 63, 7*). Saint Jean Chrysostome dit presque la même chose : "Comment auraient-ils pu voler Jésus ceux qui n'osaient même pas se laisser voir ? Et s'ils pleuraient quand ils le voyaient encore vivant, comment auraient-ils pu ne pas avoir peur de soldats, quand il était mort ?" (*In Matth. 28,13*).

*Caïphe et les membres du Sanhédrin ne nient pas le fait de la Résurrection de Jésus mais essayent de l'occulter par le mensonge*

• Certains nièrent la condition indispensable à la R. que fut la mort de Jésus : elle n'aurait été qu'apparente et quand Jésus fut déposé de la croix et fut placé dans le sépulcre il revint de l'état cataleptique par la fraîcheur et l'odeur acre et forte des aromates ([10]).

• Mais la théorie la plus en vogue aujourd'hui est celle appelée de la fantaisie ou visionnaire. Les apôtres ne voulurent pas tromper mais ils se seraient trompés. "Une fois remis du premier trouble, ils commencèrent à se remémorer les prodiges du maître ; l'amour et l'admiration qu'ils professaient ne leur permettent pas de croire qu'Il avait disparu pour toujours ; et dans le désir de sa présence, leur fantaisie excitée se le représenta comme s'il était vivant, au point qu'ils finirent par se convaincre qu'il était vraiment ressuscité. Surtout, ils étaient persuadés qu'il leur était réellement apparu, d'où la foi en la Résurrection. Cette théorie est soutenue par **Charles Guignebert** dont l'idée principale est que la croyance en la R. de Jésus se fonde sur des apparitions purement subjectives. Les apôtres crurent sincèrement voir ; mais en réalité ils ne virent rien" ([11]). Cette théorie est elle aussi fondée sur des suppositions arbitraires sans aucune base historique et psychologique sur la "méthode critique" qui maltraite les textes évangéliques selon les postulats du présupposé rationaliste.

• Le français Xavier **Léon-Dufour,** chef de file des idées modernistes dans les années 70 ([12]), cité par Spadafora : Dufour se révolte "contre les images traditionnelles, ces représentations légendaires et ces récits évangéliques des apparitions du ressuscité", «notre chercheur découvre (mieux vaut tard que jamais) que la lumière vient de la "critique". À la fin, j'ai voulu lire de manière critique, avec P. Lagrange, Alfred Loisy et Maurice Goguel, les mêmes textes ([13]), alors je me suis aperçu qu'il était impossible de trouver chez

*Xavier Léon-Dufour, jésuite moderniste français : pour lui, on ne peut admettre l'existence d'un cadavre réanimé*

eux une biographie du Ressuscité et que les évangélistes s'efforçaient de dire sous forme de récits ce qui reste une réalité inexprimable. (…) "*Dans le même temps, mais à un autre niveau, je me suis posé le problème d'ordre philosophique.* Avec Édouard Le Roy, *je me suis élevé contre l'idée d'un corps qui aurait échappé au monde des phénomènes. Comment admettre que la "dépouille de Jésus se soit 'volatilisée' ? On peut peut-être concevoir l'existence d'un cadavre réanimé qui, tel un passe-murailles, s'insérerait soudainement dans la trame des phénomènes, parmi lesquels cependant il ne peut être compté ?"*» ([14]). L'érudit auteur modifie ensuite l'idée du terme résurrection en allant au delà de l'"antithèse classique entre ciel et terre qui dépend d'un langage relatif à une certaine cosmologie, alors qu'il n'y aurait qu'une seule réalité, l'univers dans lequel nous vivons, qui se transforme sans cesse et qui un jour sera pleinement transfiguré."

• Pour le "traditionaliste" **Joseph Ratzinger**, la Résurrection du Christ "est le triomphe de l'amour sur la mort. Elle constitue en même temps la garantie de ce qui seul peut créer l'immortalité, c'est-à-dire : être dans l'autre qui subsiste encore lorsque je suis retombé en poussière." "Les deux formules *('Jésus est ressuscité* et *'Dieu (le Père) a ressuscité Jésus'*) se rejoignent dans le fait que l'amour total de Jésus pour les hommes, qui le conduit à la croix, s'achève dans le dépassement total vers le Père, et devient ainsi plus fort que la mort, parce que par là il est en même temps appui total reçu du Père. Nous pouvons dire maintenant que l'amour crée toujours, d'une manière ou d'une autre, une certaine immortalité ; même dans ses ébauches pré-humaines, il tend dans ce sens par la conservation de l'espèce" ([15]). "Les réflexions précédentes auront fait apparaître dans une certaine mesure de quoi il est exactement question dans le message biblique de la résurrection : le contenu essentiel de ce message n'est pas la représentation d'une restitution des corps aux âmes après une longue période intermédiaire ; son sens, c'est de dire aux hommes que ce sont eux, eux-mêmes, qui continueront à vivre ; non pas par leurs propres forces, mais parce que Dieu les connaît et les aime, d'une manière telle qu'ils ne peuvent plus périr" ([16]). Remarquons que sur ce point Ratzinger semble aller contre ce qui est défini par le magistère de l'Église depuis les premiers symboles apostoliques : qu'on lise, par exemple, les statuts de l'Église antique concernant l'examen des candidats à l'épiscopat (DS 325) : "On doit l'interroger s'il croit à la résurrection de cette chair que nous portons et non d'une autre chair. S'il croit qu'il est mort avec une vraie mort de son corps, qu'il ressuscita avec une vraie résurrection de sa chair et avec une vraie reprise de son âme". Un peu plus loin Ratzinger affirme encore : «Une chose cependant paraît claire : aussi bien Jean (6, 53), que Paul (I Cor. 15, 20) montrent à l'évidence que la "résurrection de la chair" est la résurrection des hommes et non pas

*Pour Joseph Ratzinger (ici avec les rabbins de la synagogue de Rome), la Résurrection est la supériorité de l'amour sur la mort*

seulement une 'résurrection des corps'. Ainsi la conception paulinienne, considérée du point de vue moderne [c'est-à-dire moderniste… n.d.a.], apparaît bien moins naïve que la spéculation théologique postérieure … Paul n'enseigne pas la résurrection des corps, mais celle des personnes, et cela non pas par une reconstitution des 'corps de chair', c'est-à-dire des composés biologiques, ce qu'il déclare expressément impossible ("ce qui est corruptible ne peut devenir incorruptible"), mais selon un mode nouveau de vie ressuscité, tel qu'il est préfiguré en Notre-Seigneur» ([17]). Ici Ratzinger fait dire à saint Paul et à saint Jean ce qu'ils ne disent pas ; en effet, bien que dans le langage biblique "chair" indique l'homme tout entier et que le corps du Ressuscité sera glorieux et incorruptible, cependant le fait que la résurrection de notre corps sera réelle comme celle du Christ ressuscité est pourtant clairement affirmé par la Sainte Écriture, sous peine de réduire la R. à une pure illusion.

La manière de procéder de l'exégèse moderniste consiste à renier le sens littéral et évident de l'Écriture et à utiliser un langage fumeux et volontairement équivoque pour lui faire dire le contraire de ce qui y est écrit…

**Les apôtres témoins de la Résurrection**

Dans les Actes des Apôtres nous avons plusieurs passages dans lesquels les Apôtres se proposent comme des témoins fiables de la Résurrection du Seigneur. Le plus significatif est peut-être Actes 2, 22-36, c'est-à-dire le discours de Pierre le jour de la Pentecôte : «*Israélites, écoutez ces paroles : Jésus de Nazareth, l'homme que Dieu a accrédité auprès de vous par les miracles, les prodiges et les signes que Dieu a faits par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes, cet homme qui a été livré selon le ferme dessein et les vues providentielles de Dieu, vous l'avez fait mourir en le crucifiant par la main des impies. Dieu l'a ressuscité, l'affranchissant des angoisses de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'elle le tînt en son pouvoir. David, en effet, dit à son sujet : car tu n'abandonneras pas mon âme au chéol et tu ne permettras pas que ton Saint connaisse la décomposition. Frères, je puis vous dire en toute assurance du patriarche David qu'il est mort, qu'il a été enterré et que son tombeau est encore aujourd'hui parmi nous. Mais comme il était prophète et savait que Dieu lui avait fait serment de faire asseoir sur son trône un de ses descendants, c'est par vue prophétique qu'il a parlé de la résurrection du Christ, (disant) qu'il ne serait pas abandonné au chéol et que sa chair ne connaîtrait pas la décomposition.* ***C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité : nous en sommes tous témoins***». Tel est le premier témoignage de la R. donné par l'apôtre saint Pierre qui explique comment les événements de la Pentecôte sont une conséquence de la glorification et de la Résurrection du Christ, puisqu'elle est un fait certain et réel et il ajoute son autorité de témoin par les paroles : *Nous en sommes tous témoins*. "Appliquant à Jésus les deux termes de la prophétie : *il n'a pas été abandonné dans le chéol et sa chair n'a pas connu* (éprouvé) *la décomposition*, le contexte immédiat précise que la résurrection à laquelle Pierre rend témoignage doit être entendue comme ***une réanimation corporelle***. (…) Il laisse entendre comme une chose allant de soi, à la différence des restes de David qui sont là dans le sépulcre, que la dépouille de Jésus ne se trouvait plus à l'endroit où elle avait été déposée. Plus l'allusion est voilée et plus elle nous apparaît révélatrice de l'existence d'une opinion courante chez les juifs. Comment pourrait-elle s'être formée dans l'hypothèse d'une sépulture inconnue de tous, inidentifiable ? Le corps de Jésus fut donc déposé dans un endroit parfaitement connu" ([18]).

Non moins important que celui de saint Pierre est le témoignage que nous

*Pierre et Jean trouvent le sépulcre vide et les linges pliés*

donne saint Paul. Dans le discours tenu à Antioche, il dit : «*Je vous rappelle, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé. Je vous ai, en effet, transmis tout d'abord ce que moi-même j'avais reçu : que le Christ est mort pour nos péchés, conformément aux Écritures ; qu'il a été mis au tombeau et qu'il est ressuscité le troisième jour, conformément aux Écritures ; et qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze. Ensuite, il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois, - la plupart d'entre eux vivent encore maintenant, et quelques-uns sont morts. - Ensuite il est apparu à Jacques, puis à tous les Apôtres ; et, en tout dernier lieu, il m'est apparu à moi aussi, comme à l'avorton. Oui, je suis le moindre des Apôtres, moi qui ne suis pas digne du nom d'Apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu… Qu'il s'agisse donc de moi ou d'eux, voilà ce que nous prêchons et voilà ce que vous avez cru. Or, si l'on prêche que le Christ est ressuscité des morts, comment certains d'entre vous peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de résurrection des morts ? S'il n'y a pas de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Mais si le Christ n'est pas ressuscité, il s'ensuit que notre prédication est vaine, vaine aussi votre foi... Si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est sans effet, vous êtes encore dans vos péchés. Donc aussi ceux qui sont morts dans le Christ ont péri... Mais il reste que le Christ est ressuscité d'entre les morts...*» (I Cor. 15, 3-20). L'apôtre des Gentils, comme avait déjà fait Jésus, donne la résurrection comme preuve, prodige par excellence qui atteste la divine autorité et la Nature divine du Fils de Dieu, et réaffirme la constatation du tombeau trouvé vide. Spadafora observe que «"Si mort et résurrection pouvaient être séparées, on devrait dire que chez saint Paul l'événement central est la résurrection du Christ, ou, en termes plus psychologiques, la certitude acquise à Damas que le Christ est vivant. Tout cela illumine la croix ; sans le vivant, la croix serait un scandale, du fait que le Christ est ressuscité, la croix se dresse dans l'aurore lumineuse de la transfiguration" (Deismann, W. T, Hann). Le témoignage de saint Paul, persécuteur acharné, transformé en apôtre ardent de l'apparition puissante du Christ Ressuscité, a la même valeur que des faits évangéliques ; toute contorsion pour la diminuer est inutile et puérile ; on ne peut lui résister (cf. Actes 9, 5)» ([19]).

**La Foi en la Résurrection**

Le passage évangélique qui fait naître la foi en la R. est celui de saint Jean relatant la visite au sépulcre de Pierre et Jean le dimanche matin : *"Pierre partit donc avec l'autre disciple, et ils allèrent au tombeau. Ils couraient ensemble tous les deux, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre, et il arriva le premier au tombeau. Se penchant, il vit les bandelettes posées, à plat, mais il n'entra pas. Puis arriva aussi Simon-Pierre, qui le suivait. Il entra dans le sépulcre et vit les bandelettes à plat ainsi que le suaire, qui avait été sur sa tête, posé non à plat, comme les bandelettes, mais au contraire, enroulé en une position unique.* ***Alors entra aussi l'autre disciple, qui était arrivé le premier au tombeau : il vit et il crut****. Car ils ne savaient pas encore par l'Écriture qu'il devait ressusciter d'entre les morts. Sur quoi, les disciples s'en retournèrent*

*chez eux"* (Jn 20, 3-10) ([20]). Laissons encore une fois la parole à Spadafora qui, mieux que tout autre, fait l'exégèse de ce passage : « Le point central de ce récit évangélique, si vivant, soigné et minutieux, réside dans la cohérence entre ce que les deux apôtres trouvèrent, virent, observèrent dans le sépulcre et la foi en la résurrection du Christ, formulée explicitement ici pour la première fois, avant tout autre apparition : ***Alors entra aussi l'autre disciple, qui était arrivé le premier au tombeau : il vit et il crut*** (v. 8). (…)

Pierre et Jean observent attentivement : le linceul était enroulé, comme il avait été enroulé (*entetulighménon*, participe parfait = avait été et restait enroulé ; le v. *entulisso* a seulement ce sens : cf. Matth. 27, 59 ; Lc 23, 53), le soir du vendredi, autour de la tête du Rédempteur ; de la même manière, les bandelettes (*ta othònia* = bandelettes et linceul) qui avaient été liées (Jn 19, 40, comme il était de coutume chez les Juifs ; cf. résurrection de Lazare, Jn 11, 44 ; de manière à faire adhérer le linceul serré autour du corps, des pieds aux épaules), restaient là, comme il les avait vues enroulées autour du corps, au moment de la sépulture. Sauf qu'elles ne serraient plus rien ; les bandelettes et le suaire gisaient (*kéimena*), comme si le corps du Christ s'était volatilisé.

*Le tombeau vide*

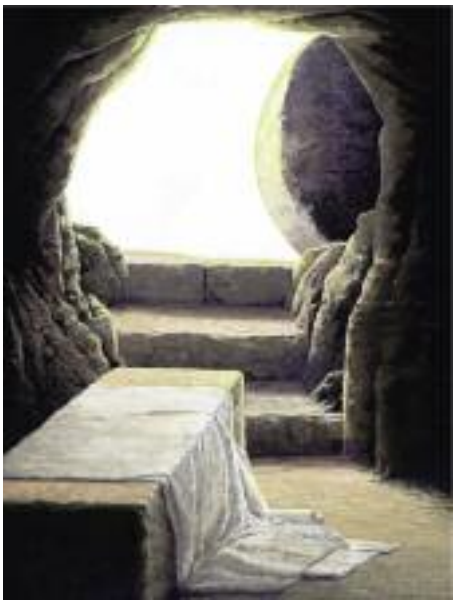

Quand on n'utilisait pas le linceul pour couvrir le visage du défunt, le suaire, utilisé pour entourer la tête, était fixé par une bandelette autour du cou. Et saint Jean souligne bien que le suaire était "à part" (*xorìs*), non avec les linges et le linceul, c'est-à-dire qu'on avait en tout la disposition du moment de la sépulture : le suaire à sa place (au même endroit qu'avant, *éis éna tòpon*), et le linceul, serré au corps par les bandelettes. La description souligne avec une extrême exactitude toute chose (*theoréi*) ; et met en relief le fait merveilleux, nouveau, très important, constaté par les apôtres et qui fut la cause de l'acte de foi en la résurrection.

Il était humainement impossible d'expliquer autrement l'absence du corps du Christ ; il était physiquement impossible que quelqu'un l'ait soustrait et donc touché, sans délier les bandelettes, les bouger, sans dérouler le suaire. **L'évangéliste a la démonstration physique de la résurrection de Jésus.** La foi en la résurrection, pour lui, comme pour Pierre a comme fondement et origine non les prophéties des Livres sacrés (comme saint Jean le rappelle expressément au v. 9), mais **cette expérience, cette constatation ; c'est le fait historique constaté par eux et rien d'autre**. Nous avons donc dans ce passage, «un témoignage direct du fait même de la résurrection». Et l'exactitude de l'historien arrive au point de préciser et d'exprimer seulement son propre sentiment ; en taisant ce qui jaillit dans l'âme de Pierre, saint Luc dit de lui qu'il s'en retourna chez lui *"tout en s'étonnant de ce qui était arrivé"* (24, 12) ; *thaumàzo* dans saint Luc, n'exclut pas la foi, la conviction ; il exprime un sens de trouble, face à une manifestation extraordinaire du surnaturel. Saint Pierre constatait ce fait extraordinaire, qui se

*La Sainte Face de Jésus de Manopello*

vérifiait alors pour la première fois : le corps du Seigneur qui n'est plus dans cet ensemble de lins, avec lequel il avait été enroulé et lié ; qui en est sorti sans rien déranger, laissant tout intact ; comme il était sorti à l'extérieur laissant intacte, avec les scellés qui y avaient été apposés par le Sanhédrin (Matth. 27, 66), la grosse pierre qui fermait l'entrée du sépulcre. Et il suffisait que Pierre donnât ce témoignage ; qu'il se portât garant de cette constatation ; ne pouvant pourtant donner aucune explication de l'événement» ([21]).

Nous trouvons d'autres précisions sur ce passage si important dans le livre de Messori ([22]) : «Avant tout, rappelons-le : le terme "suaire" qui a pris pour nous - justement à cause des termes de l'Évangile - un sens funéraire, alors qu'il s'agissait tout simplement d'un morceau de toile, un mouchoir - plus grand que les nôtres - employé pour éponger la sueur. D'où son nom. Il est important de le rappeler, car des quantités de gens ont confondu, et continuent de confondre, le "*sindón*-linceul" des synoptiques et le "suaire" de Jean, au point de les identifier, les prenant tous les deux pour des "habits funéraires". Ce suaire, en fait, était un morceau très probablement taillé par Joseph d'Arimathie, ou sous son ordre, du rouleau de toile dans lequel on avait déjà taillé le *sindón*-linceul et le *othónia*, le linceul et les bandelettes. Nous avons déjà expliqué l'utilité qu'avait cette couverture supplémentaire, ce suaire, sur la tête déjà revêtue du *sindón*-linceul ; il s'agissait de protéger de l'évaporation le parfum versé en abondance par Nicodème et ses serviteurs. Sans omettre une autre raison donnée par Persili : effacer le plus possible les plis du linceul, tout le reste du corps étant déjà entouré de bandelettes avec soin (...). Ce "suaire", ce mouchoir, n'était pas par terre avec les linges... L'Évangile veut dire que le suaire n'était pas à plat, couché, sur la pierre sépulcrale. Même chose pour l'évangéliste : les bandelettes étaient étendues, à l'horizontale, mais le suaire était en position plus haute» ([22]). Pour résumer le raisonnement de don Persili, cité par Messori, "il faut traduire cette phrase de façon à rendre claire son idée : le suaire de la tête se trouvait en une autre *position* que celle des bandelettes corporelles, mais non en un *lieu* différent. Pierre contemple du regard les bandelettes étendues, à plat, sur la pierre du sépulcre, et sur cette même pierre, son regard contemple aussi le suaire, qui au contraire des bandelettes, étendues à plat, est en position enroulée, bien qu'il n'entoure plus rien" ([22]).

Après ces savantes explications, je pense ne pas me tromper en imaginant le suaire qui a pris la forme du visage de Jésus, presque d'une manière tridimensionnelle comme une sorte de masque de cire, et qui ne s'était pas encore ramolli à cause de l'importante quantité d'aromates avec lequel il avait été imbibé et qui avait séché. Ainsi s'expliquerait la stupeur de saint Jean et la genèse de son acte de foi. Mais

alors comment se produisit la Résurrection ? «Tout en respectant l'énigme on peut s'aventurer à imaginer que ce passage a pu avoir lieu sous la forme d'éclair de lumière, de feu et de chaleur. Ceci n'étant qu'une simple conséquence, un reflet "sensible" du mystère. Ceci a dû sécher soudain les aromates imprégnant les linges. Le corps disparu, les bandelettes qui l'entouraient, par leur propre poids, s'affaissèrent sur le linceul-*sindón* qu'elles couvraient et prirent cette position "à plat" déjà vue. Le suaire, sur la tête, plus léger et plus petit, et pour ainsi dire "amidonné", "empesé" par l'assèchement instantané des parfums liquides, demeura - pour employer les paroles du nouveau Testament - "au contraire" (des bandelettes) "enroulé", comme avant, autour de la tête du défunt, apparaissant ainsi aux deux apôtres "en une position unique". **Cette extraordinaire situation justifie-t-elle le "il crut" de Jean, après qu'"il vit" ?** Bien sûr, aucune trace d'effraction, de manipulation des linges, desquels rien ne pouvait sortir ou être extrait ; cette position "incomparable", jamais vue, du suaire, encore dressé sur le vide du linceul, à plat sur la pierre du sépulcre. Bien sûr, tout cela suffirait à justifier la compréhension immédiate de Jean et le fait que son cœur se soit ouvert à la réalité de cette résurrection qui - pour la première fois dans l'histoire - avait laissé des traces muettes mais si éloquentes» ([23]).

*Le Saint-Sépulcre à Jérusalem*

*L'abbé Antonio Persili*

Quand Jésus reprend Thomas avec ces paroles : *"Heureux ceux qui croiront sans avoir vu"* (Jn 20, 29) il veut dire qu'il n'est pas nécessaire de voir des phénomènes surnaturels pour croire (Thomas voulait voir personnellement Jésus ressuscité et toucher les blessures des clous et de la lance avec ses mains). L'exemple nous l'avons dans la foi de Jean exprimée ici, qui au contraire, a vu les signes de la glorification de Jésus dans le sépulcre vide, dans les bandes et dans le "suaire enroulé en une position unique", les a compris et a cru. "Notre foi doit suivre le chemin de Jean et non celui de Thomas. Nous ne devons pas exiger des miracles pour croire, mais nous devons employer les moyens que Dieu a mis à notre disposition" ([24]) c'est-à-dire la raison illuminée par la foi qui du fait historique du sépulcre vide arrive à formuler l'acte de foi.

**Conclusion**

En lisant les Évangiles, nous voyons de manière incontestable que les apôtres et les disciples, après la crucifixion et la mort du Seigneur et encore le matin du Jour de Pâques, étaient dans un état de profond découragement et de désolation et ne croyaient absolument pas à la possibilité de la Résurrection. Significatives sont les paroles des disciples d'Emmaüs : *"Nous avions l'espoir qu'il était celui qui délivrerait Israël"* (Lc

*La Résurrection du Christ*
*(Giovanni Canavesio 1492, Briga Alta)*

24, 21). À partir du troisième jour après sa mort, au contraire, nous voyons un changement radical puisqu'ils confessent que le Seigneur crucifié est ressuscité de la mort à une vie nouvelle et qu'ils l'ont vu. *"J'ai vu le Seigneur"* (Jn 20, 18) confesse Marie Madeleine, *"nous avons vu le Seigneur"* (Jn 20, 25) disent les Apôtres à Thomas qui est encore incrédule. À la fin de son Évangile, saint Marc écrit ainsi, reprenant d'abord l'incrédulité et ensuite la foi retrouvée des disciples : *"Ressuscité le matin, le premier jour de la semaine, il apparut d'abord à Marie la Magdaléenne, - il en avait chassé sept démons. - Elle s'en fut le rapporter à ceux qui avaient été ses compagnons et qui étaient dans le deuil et les larmes. Mais eux, en entendant dire qu'il était vivant et qu'elle l'avait vu, se refusèrent à croire. Après quoi, il se montra, sous une autre apparence, à deux d'entre eux qui étaient en route, se rendant à la campagne. Ceux-ci revinrent l'annoncer aux autres qui ne crurent pas non plus. En dernier lieu, il se montra aux Onze eux-mêmes, alors qu'ils étaient à table, et il leur reprocha leur incrédulité et leur entêtement, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu après sa résurrection. (…) Le Seigneur Jésus, après leur avoir (ainsi) parlé, fut enlevé au ciel et s'assit à la droite de Dieu. Quant à eux, ils partirent et ils prêchèrent partout. Le Seigneur travaillait avec eux et confirmait la Parole par les miracles qui l'accompagnaient"* (Mc 16, 9-20).

La résurrection ne fut donc pas une hallucination passagère ou une voix du cœur des disciples mais une conviction fondamentale, claire, solide et incontestable et un fait historique qui les transforma complètement et les poussa à aller aux quatre coins du monde pour prêcher la vérité de cette résurrection, même au prix de leur vie. Si avant nous les voyons si timides, lâches et hésitants et ensuite aussi courageux face au Sanhédrin (Actes 5, 41 : *En s'en allant du Sanhédrin, ils connaissaient la joie d'avoir été jugés dignes d'endurer des opprobres à cause du nom de Jésus*) et prêts à mourir pour témoigner de la foi en la résurrection, cela veut dire que ce changement en eux était dû précisément à la certitude et à la foi qu'ils avaient en elle.

Les apôtres sont les témoins de la résurrection pour toute l'humanité ; leur conviction et **la force de leur témoignage sont deux faits historiques incontestables et indéniables : d'eux naît le christianisme**. L'Église, en harmonie avec les Écritures du N. T. et par la raison (mais une raison droite c'est-à-dire sans le préjugé rationaliste qui veut nier *a priori* le miracle…) conclut que la résurrection de Jésus est vraie et réelle. Même le tombeau vide est un fait historique qui requiert une explication adéquate y compris de la part de ceux qui refusent la Résurrection.

Redécouvrons au jour de Pâques cette joie bouleversante qui a nourri des générations de croyants avant nous depuis ce matin du troisième jour d'il y a deux mille ans à Jérusalem… *"L'homme des douleurs"*, que prophétisa Isaïe, suspendu à une Croix, trois jours avant, est ressuscité et est venu *nous apporter*

*la vie et l'apporter en abondance* (cf. Jn 10, 10). La Foi et la raison nous disent donc que le Christ est ressuscité. *Hæc est dies quam fecit Dominus. Exultemus et lætemur in ea. Alleluia. Alleluia* ! ([25])

## Notes

1) *Enchiridion biblicum, documenti della Chiesa sulla s. Scrittura*, edizioni Dehoniane Bologna, nn 227-228. Abbrevizione EB. Denzinger DS 3436-37.

2) Giuseppe Ricciotti, *Vie de Jésus Christ*, Payot, Paris 1954, § 620, pp. 679-680.

3) G. Ricciotti, *op. cit.* Vue rétrospective, pp. 703-704. Les caractères gras sont de la rédaction.

4) *Ep.* 78, 1, 1 ; cf. in *Marc.* 1, 13- 31.

5) *S. Aug., Contra Faustum* 26, 8.

6) Sur l'évangile selon Matthieu : EB. 383-389: «VI. Du fait que l'auteur du premier Évangile a principalement un but dogmatique et apologétique, c'est-à-dire de démontrer aux Juifs que Jésus est le Messie annoncé par les prophètes, engendré par la lignée de David et en outre du fait qu'en disposant les faits et les dits qu'il raconte et rapporte, il ne respecte pas toujours l'ordre chronologique, on peut déduire que tout cela ne doit pas être reçu pour vrai ; ou bien peut-on aussi soutenir que les récits des actions et des discours de Jésus que l'on lit dans le même évangile, ont subi des altérations et des adaptations sous l'influence des prophéties de l'Ancien Testament et d'un statut plus développé de l'Église, et par conséquent ne sont pas conformes à la vérité historique ? Réponse : Non pour les deux parties.»

Sur l'évangile selon Marc et Luc : EB. 390-398. Sur la question synoptique : EB. 399-400.

7) Il convient de noter que les seuls témoins oculaires de la résurrection furent les gardes qui montaient la garde au sépulcre.

8) Giuseppe Ricciotti, *op. cit.* § 620.

9) *Dizionario Biblico* dirigé par Francesco Spadafora, Editrice Studium 1963. Rubrique Risurrezione col. 520-521. Les caractères gras sont de la rédaction.

10) Cette théorie est soutenue par Friederich Spitta, *Die Aufestehung Jesus* cité par Francesco Spadafora, *La resurrezione di Gesù*, Istituto padano arti grafiche, Rovigo 1978 p. 61. Ce très beau livre a été réédité par Cantagalli et peut se trouver dans le commerce.

11) F. Spadafora, *La resurrezione… op. cit.* pp. 61-62. Charles Guignebert (1867-1939) est un rationaliste disciple de Renan, il enseigna l'histoire du christianisme à la Sorbonne à Paris. Pour lui «les Évangiles sont des écrits de propagande, destinés à organiser et à authentifier, en la rendant vraisemblable, la légende représentée dans le drame sacré de la secte et à la conformer aux coutumes de la mythologie de l'époque.» Maurice Goguel suit aussi la même théorie.

12) Xavier Léon-Dufour (1912-2007) a été un jésuite et théologien français. Il fut professeur d'Écriture sainte au *Centre Sèvres* et directeur de collections aux *Éditions du Seuil* et aux *Éditions du Cerf*. Connu surtout pour son *Dictionnaire de théologie biblique*, publié en 1962, point de référence pour les modernistes et la Nouvelle théologie post-Vatican II.

13) Note de Spadafora : «On arrive ainsi à l'absurdité : Lagrange dans ses célèbres commentaires des quatre Évangiles a réfuté Loisy, et sur *Revue Biblique*, 1933, pp. 569-584 a réfuté pas à pas le volume de Maurice Goguel, *La foi à la Résurrection de Jésus dans le Christianisme primitif*, Paris 1933, pp. I-XI, 469. Léon-Dufour l'ignore-t-il ? Autrement il trompe volontairement le lecteur en faisant supposer le faux». (F. Spadafora, *La Resurrezione … op. cit.* p. 10).

14) Francesco Spadafora, *La Resurrezione… op. cit.* pp. 9-14.

15) Joseph Ratzinger, *La foi chrétienne hier et aujourd'hui*, Éditions du Cerf Paris 1996, pp. 214 et 216-217.

16) J. Ratzinger, *op. cit.* p. 255.

17) J. Ratzinger, *op. cit.* p. 259.

18) F. Spadafora, *La resurrezione di Gesù*, pp. 84-86.

19) *Dizionario Biblico, op. cit.* Rubrique Risurrezione, Col. 523-524

20) Pour ce passage, j'ai préféré suivre la traduction proposée par l'abbé Antonio Persili et citée par Vittorio Messori (in *Ils disent "Il est ressuscité"*, François-Xavier de Guibert, Paris 2004, p. 137) puisque, comme nous verrons, elle explique mieux ce *"il vit et il crut"* attribué à saint Jean dans le verset suivant. Messori fait remarquer comment la traduction officielle de ce passage dans la Bible de la CEI est imprécis. L'abbé Ricciotti dans sa *Vie de Jésus* donne une traduction qui est beaucoup plus proche de celle de Persili : *"il vit les bandelettes à terre, et le suaire - qui couvrait la tête de Jésus - non pas gisant avec les bandelettes mais roulé à part dans un autre endroit"*. Cette divergence de traduction est une occasion pour nous faire comprendre combien il est important de se fier à une version et à une traduction correcte de l'Écriture.

Le livre d'Antonio Persili cité est le suivant : *Sulle tracce del Cristo risorto*, edizioni C.P.R., Tivoli 2000. On peut le trouver en version Pdf sur Google books.

21) *Dizionario Biblico, op. cit.* Col. 522-523

22) Vittorio Messori, *Ils disent "Il est ressuscité"*, pp. 134-135.

23) Vittorio Messori, *op. cit.*, p. 137.

24) A. Persili, *op. cit.* p. 160.

25) *Ceci est le jour qu'a fait le Seigneur. Alleluia. Exultons et réjouissons-nous en lui. Alleluia !*

*Nous présentons à nos lecteurs un article tiré de la revue française "Héritage" (n. 12, pp. 26-28). Notre revue s'est toujours positionnée contre la franc-maçonnerie, et en même temps a toujours pensé qu'un combat sérieux antimaçonnique doit s'appuyer sur une documentation solide et sérieuse, évitant par conséquent des arguments peu crédibles qui au lieu d'étayer notre lutte finissent par la discréditer. L'article que vous allez lire constitue un bon exemple de ce que nous entendons, et clarifie les idées sur la prétendue correspondance entre Pike et Mazzini à laquelle fait souvent référence – avec peu d'exactitude – une certaine presse antimaçonnique, tant de langue italienne que de langue française.*

# PROBLÈMES DE DOCUMENTATION DANS CERTAINS LIVRES ANTIMAÇONNIQUES :

## Les cas de Pie XII et d'Albert Pike

### Autour d'une citation de Pie XII

Un lecteur, Joseph R., nous écrit : « *Merci d'avoir diffusé cette compilation des condamnations papales envers la franc-maçonnerie.* ([1]). *Trop de catholiques ignorent ou veulent ignorer cette incompatibilité radicale, littéralement martelée par les souverains pontifes au fil des siècles. [...] J'ai toutefois relevé une différence entre votre version de la citation de Pie XII de 1958* ([2]) *et celle que j'en ai trouvé ça et là sur internet* : « Les racines de l'apostasie moderne sont : l'athéisme scientifique, le matérialisme dialectique, le rationalisme, le laïcisme et leur mère commune : La Maçonnerie [...] ».

*Voici la réponse de Frédéric Chermont, du Centre d'études sur la franc-maçonnerie, qui collabore à* L'Héritage :

La citation que vous évoquez était trop belle, trop « énorme » aussi. Elle est fausse et celle que nous avons livrée est l'exacte version : « *La rupture de l'unité chrétienne en Europe, l'athéisme scientifique, le rationalisme, l'illuminisme, le laïcisme, le matérialisme dialectique, la franc-maçonnerie, sont quelques-unes des causes de ce lent processus d'égarement intellectuel et moral dont nous voyons aujourd'hui les ultimes conséquences.* »

Avant de la publier, étant donné que plusieurs versions circulent, nous sommes allé consulter un exemplaire de la *Documentation catholique* de 1958 (photos ci-après) ([3]), que chacun peut vérifier de son côté, dans quelques bibliothèques françaises. On regrettera que dans divers livres critiques consacrés à la franc-maçonnerie, ce soit la fausse version qui soit diffusée !

C'est très dommage...

La plupart du temps, les auteurs antimaçonniques font des compilations de ce qui a été écrit avant eux (cela peut avoir une véritable utilité) : mais hélas, souvent, ils semblent reprendre ce que leurs prédécesseurs ont écrit sans aucun travail de vérification ni de recherche. Une erreur instillée il y a des décennies va ainsi se retrouver dans de nombreux ouvrages au fil des générations...

Or, la critique de cette organisation occulte et puissante, jouant de confusion et de mensonge, doit se faire de façon très rigoureuse, sous peine d'être discréditée et donc parfaitement vaine.

### Albert Pike et la « doctrine luciférienne »

À ce sujet, on peut aussi évoquer le cas du fameux propos d'Albert Pike sur « la pureté de la doctrine luciférienne ».

L'influent Albert Pike (1809-1891), citoyen des États-Unis d'Amérique, fut un dignitaire maçonnique de très haut niveau, en particulier « Grand Commandeur » de la « Juridiction Sud » du « Rite écossais ancien et accepté » pendant trente-deux ans. ([4])

Dans différents ouvrages ou études antimaçonniques, il est souvent fait référence à des « Instructions du Suprême Conseil de Charleston aux 23 Suprêmes Conseils Confédérés », rédigées par Albert Pike (nous mettons en gras le passage le plus important) :

« [...] *Ce que nous devons dire à la foule, c'est : - Nous adorons un Dieu, mais c'est le Dieu que l'on adore sans superstition.*

*À vous, Souverains Grands Inspecteurs Généraux, Nous disons, pour que vous le répétiez aux Frères des 32e, 31e et 30e degrés :* - **La religion maçonnique doit être, par nous tous, initiés des hauts grades, maintenue dans la pureté de la doctrine luciférienne.**

[...] *Si Lucifer n'était point Dieu, Adonaï, dont tous les actes attestent la cruauté, la perfidie, la haine de l'homme, la barbarie, la répulsion pour la science, si Lucifer n'était point Dieu, Adonaï et ses prêtres le calomnieraient-ils ?* [...] *Oui, Lucifer est Dieu, et malheureusement Adonaï l'est aussi.* [...] *Donc, la doctrine du Satanisme est une hérésie ; et la vraie et pure religion philosophique, c'est la croyance en Lucifer, égal d'Adonaï, mais Lucifer Dieu de Lumière et Dieu du Bien, luttant pour l'humanité contre Adonaï Dieu des Ténèbres et Dieu du Mal.* »

*La Documentation Catholique de 1958*

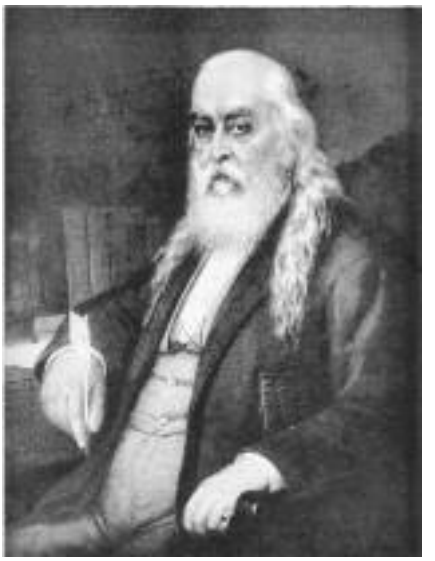

*Albert Pike*

Là aussi, « c'est trop beau », la citation est trop sensationnelle, trop accablante, trop commode pour certains antimaçons qui se sont parfois jetés dessus, la reprenant au fil des publications, sans aucune vérification.

La plupart des auteurs qui la reprennent, de 1967 jusqu'à présent, disent qu'elle a été prononcée le 14 juillet 1889 et donnent comme source le journal *The Freemason* (hebdomadaire ayant paru à Londres) du 19 janvier 1935.

Or, nous avons vérifié : aucune citation de ce type ne figure dans ce numéro de *The Freemason* ! ([5])

Stupéfiant !

D'autres ouvrages antimaçonniques, généralement plus anciens, donnent comme source de cette citation sur « la pureté de la doctrine luciférienne » le livre d'Abel Clarin de la Rive (1855-1914) *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie universelle.* ([6])

Mais en réalité, il semble ([7]) que la mention de l'instruction de Pike fût faite pour la première fois par Gabriel Jogand-Pagès, plus connu sous le pseudonyme de... Léo Taxil - dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est controversé même dans les milieux antimaçonniques ([8]) - dans son ouvrage *Y a-t-il*

*des femmes dans la franc-maçonnerie ?* ([9]) On y trouve quelques extraits seulement de cette instruction, relatifs aux femmes, mais pas le texte entier. Le passage sur « la pureté de la doctrine luciférienne » n'y est pas.

Puis le texte a été publié entièrement par Adolphe Ricoux dans son ouvrage : *L'Existence des loges de femmes* ([10]), sous le titre : « Instructions du Suprême Conseil de Charleston aux 23 Suprêmes Conseils Confédérés ». C'est la première occurrence connue de ce propos luciférien attribué à Pike. Or, Adolphe Ricoux est un pseudonyme de... Léo Taxil.

En conclusion, l'instruction « luciférienne » d'Albert Pike devrait être tenue, jusqu'à nouvel ordre, pour douteuse, loin de l'argument-massue qu'elle est généralement.

**La lettre de Pike à Mazzini et les trois guerres mondiales**

Dans le même ordre d'idées, on peut se pencher sur la fameuse lettre d'Albert Pike au révolutionnaire italien Giuseppe Mazzini, annonçant en 1871 trois guerres mondiales et leurs buts secrets.

La source la plus connue à son sujet est le livre du canadien William Guy Carr (1895-1959), *Des pions sur l'échiquier* ([11]). D'abord, Carr relate le contenu de la lettre, sans la citer directement (il n'utilise pas de guillemets) :

« *Le plan de Pike était simple et s'avéra efficace. Il fallait que le Communisme, le Nazisme, le Sionisme Politique et les autres mouvements internationaux fussent organisés et utilisés pour fomenter les trois guerres générales et les trois grandes révolutions.*

*1. La Première Guerre Mondiale devait permettre aux Illuminati de renverser le pouvoir des Tsars en Russie et de transformer ce pays par la mainmise du Communisme athée. Les divergences « naturelles », attisées par les Agents des Illuminati entre les Empires Britannique et Allemand devaient servir à fomenter cette guerre. Le conflit terminé, le Communisme devait se constituer et être utilisé pour détruire les autres gouvernements et affaiblir les religions.*

*L'en-tête de la revue sur laquelle se trouverait l'instruction luciférienne de Pike*

*2. La Deuxième Guerre Mondiale devait être fomentée en jouant sur les divergences entre Fascistes et Sionistes Politiques. Cette guerre devait permettre la destruction du Nazisme et accroître la puissance du Sionisme Politique de façon à ce que l'État souverain d'Israël put s'établir en Palestine. Pendant la Deuxième Guerre Mondiale, la puissance du Communisme International devait arriver au niveau de celle de la Chrétienté tout entière. Arrivé à ce point, il devait être contenu et mis en réserve jusqu'à son utilisation pour le dernier cataclysme social.*

*Toute personne informée peut-elle nier que Roosevelt et Churchill aient mis cette politique à exécution ?*

*3. La Troisième Guerre Mondiale doit être fomentée grâce aux divergences que les agents des Illuminati attiseront entre Sionistes Politiques et dirigeants du monde musulman. On doit diriger la guerre de façon à amener la destruction de l'Islam (le Monde Arabe y compris, la religion de Mahomet) et du Sionisme Politique (comprenant l'État d'Israël). Dans le même temps, les autres nations une fois de plus divisées entre elles à ce propos, seront acculées à se combattre jusqu'à un état de destruction physique, mentale, spirituelle et économique totale.* » (Appelons ce morceau « 1ère partie »).

Puis Carr fait cette fois une citation directe de cette lettre : « *Nous lâcherons les Nihilistes et les Athées et nous*

*provoquerons un formidable cataclysme social qui montrera aux nations, dans toute son horreur, l'effet de l'athéisme absolu, à l'origine de la sauvagerie la plus sanglante et du bouleversement intégral. Ainsi obligés de se défendre partout contre la minorité de révolutionnaires, les citoyens extermineront ces destructeurs de la civilisation. La multitude, emplie de désillusions vis-à-vis du Christianisme dont les adorateurs seront à ce moment désorientés et à la recherche d'un idéal, sans plus savoir vers où diriger leur adoration, recevra la véritable lumière par la manifestation universelle de la pure doctrine de Lucifer. Elle sera enfin révélée au peuple, cette manifestation qui résultera du mouvement réactionnaire général suivant de près la destruction du Christianisme et de l'Athéisme, tous les deux conquis et détruits au même instant. »* (2e partie).

Carr présente cette lettre extrêmement compromettante comme « répertoriée à la Bibliothèque du British Museum de Londres ».

Mais rien de tel n'est répertorié à cette bibliothèque. « Peut-être W.G. Carr a-t-il pu y accéder avant que le musée décidât de la supprimer ? » nous rétorquera-t-on. Mais cela resterait une source bien fragile pour des assertions si graves... ([12])

En revanche, est répertorié au dit musée un livre fameux en son temps, intitulé *Le Diable au XIXe siècle*, écrit par le Dr Bataille. La lettre en question y est évoquée (mais sans le passage sur les trois guerres mondiales) : c'est la source originelle, ou du moins la première évocation connue, à ce jour. Or le Dr Bataille est un pseudonyme collectif derrière lequel on retrouve, là encore, ... Léo Taxil.

De plus, dans son livre *Satan, Prince de ce monde*, ([13]) Carr laisse entendre qu'il n'a pas consulté lui-même la lettre !

Dans la note de bas de page n° 9, il écrit en effet : « *Le gardien des manuscrits a récemment informé l'auteur que cette lettre n'est PAS cataloguée à la bibliothèque du British Museum. Cela semble étrange qu'un homme du savoir du cardinal Rodriguez ait dit qu'il l'ÉTAIT en 1925* ».

*Un livre qui a marqué une époque*

Il se réfère là au livre du cardinal chilien Rodriguez (1866-1958), archevêque de Santiago de Chili : *le Mystère de la franc-maçonnerie dévoilé*, ([14]) qui évoque en effet le British Museum dans les mêmes termes que Carr dans *des Pions sur l'échiquier*, mais dit d'abord que la lettre est révélée dans... *le Diable au XIXe siècle.*

Notons que le cardinal Rodriguez ne cite que la 2e partie de la lettre, et n'évoque pas plus que le « Dr Bataille » la première.

Résumons : la première partie de la lettre de Pike (évoquant les trois guerres mondiales) ne se trouve que dans *Des Pions sur l'échiquier*, c'est la seule source ; de plus, Carr laisse entendre dans un livre ultérieur qu'il ne l'a pas lue directement. La 2e partie se trouve pour la première fois dans *le Diable au*

*XIX^e siècle*, où elle n'est qu'un extrait d'un texte fort long.

La référence à cette lettre ne saurait donc être vraiment convaincante pour un esprit rigoureux…

Pour cela (du moins pour la 2^e partie de la lettre, comme pour les *Instructions* sur « la pureté de la doctrine luciférienne »), il faudrait d'abord rouvrir le « dossier Léo Taxil » et prouver qu'il n'a pas été l'imposteur que l'on dépeint quasi-unanimement ! Ou alors trouver une autre source moins discutable.

Si nos lecteurs ont d'autres informations, ou des remarques, nous serions heureux qu'ils nous les fassent parvenir.

Rigueur et vérité !

*Frédéric Chermont*

### Notes

1) voir *L'Héritage* n° 11, pp. 18-29.

2) « Lettre que Pie XII a fait parvenir à Mgr Montini, archevêque de Milan de s. Exc. Mgr. Dell'Acqua, substitut de la Secrétairerie d'État à l'occasion de la VIII^e semaine d'adaptation pastorale qui se tint en cette ville en septembre » 1958.

3) *La Doc. cath.* a traduit « le texte italien de *l'Osservatore romano* du 29 juin 1958. »

4) et même « chef suprême de la haute-maçonnerie » selon certains.

5) disponible à la BNF. Les abonnés de *L'Héritage* peuvent demander à la revue une copie papier, pour contrôle.

6) chez Delhomme et Briguet, 1894, p. 588. L'auteur se réfère à Diana Vaughan, sans donner plus de sources. Il s'est vraisemblablement inspiré des livres évoqués peu après.

7) selon le site http://onvousment.free.fr/antimacons.htm qui a fait un vrai travail de recherche.

8) nous pouvons être sûrs que la grande majorité des auteurs qui reprennent ses assertions refuseraient de lui être assimilés.

9) chez H. Noirot, 1891, pages 357-359.

10) chez Téqui, 1891, pages 67 à 95.

11) Editions Gadsby-Leek Co., Ontario, Canada, 1955.

12) On pourra aussi s'étonner que des termes comme « nazisme » ou « fascistes » soient employés en 1871 ! Mais certains maintiendront que, ces deux courants ayant été « créés par les llluminati », il n'est pas improbable qu'un Albert Pike - qui se trouvait en haut de la pyramide - en ait eu connaissance. Cela ne nous semble guère convaincant, mais passons.

13) Publié après sa mort, avec préface de son fils aîné, chez Omni Publications, Palmdale, Californie, 1966.

14) *El misterio de la Masoneria*, Editorial Difusión, Buenos Aires, Argentine, 1925. Livre non traduit en français.

## Rétractation

Dans ce numéro de *Sodalitium* il est question de rétractations : rétractations nécessaires non faites par *Radio Spada* ; rétractations non fondées attribuées faussement à Mgr Guérard des Lauriers… Dans ce climat, *Sodalitium* aussi veut faire sa petite rétractation.

### Différentes significations du terme "Traditionalisme"

Le terme "Traditionalisme" a plusieurs significations. En effet, il y a, par exemple, un "Traditionalisme" païen ou mieux néo-païen ou, comme écrit Pino Tosca, "acatholique" (Pino Tosca, *Il cammino della Tradizione. Il Tradizionalismo italiano 1920-1990, Il Cerchio* editore). Il y a un "Traditionalisme catholique" loué par saint Pie X (enc. *Notre charge apostolique* contre *Le Sillon*) et qui en général s'est opposé aux réformes de Vatican II. Il y a enfin un Traditionalisme philosophico-fidéiste du XIX^e siècle condamné par Grégoire XVI, Pie IX et par le Concile Vatican I, qui paradoxalement peut être considéré chez les pères du modernisme, pour lequel la raison humaine est insuffisante pour connaître les vérités telles que l'existence de Dieu et la loi morale, comme vérité qu'elle connaît au contraire au moyen d'une révélation primitive arrivée jusqu'à nous à travers la tradition. Ce Traditionalisme était également très répandu parmi les penseurs contre-révolutionnaires de la Restauration, et n'est pas extérieur non plus au Traditionalisme acatholique

par exemple de Guénon. Notre revue eut à critiquer le Traditionalisme de certains penseurs contre-révolutionnaires et antilibéraux (en tant que dignes de grande estime) tels Joseph de Maistre et Donoso Cortés.

Répétons-le : nous ne critiquons pas la pensée contre-révolutionnaire et antilibérale de certains Traditionalistes du XIX[e] siècle (d'autres, comme Lamennais et Ventura furent au contraire des pères du catholicisme libéral), mais seulement les fausses bases philosophiques ; avant la renaissance du Thomisme voulue par Léon XIII avec l'encyclique *Æterni Patris*, en effet, il était facile que des auteurs catholiques de bonne volonté puissent errer en matière philosophique.

**Une critique adressée à *Sodalitium* nous donne l'opportunité de nous corriger**

Andrea Carancini a écrit deux articles sur la question : le second, très court, s'intitule *Don Ricossa cade ancora su Donoso Cortés*, dans lequel la nouvelle "chute" se serait produite dans le n° 64 (avril 2012) de *Sodalitium*. Le premier article du susdit auteur est au contraire très intéressant et développé (*L'onestà polemica di Sodalitium. Donoso Cortés e la controversia sul Tradizionalismo*) ; il y critique un article publié sur le n° 51 de *Sodalitium* (éd. italienne juillet 2000), toujours sur Donoso Cortés.

Du long essai je ne tire qu'une citation (cependant très longue) qui occasionnera notre rétractation :

«*Les affirmations du Prince de Canosa* (autre célèbre représentant de l'école catholique contre-révolutionnaire, note de *Sodalitium*) *trouvent une confirmation autorisée auprès d'un illustre apologiste du XIX[e] siècle, que Sodalitium connaît bien, pour qui "le philosophe Numénios avait donc raison de dire que Platon n'était autre que Moïse parlant en grec attique".*

*David Paul Drach*

*Le même apologiste dit que les Pères de l'Église expliquaient la doctrine trinitaire de Platon avec la connaissance que ce dernier dut avoir de la théologie des juifs durant son voyage en Egypte, peu après la mort du prophète Jérémie. Et il ajoute :*

*"On trouve encore la doctrine de la sainte Trinité, enseignée plus ou moins explicitement, chez beaucoup d'autres philosophes antiques, tous mentionnés par Huet dans les Alnetanæ quæstiones, 1. II, c. 3. On retrouve la même doctrine chez les Chinois, chez les Indiens, au Tibet, chez les Celtes, dans de nombreuses régions de l'Europe païenne, chez un grand nombre de peuples sauvages de l'Amérique et de l'Océanie."*

*Or, se demandera le lecteur qui a quelque connaissance de théologie catholique, comment est-il possible que les païens connaissaient avant la venue du Christ une vérité d'ordre surnaturel tel que le mystère trinitaire, qui ne peut être ni connu ni démontré par la raison naturelle ?*

*Pour ledit apologiste la conclusion est inévitable : "Il faut donc dire nécessairement que ces philosophes et ces peuples païens connaissaient la Trinité divine, les uns à travers des communications avec des Juifs, les autres à cause de la longue résonnance de la voix puissante de Jého-*

*vah, qui annonça à nos premiers parents, et aux saints Patriarches, le Messie rédempteur."*

*Du reste, le même auteur a aussi écrit : "Certains sages et certains philosophes chrétiens des temps modernes, en marchant sur les pas des premiers Pères, surtout d'Eusèbe qui dans sa Préparation a donné la preuve d'une si grande richesse d'érudition, ont développé avec talent et efficacité l'identité plus ou moins prononcée des différents systèmes païens et de la vraie révélation. Ils ont démontré de la manière la plus irréfutable que les différentes croyances religieuses et les notions métaphysiques des peuples antiques peuvent et doivent être ramenées à une source commune, à l'enseignement dont Dieu Lui-même est l'auteur. À la tête de ces généreux défenseurs de la sainte cause de Dieu, brillent l'immortel Huet, appelé à juste titre le sage évêque d'Avranches, le comte J. de Maistre, ce philosophe éminemment chrétien, le chapelain Schmitt, qui a dignement complété le traité du précédent : Éclaircissement sur les sacrifices ; l'illustre évêque de Milopotamos, Mgr Wiseman, dont le précieux souvenir se confond dans notre cœur avec celui de Rome ; le savant et pieux M. A. Bonnetty, dont les Annales de philosophie chrétienne resteront dans le genre un beau monument que les érudits consulteront toujours avec intérêt, et surtout avec fruit."*

*Au lecteur qui se demandera l'identité de l'auteur en question, je répondrai qu'il s'agit du même David Paul Drach cité - justement - comme une autorité par Sodalitium, ce Drach dont les œuvres - à commencer par son chef d'œuvre DE L'HARMONIE ENTRE L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE - étaient chères à Grégoire XVI et à la curie romaine de l'époque.*

*Mais alors : si Drach est considéré par Sodalitium "auteur éprouvé et sûr" quand il s'agit de mettre en évidence la connaissance de la doctrine trinitaire chez les anciens juifs, pourquoi ne pas le mentionner également en référence à une connaissance analogue chez les peuples païens ?*

*Le père Julio Meinvielle*

*Peut-être pour ne pas reconnaître que le concept catholique de tradition est un tantinet plus compliqué que celui indiqué par Sodalitium à ses lecteurs ?*

*Ou peut-être pour ne pas admettre que le rabbin converti Drach, comme on le voit clairement dans la dernière citation (où il est même fait l'éloge de l'abbé Bonnetty, condamné ensuite par l'autorité ecclésiastique) est aussi un représentant de la blâmée école traditionaliste ?»* (Les citations de l'ex-rabbin Drach faites par Carancini sont tirées de son ouvrage *De l'harmonie entre l'Église et la Synagogue*, Paris 1844, réimpression Gand 1978).

Les citations sont très claires et explicites. Le rabbin converti Drach était effectivement **"un représentant de la blâmée école traditionaliste" d'autant plus qu'il fait l'éloge "même de l'abbé Bonnetty condamné ensuite par l'autorité ecclésiastique". Et donc à ce propos, *Sodalitium* donne raison à Andrea Carancini, et retire ce qui est écrit par l'abbé Curzio Nitoglia à propos du rabbin Drach, qualifié de "auteur éprouvé et sûr" dans l'article intitulé "La Cabale"** (*Sodalitium* n° 32, mai 1993, p. 43).

**Une erreur due au père Julio Meinvielle (1905-1973)**

L'article en question se référait au livre du théologien argentin (thomiste,

"antilibéral" et "antijuif") Julio Meinvielle, *De la Cabale au Progressisme*. L'excellent père Meinvielle (*Quandoque bonus dormitat Homerus*) dans sa lutte contre l'influence du Cabalisme judaïque contre le Christianisme, a cru à la thèse du rabbin converti David Paul Drach (1791-1865) selon lequel les livres cabalistiques ne remonteraient pas au Moyen Âge, mais aux temps de Moïse, et se rattacheraient même à la Tradition primitive orale. Donc, d'après cette théorie, il a existé une vraie Cabale, comme un vrai Talmud, qui enseignaient les principaux dogmes de la Foi chrétienne, y compris le dogme de la Trinité, lesquels se retrouveraient encore dans les livres cabalistiques épurés par la Cabale dévoyée et erronée inventée par des rabbins. C'est une ancienne thèse des cabalistes chrétiens, parmi lesquels Pic de la Mirandole, que l'abbé Nitoglia a justement critiqué, sauf ensuite à l'approuver quand elle est présentée sous l'autorité du bon rabbin Drach et du père Meinvielle. Certains disent que le rabbin Drach a été un faux converti, dans le but d'inoculer l'erreur du Cabalisme parmi les chrétiens ; je pense au contraire qu'il s'est sincèrement converti, mais qu'il a conservé une fausse mentalité due à ses précédentes études rabbiniques, unie à l'influence délétère de l'apologétique traditionaliste de l'époque.

**Certains auteurs catholiques "antilibéraux" du XIX^e^ siècle peuvent véhiculer les erreurs du Traditionalisme du XIX^e^ siècle aux Traditionalistes d'aujourd'hui**

À *Sodalitium* nous sommes catholiques contre-révolutionnaires et antilibéraux. Nous avons donc le plus grand respect pour ces auteurs qui nous ont précédés dans le bon combat. Toutefois il est dangereux de se référer sans critique et quasi exclusivement - comme a fait Louis-Hubert Remy, lui aussi tout acquis au rabbin Drach - auxdits auteurs, avec le risque de mettre un authentique traditionaliste mais vrai libéral, comme le père théatin Gioachino Ventura di Raulica (1792-1861), dans le Panthéon personnel des "auteurs catholiques antilibéraux" à connaître. J'ai récemment trouvé un exemple de ce danger dans le bulletin *À l'ombre de la Croix* (n. 12, Noël 2019) de l'abbé N. Pinaud, un brave prêtre sorti de la Fraternité Saint Pie-X pour rejoindre la soi-disant "résistance", et qui personnellement célèbre "non una cum" (tout en étant opinioniste). Dans ce bulletin, il a publié une intéressante *Histoire critique du catholicisme libéral en France jusqu'au pontificat de Léon XIII* de Mgr Justin Fèvre (1829-1907), protonotaire apostolique. L'auteur identifie parmi les disciples de Lamennais aussi bien des champions du catholicisme antilibéral et ultramontain, que des adeptes du catholicisme libéral. À raison l'auteur condamne les catholiques libéraux mais, à ma grande surprise, il exalte le "traditionalisme" d'alors en défendant par exemple Augustin Bonnetty (1798-1879) malgré la condamnation de l'Église (Dz 2811-2814). Il s'agit précisément du Bonnetty cité favorablement par le prince de Canosa et par l'ex-rabbin Drach, ce qui confirme le point faible d'une certaine école du XIX^e^ siècle entachée par le Traditionalisme fidéiste. Ces erreurs, je répète, sont absolument incompréhensibles après la restauration dans les écoles catholiques de la doctrine de saint Thomas voulue par Léon XIII et ses successeurs, et abandonnée avec le Concile Vatican II. Traditionalistes oui (dans le bon sens) mais fidèles au magistère et à saint Thomas, en somme : au catholicisme intégral. En cela, *Sodalitium* ne doit faire aucune rétractation ; sur David-Paul Drach, au contraire, oui.

# De ore tuo te judico… (Lc 19, 22). Fausses rétractations et faux amis

**Les rétractations ne sont pas rares (Saint Augustin en écrivit un livre) y compris dans notre camp. Or, d'après certains, Mgr Guérard des Lauriers aurait rétracté la Thèse de Cassiciacum pour… pour on ne sait pas bien quoi.**

Rétractations. Les rétractations ne sont pas rares (Saint Augustin en écrivit un livre) y compris dans notre camp : le Père Barbara par exemple, pendant de nombreuses années chef de file du "sédévacantisme", ennemi de la Thèse de Cassiciacum et de la consécration épiscopale de Mgr Guérard des Lauriers, rétracta sa position et écrivit un opuscule pour expliquer pourquoi il fallait adopter la Thèse de Cassiciacum plutôt que le sédévacantisme simpliciter. Or, d'après certains, c'est le contraire qui serait arrivé : Mgr Guérard des Lauriers aurait rétracté la Thèse de Cassiciacum pour… pour on ne sait pas bien quoi.

Louis-Hubert Remy, en effet, a publié récemment sur Catholicapedia (successeur du défunt "Virgo Maria") un texte intitulé :

*"Un merveilleux cadeau de Noël 2019. La réfutation de Mgr Guérard des Lauriers sur la Thèse de Cassiciacum".*

M. Remy prétend avoir toujours eu pour Mgr Guérard des Lauriers "une vénération sans limites" ; pourtant il se permet de définir la thèse théologique défendue pendant dix ans par le théologien dominicain comme une "fou-thèse" ("foutaise" étant un terme extrêmement vulgaire que, pour éviter toute obscénité, nous traduirons par "idiotie").

D'après M. Remy, Mgr Guérard des Lauriers "*quelques mois avant sa mort (survenue le 27 février 1988)*" aurait lui-même reconnu que sa thèse théologique était une "f*ou-thèse*", autrement dit, en se servant des mots qui lui sont attribués "*une thèse*" qui "*contient des erreurs théologiques énormes*" ; et pour démontrer son étrange concept de "*vénération sans limites*" à l'égard de Mgr Guérard des Lauriers, il a diffusé massivement cet écrit pour démontrer que, pendant plus de dix ans, Mgr Guérard des Lauriers aurait diffusé une "*fou-thèse*" et des erreurs théologiques énormes. Étrange manière de vénérer – sans limites – quelqu'un !

Mais contre les faits il n'y a pas d'argument qui vaille, semble objecter M. Remy, et les faits se trouveraient dans une lettre autographe de Mgr Guérard des Lauriers lui-même dans laquelle le théologien dominicain se déclarerait parfaitement convaincu de son erreur par une étude d'Alfred Denoyelle. Et de fait, bien que Monsieur Remy dise avoir appris l'existence de cette lettre par un li-

*Mgr Guérard des Lauriers*

vre sur le cardinal Rampolla du pseudo-Henri Barbier (c'est-à-dire lui-même) publié par les éditions Saint Remi, en réalité la lettre se trouve comme chacun sait sur le site du même Alfred Denoyelle.

Étant donné que Louis-Hubert Remy nous provoque nominativement à répondre à son écrit ignoble, voici ce que nous avons à dire à ce sujet :

**À supposer** que Mgr M.-L. Guérard des Lauriers ait effectivement rétracté sa thèse théologique sur la situation actuelle de l'autorité dans l'Église, l'Institut "Mater Boni Consilii" n'a aucun motif pour la rétracter à son tour. Notre Institut, qui vénère vraiment, et non de manière hypocrite, la figure de Mgr Guérard des Lauriers avec affection filiale, n'adhère toutefois pas à la susdite Thèse parce que soutenue par ledit théologien, mais simplement parce qu'elle est vraie, et aucune objection sérieuse n'a été jusqu'ici opposée à ladite thèse.

**À supposer** que la lettre publiée soit authentique (en effet, nous n'en avons pas vu l'original), reste le fait que les prêtres de l'Institut, particulièrement l'abbé Giuseppe Murro, et aussi pendant une semaine l'abbé Ricossa, ont été aux côtés de Mgr Guérard des Lauriers, avec Mlle Marie-Claude Mandon, durant toute la période au cours de laquelle l'évêque a été hospitalisé à l'hôpital de Cosne, du 10 janvier au 27 février 1988 (cf. l'article de l'abbé Murro : "*Comment meurt un homme de Dieu*", *Sodalitium* n° 18, éd. française avril 1989), lui posant de nombreuses questions concernant précisément sa thèse théologique, et le théologien dominicain, parfaitement lucide malgré la maladie, leur a toujours répondu en confirmant jusqu'à la fin sa thèse. Ils estiment que l'amour de la Vérité de Mgr Guérard, dont parle tant Louis-Hubert Remy, l'aurait obligé, s'il avait réellement changé d'opinion, à en avertir en premier les prêtres qui l'auraient suivi dans des erreurs "*théologiques énormes*".

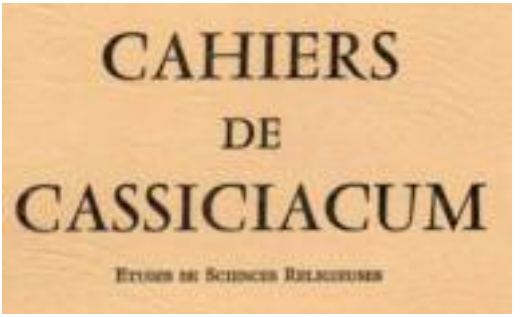


Non seulement. Le même Louis-Hubert Remy admet et paradoxalement témoigne contre lui-même que non seulement Mgr Guérard des Lauriers n'a jamais rétracté publiquement sa Thèse (chose qu'il aurait certainement faite s'il avait effectivement changé d'opinion) mais qu'il ne l'a pas non plus fait avec lui et avec ses amis qui pourtant étaient gênés par sa thèse :

"*Nous ne sommes pas complètement surpris de cette rétractation, bien qu'ayant visité Mgr sur son lit d'hôpital peu avant sa mort, il ne nous en ait pas parlé, ni à mes amis proches, ni dans son dernier sermon*".

**De ore tuo te judico… avec ce qui suit.**

Non seulement. Nous ne savons pas depuis combien de temps la lettre de Mgr Guérard apparaît sur le site de A. Denoyelle, mais il n'en résulte pas que quelqu'un ait diffusé l'extraordinaire nouvelle de cette rétractation alors que Mgr Guérard des Lauriers était encore en vie (pouvant ainsi démentir ou confirmer ce qui lui est maintenant attribué) et que c'est seulement plus de 30 ans après sa mort que Louis-Hubert Remy répand dans tout le monde traditionaliste la "nouvelle" de la rétractation.

En venant ensuite au texte attribué à Mgr Guérard, sautent immédiatement aux yeux des incohérences :

- le nom de la personne à qui fut écrite la lettre n'est pas indiqué ;

- il n'est pas dit à quel écrit de A. Denoyelle la lettre fait allusion (LHR l'admet lui-même) ;

- il n'est donc pas évident de savoir de quelle thèse parle Mgr Guérard ;

- et **surtout il n'y a pas la date à laquelle la lettre aurait été écrite** (alors que Mgr Guérard n'omettait jamais la date).

Il est bien connu qu'un testament sans date est juridiquement nul. Dans ce cas une lettre sans date ne permet pas de savoir de quelle étude de Denoyelle il est question, et surtout si une rétractation est crédible. En effet, le n° 13 de *Sodalitium* (édition italienne) publiait en mai 1987 une interview de Mgr Guérard dans laquelle l'évêque dominicain confirmait de manière très claire tous les principes de la Thèse de Cassiciacum. Le 25 novembre, avant la consécration épiscopale de Mgr Munari, Mgr Guérard des Lauriers demandait à toutes les personnes présentes d'adhérer à la Thèse de Cassiciacum ou de quitter l'église, puisque seule ladite Thèse justifiait le sacre qui allait avoir lieu : tous les présents en sont témoins. Le 16 décembre 1987, il écrivait une lettre à "frère Pierre Marie" (le nom de tertiaire dominicain de Marc Winckler) pour lui recommander notre Institut et lui demander de traduire en français *Sodalitium* : or *Sodalitium* soutenait ouvertement la Thèse (cf. "*Mgr Guérard des Lauriers et l'Institut*", *Sodalitium* n° 18). Et alors nous demandons : **QUAND** Mgr Guérard aurait-il rétracté la Thèse, en l'écrivant à une personne inconnue et en disant le contraire à tous les autres ?

Nous pensons que le "cadeau de Noël" que croit avoir reçu M. Remy est non seulement un cadeau empoisonné pour ceux à qui il l'a envoyé, mais qu'à la fin, il sera aussi un cadeau empoisonné pour lui-même.

En attendant, puisque Louis-Hubert Remy semble tant apprécier celui qui aurait réussi à "convertir" Mgr Guérard, nous lui signalons, comme notre cadeau de Noël, certains articles d'Alfred Denoyelle, même si LHR ne saura peut-être pas les apprécier :

**• Alfred Denoyelle : L'apparitionisme toujours au service du Gallicanisme ?**
**http://users.skynet.be/histcult/BIL.htm**

**•Alfred Denoyelle : Les malades du merveilleux**
**http://users.skynet.be/histcult/malamerv.htm**

Bonne lecture, Monsieur LHR.

**P.S. :** voulez-vous préciser, s'il vous plaît, les calomnies dont vous auriez été victime à cause de votre négation de la Thèse de Cassiciacum. Ou bien en avez-vous honte ?

## Mise en garde contre un livre d'une ésotériste bien connue mais diffusé parmi les catholiques fidèles !

Nous signalons à nos lecteurs et amis, en particulier à ceux de langue française, deux intéressants articles publiés par le "bulletin littéraire contre-révolutionnaire" "*Lecture et Tradition*" n° 104 de décembre 2019 (B.P. 70001, 86190 Chiré-en-Montreuil, **www.lecture-et-tradition. info**), bien que ne partageant pas toutes les position de la revue.

Les articles entendent dénoncer ce qu'on appelle l'"ésotérisme chrétien" et le risque d'infiltrations de cette pensée hétérodoxe dans les rangs des catholiques fidèles. Les articles en question sont :

– *Le Sacré-Cœur, le Hiéron du Val d'Or, le baron de Sarachaga et Mme Bessonet-Favre* de Christian Lagrave

– "*Jeanne d'Arc tertiaire de saint François" de Mme Bessonet-Favre, ouvrage chrétien ?* de François Dulys.

Le lien entre les deux articles se trouve dans l'inquiétante figure de Cé-

line Favre-Bessonnet (1858-1920), une ésotériste connue sous le pseudonyme de Francis André, fille d'un autre ésotériste connu, le docteur Henri Favre (1827-1916), lié aux milieux occultistes les plus ténébreux, dont le livre sur sainte Jeanne d'Arc a été publié par un éditeur catholique. Cet éditeur n'est pas *Les Amis de Jeanne d'Arc* de l'*Association universelle des amis de Jeanne d'Arc* bien que plusieurs éléments le laissent penser, mais bien la maison d'édition de Louis-Hubert Remy.

Le site des *Amis du Christ-Roi de France* propose de télécharger des extraits de ce livre et le même site des *Amis du Christ-Roi de France* le propose à la vente :

**http://boutiqueacrf.com/jeanne-d-arc/157-jeanne-darc-tertiaire-de-saint-francois-9782490624027.html?search_query=Bessonnet+&results=1**

avec un "Avertissement" daté du 21 janvier 2019, dans lequel, au point 4, on nie que Mme Bessonnet-Favre soit l'ésotériste Francis André : les deux articles de *Lecture et Tradition* démontrent au contraire, de manière irréfutable, qu'il s'agit de la même personne, comme l'a déclaré, entre autres, René Guénon lui-même.

Mais qui a mis à disposition des lecteurs catholiques, à l'adresse des ACRF, le livre de la fille du docteur Favre ? L'association "*Les Amis du Christ Roi de France*".

*Le livre en question*

Qui est le fondateur de cette association ? Louis-Hubert Remy, qui se présente comme un grand expert de l'"école antilibérale" et des infiltrations maçonniques dans l'Église.

Qui en a fait la recension ? Le blog *Catholicapedia*, qui soutient toutes les initiatives de Louis-Hubert Remy : **C. Bessonnet-Favre | LE CATHOLICAPEDIA BLOG [2]**

*Errare humanum est*, tout le monde peut se tromper. Puisqu'ils semblent aimer les "rétractations", nous attendons comme un devoir une rétractation par le site des ACRF et par le blog *Catholicapedia*. Autrement, il faudra ajouter : "*perseverare diabolicum*" : l'erreur est humaine, persévérer [dans son erreur] est diabolique.

## Merci, Monsieur Louis-Hubert Remy

M. Louis-Hubert Remy (avec ses satellites : ACRF, Catholicapedia, Éditions Saint-Remi) a répondu, à deux reprises, à ce que nous avons écrit sur la pseudo-rétractation de Mgr Guérard des Lauriers. En effet, une seule fois ne suffisait pas puisque M. Remy a estimé nécessaire de s'informer auprès de M. Denoyelle (qui le premier a diffusé la pseudo-rétractation) pour en savoir plus. Nous voudrions remercier publiquement M. Louis-Hubert Remy :

non seulement pour les insultes (ignobles, menteurs, malhonnêtes, calomniateurs, blasphémateurs, gourou, cloaque d'impureté, etc. etc.) et pour les souhaits (l'abbé Ricossa est destiné à être vomi de Dieu et à faire une mauvaise mort) mais aussi pour son enquête auprès de M. Denoyelle, de laquelle nous apprenons :

**1.** Que l'original de la "lettre" de Mgr Guérard des Lauriers n'existe pas

*Mgr Guérard à l'hôpital à la fin de sa vie, avec l'abbé Murro qui l'assista dans sa dernière maladie. S'il avait rétracté sa Thèse, le premier à qui il l'aurait dit, c'eût été à lui.*

(plus). L'original, cher Monsieur Remy, n'est pas une photocopie, et encore moins le scanner d'une photocopie qui, comme chacun sait, peuvent être facilement manipulés.

2. Que la date de la "lettre" n'existe pas. Or la date est décisive, parce qu'il y a des écrits et des déclarations publiques de Mgr Guérard des Lauriers qui attestent sa fidélité à la thèse de Cassiciacum : son interview dans le n° 13 de *Sodalitium*, mai 1987 (**https://www.sodalitium.eu/interview-de-monseigneur-guerard-lauriers/**) ; sa déclaration avant le sacre du 25 novembre 1987, par exemple. Si la lettre était antérieure à ces dates, la thèse de la "rétractation" s'avérerait fausse.
3. Que la personne qui aurait reçu la "lettre" est morte (et ne peut donc démentir ou confirmer) et M. Denoyelle n'en donne pas le nom.
4. Que l'étude de M. Denoyelle qui aurait convaincu Mgr Guérard n'existe pas (plus).
5. Que ladite étude, au dire de M. Denoyelle lui-même, n'était pas une étude, mais une série de citations d'autres auteurs (Mgr Farges, Mauro Cappellari – par la suite Grégoire XVI…). Alors que la "lettre" parle d'une "étude" de M. Denoyelle et de ses conclusions, qui nous sont inconnues.
6. Enfin : il est tout à fait impossible que Mgr Guérard ait changé d'opinion à cause de la citation de Mgr Farges sur la distinction réelle (non de raison) entre matière première et forme substantielle. Même un étudiant de première année de philosophie, en effet, sait que matière première et forme substantielle – bien que réellement distinctes – ne sont pas séparées dans la réalité. Mais tout étudiant de première année de philosophie sait aussi que la matière seconde (le composé de matière première et de forme substantielle, par exemple Pierre) peut très bien exister sans une forme accidentelle (par exemple l'être Pape). D'autant plus que – qu'on relise l'interview du Père Guérard – la Thèse ne parle pas tant de matière ou de forme de Pape, mais de pape *materialiter* (du point de vue de la matière) et de Pape *formaliter* (du point de vue de la forme) : d'un élu d'un conclave c'est-à-dire (pape *materialiter*) qui à cause d'un obstacle n'a pas reçu du Christ l'aspect formel de la Papauté qui le constitue Pape ("*l'être avec*" Lui, de la part du Christ). L'objection fondée sur l'inséparabilité entre matière première et forme substantielle était bien connue du Père Guérard, c'est pourquoi il est impossible que le fait de l'avoir vue reproduite dans une citation de Farges ait pu en quelque manière opérer un changement d'opinion, d'autant plus que le Père Guérard était membre de l'Académie de saint Thomas comme Mgr Farges, et qui plus est, enseignant à l'Université Pontificale du Latran, et non un étudiant de première année de philosophie.

Nous avons une certitude : Mgr Guérard des Lauriers a toujours défendu la Thèse dite de *Cassiciacum*, et ce jusqu'à

la fin de sa vie, et n'a jamais dit l'avoir rétractée, ni à nous, ni à M. Remy et à ses amis qui l'ont visité à l'hôpital.

**Contre cette certitude nous aurions une lettre qui n'existe plus, envoyée à on ne sait qui, écrite on ne sait quand, dans laquelle on parle d'une étude qui n'est pas une étude, et qui de toute façon n'existe plus. Et que la personne qui avait une telle "preuve" de la "rétractation" de Mgr Guérard pour passer aux thèses (on ne sait pas lesquelles) de M. Denoyelle, a attendu 30 ans pour le faire savoir au monde.**

Croire, sur ces bases, à une rétractation de Mgr Guérard, c'est comme croire aux ânes qui volent. Mais même si les ânes volaient, nous ne voyons aucun motif de "rétracter" une thèse qui s'avère, y compris dans ce cas, toujours vraie et jamais réfutée.

Qui plus est, M. Remy, expert de l'école contre-révolutionnaire et antilibérale avec les 10.000 volumes de sa bibliothèque (même s'il fait souvent la confusion entre les antilibéraux catholiques et les "traditionalistes" fidéistes du XIX$^{e}$ siècle), publie sans aucun commentaire et aucune critique l'argument de M. Denoyelle selon lequel *Sodalitium* ne serait pas une revue sérieuse :

*Vous évoquez l'abbé Ricossa et ses confrères. Il y a de nombreuses années déjà, certains articles publiés par eux faisaient scandale. Je pense notamment à l'accusation de meurtres rituels d'enfants et de cannibalisme dont les juifs se rendraient coupables chaque année lors de notre fête de Pâques. C'était la reprise presque littérale de l'accusation dont les premiers chrétiens avaient fait l'objet de la part des païens. En écrivant des choses non fondées, on favorise les attaques que les juifs dirigent déjà assez contre l'Église (notamment dans la "Jewish encyclopedia").*

Ce qui est scandaleux c'est que des catholiques qui ne sont pas modernistes (bien plus : des catholiques "anti-libéraux" comme se définit L.-H. Remy) puissent comparer la question évoquée par M. Denoyelle aux calomnies antichrétiennes. Ce serait l'occasion de rappeler que l'Église s'est prononcée à plusieurs reprises sur la question, entre autres par la bulle "*Beatus Andreas*" du Pape Benoît XIV, et que l'Église vénère comme bienheureux au nombre de ses enfants. Quant aux autorités historiques, il suffit de citer Mgr Benigni et, du côté juif, le professeur Ariel Toaff dans son ouvrage "Pâques de Sang". En rapportant sans aucun commentaire critique les affirmations de A. Denoyelle, L.-H. Remy et ses acolytes ont jeté le plus profond et irrévocable discrédit sur leur qualification d'experts de l'école catholique antilibérale.

*Peut-on croire aux ânes qui volent...*

Pour conclure. Nous le répétons encore : merci, M. Remy ! Vous ne pouviez mieux nous démontrer la vérité de la Thèse et le dilettantisme de ses détracteurs.

Verrua, le 28 janvier 2020

## Une réponse déjà donnée

Le 28 janvier 2020, notre Institut avait répondu à L.-H. Remy (https://www.sodalitium.eu/merci-monsieur-louis-hubert-remy/) à propos de la pseudo-rétractation de Mgr Guérard des Lauriers. M. Remy, n'ayant pas d'arguments pour répliquer, change de sujet, et de la pseudo-rétractation passe à la Thèse de Cassiciacum ("*De Louis-Hubert Remy, de Denoyelle, aucune importance, seule la question de la thèse importe*"). Pour une fois, nous sommes d'accord avec lui.

**Une question répétée, une réponse déjà donnée.**

Alors, parlons de la Thèse. Mais parlons-en avec honnêteté intellectuelle. M. Remy en effet pose de manière répétée une question, en faisant croire à ses lecteurs que de notre part, on ne veut ou l'on ne sait répondre :

"*Une seule question déjà posée quatre fois et toujours sans réponse : « QUELLE EST LA VALEUR DES ACTES D'UN PAPE MATERIALITER ? » Mgr Guérard m'avait répondu. Pourquoi ne répondez-vous pas ? Est-ce que la réponse vous fait peur ? OUI LA RÉPONSE VOUS FAIT PEUR. Mgr Guérard m'avait répondu immédiatement : « NULLE », car il n'y a pas d'autre réponse. Et la Thèse s'effondre*".

Pourtant, M. Remy n'ignore pas que notre revue *Sodalitium* a publié dans le n° 13 de mai 1987, et récemment republié, l'interview de Mgr Guérard des Lauriers dans laquelle le théologien dominicain répond :

*"L'occupant du Siège apostolique [le Cardinal Montini, au moins après le 7 décembre 1965, Mgr Luciani, Mgr Wojtyla] N'EST PAS PAPE FORMALITER. Il ne faut pas le désigner par le mot Pape. C'est-à-dire que ledit "occupant" N'EST PAS, en aucun de ses actes, le Vicaire de Jésus-Christ. Ces actes, en tant précisément qu'ils prétendent être actes du Pape, en tant que Pape, SONT NULS. Il n'y a pas à désobéir aux "ordinations" prétendument portées par Mgr Wojtyla en tant qu'il serait Pape ; car il n'est pas en acte le Vicaire de Jésus-Christ ; toutes les ordinations portées à ce pseudo-titre sont VAINES, NULLES, sans aucune portée dans la réalité. IL FAUT, non désobéir, mais IGNORER".*

M. Remy nous demande de manière compulsive une réponse et ne s'aperçoit pas (?!) que, en publiant ce texte dans notre revue, nous avons répondu, sans peur aucune, depuis 1987, autrement dit, il y a 33 ans.

**"Et la Thèse s'effondre". Ou bien ne s'effondre pas ?**

Le problème de L.-H. Remy, et de ceux qui raisonnent comme lui, est que si les actes de l'occupant du Siège Apostolique sont nuls, alors la Thèse de Cassiciacum s'effondrerait (alors qu'au contraire – allez savoir pourquoi – la déclaration de nullité de mariage demandée et obtenue par M. Remy ne

*Le n° 13 de Sodalitium avec interview de Mgr Guérard des Lauriers*

s'effondrerait pas). Dommage que Mgr Guérard ne s'en soit pas aperçu, puisque dans la même interview il déclare, entre autres :

*"Désigner un Pape véritable requiert canoniquement d'avoir, au préalable, constaté et déclaré la vacance réelle du Siège matériellement occupé".*

*"L'existence d'un éventuel obex, découvert a posteriori, soit dans le "conclave" qui élit, soit dans la personne ainsi choisie, ne suffit pas à infirmer que celle-ci soit, au moins provisoirement, "pape" MATERIALITER. Car une donnée certaine, MAIS QUI N'EST PAS D'ORDRE ONTOLOGIQUE, ne peut pas être immanente aux Normes divines elles-mêmes. Une telle donnée ne peut donc avoir valeur et FORCE dans l'Église qu'en vertu d'une ordination et d'une promulgation faite par l'authentique Autorité de l'Église. Et comme une telle Autorité, actuellement, fait défaut, nul n'est actuellement qualifié, dans l'Église [nous entendons : la vraie Église ; et non, comme telle, l'église que préside Mgr Wojtyla] pour déclarer qu'après le 7 décembre 1965, le Cardinal Montini a cessé d'être "pape" MATERIALITER.*

*La même observation vaut pour les "occupants" du Siège apostolique qui ont succédé au Cardinal Montini ; cela, DANS LA SEULE MESURE OÙ une "hiérarchie" qui l'est seulement MATERIALITER peut se perpétuer. Une telle perpétuation n'est pas, ex se, impossible".*

*"L'Apostolicité est une note, permanente comme l'est l'Église elle-même. Il faut donc tenir absolument la norme, sans laquelle la succession apostolique se trouverait OBJECTIVEMENT interrompue. Cette règle, impérieuse et évidente, est la suivante. La personne physique ou morale qui a, dans l'Église, qualité pour déclarer la vacance TOTALE du Siège apostolique est IDENTIQUE à celle qui a, dans l'Église, qualité pour pourvoir à la provision du même Siège apostolique. Qui déclare actuellement : "Mgr Wojtyla n'est pas pape du tout [pas même MATERIALITER]", doit : ou bien convoquer le Conclave [!] ou bien montrer les lettres de créance qui l'instituent directement et immédiatement Légat de Notre-Seigneur Jésus-Christ [!!]".*

**Actes nuls, mais non sans conséquences (y compris dans l'Église). Exemples et analogies.**

Mais L.-H. Remy, et quiconque raisonne comme lui, ne comprend pas comment un sujet peut être privé d'autorité ou qu'un de ses actes puisse être nul, et cependant avoir des conséquences et des effets dans l'Église. Essayons de l'expliquer avec quelques exemples.

Dans le mariage. Un mariage religieux, par exemple, peut être nul pour différents motifs (empêchements dirimants, vice de consentement, défaut de forme canonique). Toutefois, étant donné le consentement échangé par les époux devant témoins, il est dit mariage putatif, et bien qu'étant nul, il a des conséquences :

les enfants nés de ce mariage putatif sont légitimes et non illégitimes (canon 1114) ; les époux putatifs ne peuvent contracter de nouvelles noces si leur mariage n'a pas été déclaré auparavant nul par l'Église (canon 1069 § 2) ; dans certains cas ils peuvent rendre valide leur union en supprimant l'obstacle qui en causait la nullité (canons 1133-1136) ; le mariage putatif peut être rendu valide par l'Église par la *sanatio in radice*, et par simulation juridique être déclaré valide depuis le commencement, même quand il était encore nul (canons 1138-1139).

Comme on le voit, le consentement échangé par les époux, bien que nul, n'est pas rien…

Dans les actes juridiques de l'Église. Le canon 209 édicte qu'en cas d'erreur commune ou de doute positif l'Église supplée la juridiction (les seuls actes de juridiction), tant au for interne qu'au for externe, en vue du bien commun. Une personne privée de juridic-

tion, c'est-à-dire, dont les actes seraient par eux-mêmes nuls et invalides, peut exercer par suppléance de l'Église des actes valides de juridiction si elle a un "titre coloré" (quand il lui a été accordé un office ecclésiastique de manière invalide, mais que de manière erronée l'on croit valide) ou même seulement "estimé" ou "putatif" (il n'y a eu aucune concession, mais il y a motif de le penser). Comme déjà dit, ceci vaut tant pour le for externe que pour le for interne (la confession).

Dans l'hypothèse du Pape hérétique, presque tous les auteurs sont d'accord pour affirmer que si l'hérésie est cachée le sujet – bien que n'étant plus membre de l'Église – en est encore le Chef, par suppléance de la part du Christ (cf. Billuart, Garrigou-Lagrange). En ce cas, la juridiction est suppléée par le Christ Lui-même, non par l'Église, et pas seulement pour chaque acte, mais habituellement.

Dans le cas du Grand Schisme, participèrent au Conclave qui élut le Pape Martin V durant le Concile de Constance les cardinaux et autres prélats des trois obédiences (romaine, avignonnaise et pisane), même si tous étaient plus ou moins douteux, et ceux d'au moins deux obédiences sur trois avaient seulement un "titre coloré", mais non vrai et réel, au cardinalat et donc à l'élection. On remarque que l'élu, bien que créé cardinal par le Pape de l'obédience romaine, s'en était séparé pour adhérer à celui de l'obédience pisane, et donc avait été excommunié par le Pape "romain".

**Il est nécessaire que subsistent des personnes habilitées canoniquement (au moins par un 'titre coloré') à l'élection papale.**

Les exemples adoptés (non exhaustifs) ne regardent évidemment pas le cas qui nous intéresse (la question de l'Autorité dans la situation actuelle de l'Église) mais aident à comprendre, par similitude et analogie, comment des actes privés de valeur par eux-mêmes, y compris de la part de sujets privés par eux-mêmes d'autorité peuvent avoir des conséquences juridiques non secondaires dans l'Église.

Or, dans la situation actuelle de l'Église c'est une vérité de foi que le Pape a toujours (dans le sens de : peut avoir toujours) des Successeurs sur le Siège de Pierre (Concile Vatican I, constitution *Pastor æternus*, chap. II, "*Si donc quelqu'un dit que ce n'est pas par l'institution du Christ ou de droit divin que le bienheureux Pierre a des successeurs dans sa primauté sur l'Église universelle, ou que le Pontife romain n'est pas le successeur du bienheureux Pierre en cette primauté, qu'il soit anathème*"). Ceci ne serait pas possible s'il devenait impossible d'avoir un vrai Pape sur le Siège de Pierre, comme cela arriverait dans le cas où feraient défaut les électeurs du Pape.

Pour un approfondissement de la question cf. : *Sodalitium* n° 54 (décembre 2002) : L'élection du Pape www.sodalitium.eu/sodalitium_pdf/Soda-F54.pdf *Sodalitium* n° 62 (mai 2009) : Une consécration épiscopale valide est-elle nécessaire pour être Pape ? www.sodalitium.eu/sodalitium_pdf/Soda-F62.pdf *Sodalitium* n° 66 (janvier 2016) : "Pape, papauté et Siège vacant…" : www.sodalitium.eu/sodalitium_pdf/Soda-F66.pdf

On ne peut traiter de manière superficielle une question qui touche d'aussi près les vérités de Foi.

**P.S :** Détails. Sauf erreur de ma part, je ne crois pas que du temps de Jean XXIII (ou de Pie XII) le serment tiré du *Liber Diurnus* que cite L.-M. Remy était encore en vigueur. Je crois encore moins, dans la série d'articles sur le "Pape du Concile", avoir moi-même démontré par de nombreux documents que Jean XXIII était un membre de la Contre-Église : L.-H. Remy doit m'avoir confondu avec Malachi Martin. Enfin, à propos de la question que nous avons signalée ici : https://www.sodalitium.eu/ informa-

tion, L.-H. Remy admet être le responsable de la réédition du livre de Mme Bessonnet ; il admet pourtant, après l'avoir nié, que Mme Bessonnet est la même personne qui, sous le nom de Francis André, a répandu l'occultisme et le gnosticisme ; il admet que ce genre de personnes essaye de s'infiltrer chez les catholiques et … "persiste et signe", en continuant à recommander le même livre. Comprenne qui pourra !

# Chevaliers sans cheval

## À la mémoire du Pape Clément V

*Par le Père Torquemada*

**Durant la Chrétienté, l'Évangile imprégnait de son esprit la société tout entière ; c'est alors que naquirent les Ordres monastiques de chevalerie. Par la suite, la franc-maçonnerie fit siens le symbolisme et les apparences de ces institutions, en les infiltrant de manière ésotérique. Cet article veut mettre en garde les catholiques contre ces infiltrations et contre la manie des chevaliers sans monture.**

**À nos lecteurs, un agréable 'divertissement'…**

Durant la Chrétienté, quand l'Évangile imprégnait de son esprit la société tout entière, même les activités temporelles furent par l'Église informées par la Foi et mises à son service. Les travailleurs eurent alors les corporations et les guerriers les Ordres monastiques de chevalerie : dans les deux cas, même la vie temporelle était scandée par la liturgie et vivifiée par la vie surnaturelle.

La décadence de la société chrétienne d'abord, la pseudo-réforme protestante, la révolution française enfin, privèrent peu à peu de sens ces glorieuses institutions jusqu'à dissoudre légalement les anciennes corporations (loi Le Chapelier, 1791) et enlever avec l'occupation de Malte le dernier lambeau de terre aux Chevaliers (1798). Depuis lors, ne survivent plus que des versions laïques ou purement honorifiques de ces institutions.

Mais entre-temps, la franc-maçonnerie avait fait siens le symbolisme et les apparences de ces institutions, en infiltrant aussi les vestiges des uns et des autres, en se référant par exemple à la tradition maçonnique et templière. Et dans les années 50 du XX$^{e}$ siècle l'infiltration de la maçonnerie dans le très catholique Ordre de Malte fit du bruit (cf. S*odalitium* n° 42, pp. 35-38). Mais il s'agit là d'histoires sérieuses ou semi-sérieuses. Alors que maintenant je voudrais entretenir le lecteur de certains exemples de ces infiltrations ésotériques, via la manie chevaleresque (cf. *Sodalitium* n° 50, p. 23 et note 11 pp. 29-30), dans nos milieux catholiques "traditionalistes", précisément pour mettre à nouveau en garde contre la manie et contre ces infiltrations.

À cette fin, je m'occuperai de trois cas récents (mais la liste n'est pas exhaustive).

### Les Chevaliers de Marletta

Gianluca Marletta n'est pas ou ne devrait pas être un nom nouveau pour nos lecteurs attentifs : *Sodalitium* en a déjà parlé à propos de son livre sur l'eschatologie recensé par **Maurizio Blondet** [*Sodalitium* n° 69 (édition italienne), p. 65 : *Uno gnostico a Reggio Emilia (L'aldilà secondo Maurizio Blondet)*] où

*Le Pape Clément V qui supprima l'ordre des Templiers*

le gnostique était Blondet, et Reggio Emilia était le siège du congrès de ***Radio Spada*** auquel Blondet participait). Nous en reparlons maintenant puisqu'un lecteur a reçu une invitation strictement personnelle à participer à un cycle de rencontres pour l'année 2019, devant se tenir à l'Abbaye des Trois-Fontaines à Rome, organisé par le "*Sodalitium Equitum Deiparæ miseris succurrentis*", confrérie chevaleresque dont Marletta est justement chevalier.

Rien de plus catholique, en apparence, même si la Messe (?) qui précède les réunions est célébrée par les R. Pères Cisterciens (l'ordre de saint Bernard) dans l'église des SS. Vincenzo et Anastasio, avec le nouveau rite montinien, supposons-nous. Le programme qui nous a été transmis se limite aux quatre premières rencontres mensuelles (et donc seulement jusqu'en avril) ; nous supposons que d'autres ont suivi, mais nous ne les connaissons pas : ce que nous avons vu suffit.

Désireux de mieux connaître la nouvelle confrérie de chevaliers sans monture ("*être chevaliers aujourd'hui ne signifie pas prendre le cheval et partir pour la guerre avec épée et cuirasse*" écrivent-ils d'eux-mêmes), je suis tombé sur la présentation d'un livre édité en 2017 par *Città ideale* (collection "La spada e la rosa", c'est-à-dire les symboles de la Confrérie qui comportent une rose placée sur l'épée placée à son tour sur une croix : rose, croix et épée) intitulé ***Cavalleria: una Via sempre aperta*** ("Via" avec majuscule) [Chevalerie : une Voie toujours ouverte] aux soins de la confrérie chevaleresque et de différents auteurs ([1]). Dans la susdite présentation on lit : "*Le Sodalitium Equitum Deiparæ Miseris Succurentis (Confrérie Chevaleresque de Marie Secours des Nécessiteux) est une Phratrie constituée de Chevaliers adoubés sacramentellement par des Chevaliers selon le rituel contenu dans le Pontifical Romain de S.S. le Pape Pie V, par une investiture originale accomplie par un Évêque de la S. Église Catholique. Le but de la Confrérie est de "combattre le bon combat" de manière exemplaire, pour la défense de la S. Église Catholique, de Sa Sainte Foi et de tous les nécessiteux et opprimés, au moyen des armes charitables de la prière, de l'action et de la culture de Vérité"* (pour la vérité, la susdite "investiture" n'est pas un sacrement, mais un sacramental). Enfin, ladite présentation se termine avec l'aval (aux Chevaliers) de trois "Hommes de Dieu" :

*"En rédigeant ce 'manifeste de Chevalerie', la Confrérie remercie ces 'Hommes de Dieu' qui l'ont avec générosité honorée de leurs contributions écrites, et qui l'ont fraternellement soutenue par leurs prières :*

- *p. Serafino Tognetti (moine et prêtre dans la Comunità dei Figli di Dio, fondée par l'abbé Divo Barsotti, Settignano - FI) ;*
- *frère Mario Rusconi (moine ermite) ;*
- *l'abbé Curzio Nitoglia (aumônier des Suore Discepole del Cenacolo, Velletri - RM)".*

Le livre en question (dont j'ai lu seulement des extraits consultables sur internet) est donc le Manifeste des Che-

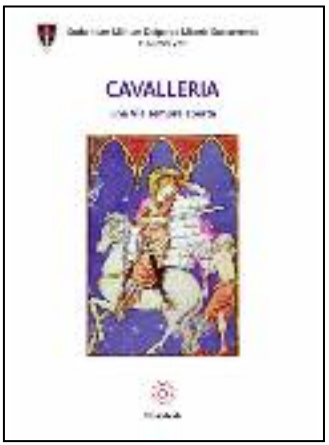


valiers de Marletta. Une enthousiaste Cristina Siccardi (l'hagiographe de Paul VI et de Mgr Lefebvre qui annonce sa participation à la synagogue à la fête de Hanouka) précise aux non-lecteurs que le Manifeste contient des écrits de Mario Polia, Frère Mario Rusconi (un des hommes de Dieu), Maurizio Angelucci, Cosmo Intini, Gianluca Marletta, l'abbé Curzio Nitoglia (le troisième homme de Dieu), Raymond Lulle et saint Bernard de Clairvaux. L'innocent saint Bernard est mis en cause en tant qu'auteur du *De laude novæ militiæ,* écrit par lequel il approuva le naissant Ordre des Templiers quand ils étaient encore fidèles à l'Église (mais qui lui a attiré le culte des modernes néo-templiers). Lulle est innocent lui aussi (puisque mort en 1316), mais son nom n'étonne pas puisque depuis toujours choisi comme exemple d'un ésotérisme chrétien (ce n'est pas par hasard que certaines de ses œuvres, authentiques ou apocryphes, ont été traduites par des éditeurs comme *Il Cerchio, Nardini*, *Arktos* et *Atanor*). Mais disons un mot sur d'autres auteurs, ceux vivants, du livre…

**Mario Polia** n'est pas nouveau en matière d'expériences "chevaleresques". Pino Tosca, par exemple, raconte dans son *Il cammino della Tradizione. Il Tradizionalismo italiano 1920-1990* (1992 *Terra degli Avi*, 1995 *Il Cerchio*, p. 84) comment, dans le sillage de Paolo Virio (ésotériste et cabaliste chrétien, dont le vrai nom était Marchetti, et dont l'épouse était la sœur de l'ésotériste Antonio Massimo Sgabelloni, alias Scaligero) il fut parmi les fondateurs à Rome, en 1977, de l'IRRI (Istituto Romano per la Ricerca Interdisciplinare) et de sa revue *Excalibur,* dont *"le groupe rédactionnel s'appuie, en pratique, sur un homme de grande responsabilité et culture comme Placido Procesi. Autrefois médecin d'Evola, Chevalier de l'Ordre Teutonique, oblat cistercien, il pousse le groupe vers la recherche d'une spiritualité 'graalienne' et vers l'approfondissement de thématiques de type initiatique"* ; c'est pour cela qu'en 1980 la revue publia *"en plus de l'Officium Parvum de Cruce des Chevaliers Teutoniques, plusieurs morceaux choisis tirés de 'La Scienza dei Magi' de Kremmerz"*, c'est-à-dire Ciro Formisano (1861-1930), Supérieur Inconnu Martiniste, fondateur de la Fraternité Thérapeutico-Magique de Myriam et pratiquant la magie sexuelle (le docteur Procesi fréquentait avec son groupe une messe traditionnelle à Rome et l'imprudent directeur d'alors du séminaire d'Albano envoyait des séminaristes se soigner chez lui). Aujourd'hui, Polia déclare ne plus vouloir utiliser, comme par le passé, le terme "ésotérisme chrétien", mais de fait nous le voyons encore aux prises avec la "Voie chevaleresque".

**Cosmo Intini** outre que collaborateur du livre-manifeste, est aussi un des conférenciers du réservé cycle de rencontres : avec l'abbé Giorgio Ghio, il a parlé le 24 février de la *Sapienzialité de la couronne du S. Rosaire à la lumière de l'herméneutique gématrique* et avec le prof. Eduardo Ciampi, le 31 mars, il a entretenu ses auditeurs sur *Castel del Monte de Frédéric II, symbole de la sacralité impériale et gibeline.* La Gématrie à la lumière de laquelle Intini et l'abbé Ghio (un 'prêtre' du diocèse de Gênes) voudraient interpréter le Rosaire est, pour qui ne le saurait pas, une pratique cabalistique qui attribue aux paroles juives des valeurs numériques ayant un sens ésotérique. Quant à l'excommunié Frédéric II, les lecteurs de *Sodalitium* savent ce qu'il convient d'en penser :

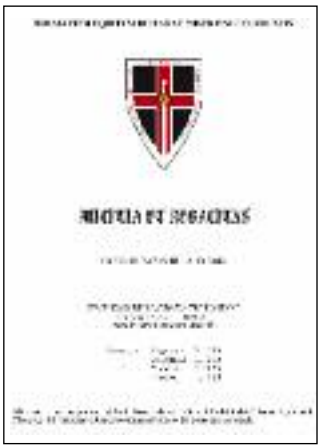

*Invitation pour un cycle de rencontres des chevaliers du «Sodalitium Equitum Deiparae miseris succurentis»*

dans ses milieux se répandit la légende hébraïque et ensuite maçonnique des Trois Anneaux (*Sodalitium* n° 40 (éd. italienne) et n° 64, éd. française). Un *curriculum* d'Intini nous informe de ses intérêts musicaux, parmi lesquels nous intéresse la "sonorisation", en 2013, d'un cycle de tableaux du peintre Giovanni Gasparro, dont nous avons parlé (en mal) dans le livre *"La vergogna della Tradizione"* (pp. 82, 134-136). Mais le susdit *curriculum* le présente aussi comme un écrivain (en collaboration avec Polia) aux intérêts symbolistico-ésotériques : "*Depuis toujours intéressé en symbologie et culture médiévale, il a écrit et publié un livre intitulé "S. Maria del Graal : fondamenti simbolico-sacrali di Castel del Monte", Ed. Il Leone Verde, Torino, 2002"* ; qui connaît les éditions *Il Leone Verde* et son éditeur n'ignore pas l'adhésion aux doctrines de Guénon et, pour l'éducation, à la théosophe Montessori. Quant à **Edoardo Ciampi,** il publie avec *Iraf* (la même maison d'édition que Marletta : ils s'inspirent de l'Islam chiite), *Terre Sommerse* (ils s'occupent d'"essais ésotériques" également dans l'entourage du franc-maçon Leo Zagami et de Enrica Perucchietti, qui a écrit avec Marletta) et la *Libreria ASEQ* qui dit d'elle-même : "*Nos sujets : du Monde antique à la Renaissance, Les Religions et les Mystiques, L'Hermétisme et l'Alchimie, L'Ésotérisme, La Maçonnerie, L'Astrologie et la Magie. Les Médecines naturelles et alternatives. L'Orientalistique. La Méditation".* Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.

Quant à **Gianluca Marletta,** qui s'est fait un nom parmi les catholiques plus ou moins traditionalistes grâce aussi à un livre contre le "gender" dont il est coauteur avec E. Perucchietti (qui se présente elle-même comme une chercheuse d'orientation ésotérico-religieuse), nous avons déjà parlé à propos de sa vision hétérodoxe de l'au-delà (*Sodalitium* n° 69 éd. italienne, p. 65). Les susdits "catholiques traditionalistes" feraient mieux de s'informer, peut-être sur la page FB de Marletta (en date du 5 décembre 2019), pour voir ce qu'il pense d'eux : "*PETITE NOTE concernant les CATHOLIQUES (soi-disant) TRADITIONALISTES. Si les (ex) catholiques dits "progressistes" jettent le bébé avec l'excuse d'éliminer l'eau sale, il y en a aussi qui adorent l'eau (sale ou propre, c'est selon) et ignorent presque complètement le bébé. Je parle de la catégorie des Catholiques soi-disant "traditionalistes"* (*et un coup d'œil au suffixe "ISTES", parce que c'est là qu'est la clé de tout*).

*Bien sûr, il s'agit de phénomènes typiques des périodes de crise, humainement et psychologiquement compréhensibles, mais qui n'en dévoient pas moins. Nous parlons d'une religiosité non rarement sectaire (j'ai perdu le compte des "églises" traditionalistes existantes) faite de citations de Motu Proprio pontificaux, moralisme victorien et littéralisme à la limite du grotesque que ceux-ci définissent "tradition". Une religiosité ossifiée, adoration des cendres sans le Feu ; haine envers le symbolisme, la métaphysique, l'analogie, méfiance même pour la Mystique ou pour n'importe quelle "spiritualité". Pour ces personnes, le serpent de la Genèse est précisément un "reptile de la classe des ophidiens", et si peu à peu tu te hasardes à insinuer que l'affaire est plus complexe, tombe alors de manière automatique l'accusation d'hérésie et de "gnosticisme" (terme employé sans connaissance et comme un coup de*

*massue contre toute sorte de présumés "ennemis"). Ils parlent des Cathédrales et des siècles passés, mais rien n'est plus loin de leur mentalité que ces "forêts de symboles" que furent les Cathédrales, comme la Divine Comédie, les Sciences Sacrées ou les Écritures elles-mêmes (qu'ils ignorent normalement). Et puis, au fond, l'Écriture a été rédigée avant le Concile de Trente (qui pour eux est l'Année Zéro de la Chrétienté... donc, vous imaginez... ?). Certainement, beaucoup de braves personnes entrent en contact avec ces milieux à la recherche de "si jamais quelque chose s'était conservé" ; ils cherchent la Liturgie traditionnelle (mais celle-ci, pour qui la veut, est présente aussi dans l'Église) ; mais le résultat, à la fin, est seulement dispersion, stupidité et perte de temps. À moins que l'on veuille passer sa vie à épousseter des dentelles de la période du bas-baroque... P.S. Rien de personnel, que ce soit clair. Mais ce qui est juste est juste, et doit être dit"*. Quant à l'Homme de Dieu qui - à raison - défend le pouvoir direct des Papes *in temporalibus*, qu'il s'informe sur les idées de Marletta, qu'il semble tant estimer (cf. aussi la recension positive sur le site de l'abbé Nitoglia du livre de Marletta : *La guerra del Tempio*, avec préface de Blondet et postface de Carlo Corbucci édité par les éditions islamiques *Iraf*) : "*peu de choses ont été aussi subversives et porteuses de malheurs comme le pouvoir temporel du Pape* ".

Le fait est que Marletta est un guénonien, comme on voit sur sa page FB du 16 novembre 2019 :

*René Guénon*

"*UNE ŒUVRE INCOMPARABLE... Hier, 15 novembre, c'était l'anniversaire de la naissance en ce monde de Jean Marie René GUÉNON. Auteur d'une œuvre unique et incomparable, où la Métaphysique d'Orient se rencontre avec le langage du meilleur Occident : un des rares à avoir eu le "don des langues" de savoir traduire et faire rencontrer des Traditions différentes dans le signe de la Métaphysique Unique. Certes, beaucoup encore aujourd'hui critiquent Guénon pour certains de ses choix de vie, pour certains de ses jugements particuliers, mais en substance PERSONNE qui ait réellement de l'amour pour la Connaissance ne peut se permettre impunément d'ignorer son œuvre. Je me demande plutôt : comment se fait-il que dans certains milieux l'œuvre de Guénon a été aussi attaquée ? Pourquoi une telle crainte à se confronter avec la pensée de Guénon ? Pourquoi, par exemple, dans les Universités catholiques où "l'on se vante" de se confronter avec tout et avec tous, où on lit de vieilles momies comme Sartre et Camus comme s'ils étaient l'Évangile, où circulent les biographies de Casarini et de Carola Rakete, la figure de Guénon n'est pas comprise dans le grand "embrassement" du dialogue ? Question rhétorique, peut-être... En tout cas, je répète, quiconque veut se confronter avec le Sacré ne peut faire abstraction aujourd'hui de la confrontation avec l'œuvre de Guénon. Lisez-la, fût-ce pour la critiquer (en effet, la plupart de ceux qui le critiquent se sont bien gardés même d'effleurer ses écrits). P.s. Et si ensuite "on juge de l'arbre à ses fruits", combien ont eu la Grâce de s'acheminer sur la voie de l'Esprit précisément à partir de l'œuvre du maître français ? En substance : combien doivent à l'œuvre de Guénon aussi un peu... de leur propre Salut ? Malheur aux ingrats !".*

Il n'est pas étonnant alors que Marletta manifeste (à raison) contre la fête blasphématoire organisée à Bologne contre l'Immaculée par les groupes LGBTQ, se joignant à l'Association culturelle islamique "*Il Salvatore atteso*"

et aux guénoniens du *Centro Studi Aurhelio* (auxquels collabore Polia, toujours lui).

Qu'il y ait des personnes qui entre ésotérisme et christianisme restent à moitié du gué, ne nous étonne pas, et la chose ne constitue pas une nouveauté. Je me demande seulement : que font en leur compagnie trois "Hommes de Dieu" ?

**(Néo)Templiers avec le Motu Proprio**

L'association turinoise ***Inter multiplices Una vox*** (une scission de l'ancienne *Una Voce*, association pour la défense de la liturgie latino-grégorienne) a une intéressante revue de presse qui informe sur les initiatives du monde "traditionaliste" (avec une particulière sympathie pour Mgr Williamson et l'abbé Nitoglia). *Una vox* a organisé avec **Radio Spada** et la maison d'édition **Effedieffe** la conférence de Mgr Williamson à Reggio Emilia du 2 juin 2019, suivie de celle tenue à Rome le 6 juin suivant avec l'abbé Nitoglia, dans le grand amphithéâtre de l'"Église américaine épiscopalienne" protestante cette année aussi (pour la quatrième année consécutive) (cf. sur la conférence de Reggio Emilia l'interview de C. Lugli et A. Corsini à C. Cammarata, de *Una vox*, publiée par Radio Spada - par Ilaria Pisa Giacobazzi - le 27 mai 2019).

Or, parmi les différentes nouvelles de la revue de presse de *Una vox*, je lis l'annonce suivante :

*Gênes, samedi 9 novembre 2019*
*Abbaye de Santo Stefano, À 18 h*
*Congrès Historique Culturel*
*Un voyage à travers l'histoire de l'Antique Ordre, de ses Traditions et Valeurs qui font d'un simple homme un Chevalier.*
*Les Chevaliers Templiers. Mystères et Vérités.*
*Rapporteur : Dott. Mauro Giorgio Ferretti*
*Président des Templiers Catholiques d'Italie*

*Réunion de chevaliers templiers…*
*(photo tirée du site www.templarioggi.it)*

*Le congrès sera précédé, à 17 h, de la célébration de la S. Messe traditionnelle*

Dans ce cas aussi, abondance de majuscules. Mais qui sont ces Templiers ? Pour qui ne le sait pas, l'Ordre monastique de chevalerie a été dissous par le pape Clément V par la bulle *Vox in excelso* du 3 avril 1312. Personnellement, j'ai un papier de tournesol pour évaluer l'esprit (bon ou mauvais) d'un historien catholique, et c'est le jugement qu'il porte sur la fin des Templiers et leur suppression. Mgr Umberto Benigni, par exemple, place les Templiers déchus entre les "sectes du satanisme" dans sa *Storia sociale della Chiesa* et juge la sentence du Pape "juste et pratique" (vol. V, cf. Communiqués C. S. Federici n° 18, 21 février 2020). À l'opposé, l'opinion de la si encensée Régine Pernoud (mais elle était protestante) et du récent essai historique (*Civiltà cristiana e medioevo*) du Professeur Massimo Viglione (dont la formation intellectuelle est redevable à la *Société Tradition, Famille et Propriété*, qui s'inspire précisément des chevaliers Templiers) qui défend les pervers chevaliers et qualifie le Pape des termes méprisants de "*complice et jouet*" (p. 193, n. 99). Complice et jouet de Philippe le Bel, j'imagine, alors que l'auteur, assidu aux congrès radiospadistes, ne dit pas à ses lecteurs que les Templiers, dans la guerre entre Philippe le Bel et Bonifa-

ce VIII, se rangèrent du côté Roi et non du côté Pape (cf. *Sodalitium* n° 42 éd. italienne, p. 79).

Mais l'histoire, de tragédie se répète en farce. Si l'apostasie des Templiers fut une tragédie, les nombreux mouvements néo-templiers d'aujourd'hui sont une farce. Parmi ces néo-Templiers, voici le groupe du Dr Ferretti dont il est question plus haut, abondamment 'sponsorisé' par le quotidien *Il Giornale.* Puisque je ne pourrais dire mieux, je 'vole' au père Paolo Siano FI les informations sur ces énièmes chevaliers sans cheval (mais avec moult décorations) :

«(…) "Né" (ou "re-né") en **2006**, l'O.E.T. *déclare être un Ordre de Templiers Catholiques italiens fidèles au Pape, à l'Église Catholique et à la Tradition… contre ésotérisme, magie, satanisme, franc-maçonnerie, matérialisme, scientisme, laïcisme*… L'O.E.T. déclare avoir du zèle pour la dévotion eucharistique et mariale (à l'école de saint Bernard de Clairvaux), la défense des lieux sacrés, l'ascèse chrétienne (…).

Le groupe fondateur de l'O.E.T. est issu du S.O.E.T. (*Supernus Ordo Equester Templi*) qui de 1946 à 1981 eut comme Grand Maître le comte **Gastone Ventura (1906-1981)**, lequel en même temps était Grand Maître d'une Maçonnerie "égyptienne" de Misraïm-Memphis, et d'un Ordre Martiniste (groupe ésotérique et magique, né des "enseignements" de Louis-Claude de Saint-Martin, XVIII[e] siècle). Le *martinisme* mélange *christianisme*, *antidogmatisme*, *ésotérisme*, *magie rituelle*… Le martinisme, à travers ses rites "christosophiques", vise à *réintégrer l'Homme* (et, au fond, aussi les *anges déchus*) dans l'État précédant la Chute… La Réintégration Universelle…

Depuis l'année **2000**, un groupe du S.O.E.T. (avec Mauro Giorgio Ferretti) veut que leurs cérémonies soient publiques. En **2006**, ce groupe se transforme en l'actuel O.E.T et déclare *ne vouloir rien avoir affaire avec l'ésotérisme et avec la Maçonnerie mais, bien plus, vouloir les combattre*… Jusqu'à quel point ces intentions de la fondation (en en admettant la sincérité) ont-elles été respectées et réalisées ? (…)

À la lumière de différents éléments, il semble que, en réalité, Frère Mauro Giorgio Ferretti partage la "pensée" **ésotérique**. C'est ce que démontre l'analyse consciencieuse de ses livres, en particulier sa trilogie sur les sites templiers (*Sulle orme dei Templari*, 3 vol., **1998-2003**, publiés quand l'Ordre de Ferretti était S.O.E.T., mais **toujours distribués** par l'O.E.T. et **pour lesquels est faite de la publicité** sur la *homepage* du site *web* de l'O.E.T.) et son livre (co-auteur : Frère Leonardo Tesi) *Essere Templari, Oggi. Tradizione, Spiritualità, Valori dell'Ordine dei Cavalieri Templari Cattolici d'Italia* (O.E.T., **2009**, **2010**). Ce dernier texte constitue en un certain sens la "carte d'identité" de la "Tradition" et "Spiritualité" de l'O.E.T.

Il est permis de suspecter que l'*élite* templière O.E.T. *plus proche* de Ferretti (surtout ceux qui sont "passés" avec lui par le S.O.E.T.) partage aussi des idées ésotériques (...) C'est pourquoi, considérant :

**a)** le livre officiel de l'O.E.T., cité plus haut (2009, 2010) ;

**b)** les très récentes déclarations de Ferretti (dont la dernière publiée sur une revue des Marches en juillet 2012) ;

**c)** les références guénoniennes et évoliennes dans certains articles (de *Tradizione e Simbolismo*) du site *web* de l'O.E.T. ;

**d)** et d'autres faits ;

j'avance quelque **perplexité** sur la *pleine conversion* de Ferretti (et de ses *plus proches* Chevaliers). Si de 2000-2006 à aujourd'hui, la pensée de Ferretti, de fait, est encore dans la ligne de l'ésotérisme de Gastone Ventura (nonobstant plusieurs "assurances" dans le sens contraire), combien d'années encore devrons-nous attendre pour un rejet définitif de l'ésotérisme de la part du même Ferretti ? Et en plus de Ferretti, combien d'autres Templiers (surtout les ex-S.O.E.T.) ont subi jusqu'à maintenant la "séduction" de l'ésotérisme ?

*Le Maître des Templiers Catholiques d'Italie Mauro Giorgio Ferretti avec Joseph Ratzinger (photo tirée du site www.templarioggi.it)*

Peut-être que certains membres de l'O.E.T. pourraient dire que parmi eux certaines références "ésotériques" sont seulement "vernis" ou "miroir aux alouettes" avec lesquelles attirer et convertir graduellement aussi des maçons et des ésotéristes… Je leur réponds qu'en réalité les conversions authentiques, stables et sincères ne s'obtiennent pas avec ambiguïté ou "demi-mesures"… Il est dangereux de prendre des *idées* ou des langages *ésotériques* sous le prétexte de vouloir convertir des ésotéristes et des maçons… Cette méthode pourrait provoquer le résultat opposé, c'est-à-dire *la conversion de Templiers à l'ésotérisme et à la Maçonnerie !* À ce point, il est intéressant d'observer que les *martinistes* (et Gastone Ventura était martiniste !) veulent vaincre le Diable et la magie au moyen… d'opérations magiques !

À partir, environ, de mai 2012, le soussigné a demandé à plusieurs reprises à l'O.E.T. (directement et indirectement) quelques publications, mais jusqu'à présent il n'a reçu de l'O.E.T. ni les livres demandés ni aucune réponse concrète (*livres épuisés ? à réimprimer ? disponibles seulement pour les "Templiers ?*). (…) Cependant, nonobstant le "cercle magique" de "réticences" et "silences", j'ai réussi (*par d'autres voies, et non grâce à l'O.E.T.*) à me procurer plusieurs textes de Ferretti (S.O.E.T / O.E.T.) et c'est sur eux que je fonde la présente information.

En synthèse, je cerne certains contenus ésotériques des écrits publiés de Mauro Giorgio Ferretti (*Magister Templi* O.E.T. ou S.O.E.T.) :

**A.** *Recherche* de l'**Énergie cosmique et tellurique** dans des lieux templiers… Aspiration à la rencontre/expérience de cette/ces Énergie/s… Cette *croyance* en une Énergie cosmique et tellurique (par laquelle le Templier peut entrer en contact), rappelle la ***Table d'émeraude*** de Hermès Trismégiste (*union des opposés* : Haut-Bas, Ciel-Enfer…).

**B.** Éloge de la ***Table d'émeraude*** et de la ***Table de Rubis***… cette dernière est clairement un texte de magie… Les deux "tables" sont rapportées aussi dans le livre de Gastone Ventura "*Il mistero del rito sacrificale*" (un texte important dans la bibliographie de Ferretti).

**C.** Éloge pour **l'Alchimie** et **l'Hermétisme**. Ferretti est convaincu que les vrais Templiers étaient des connaisseurs et des amateurs de ces deux "sciences" ésotériques…

**D.** Conviction que les anciens Templiers connaîtraient (comment *réveiller*) l'énergie-serpent **Kundalini** (selon la "doctrine" hindouiste et tantrique, *Kundalini* a sa demeure dans la base de la colonne vertébrale humaine, c'est-à-dire *dans*, ou *près de*, *l'os sacré*, dit *luz*…). À partir, au moins, de février 2013, sur la *homepage* du site *web* des Templiers Catholiques d'Italie, dans la rubrique *Tradizione e Simboli*, on trouve le passage suivant, puisé évidemment dans les écrits de Mauro Giorgio Ferretti :

«**L'épine et les ronces** - Les épines et les ronces furent deux éléments fondamentaux pour nos frères Templiers, pour édifier commanderies et *mansiones* ; les raisons doivent être recherchées dans le passé. L'épine, en effet, a été le matériel de construction de l'Arche d'Alliance ; le Christ fut couronné d'épines ; dans le symbolisme chrétien, l'épine est entrelacée autour du Sacré-Cœur ; dans le symbolisme alchimique on trouve la couronne d'épines autour du cœur enflammé ; l'épine, donc, toujours comme élément séparateur du Christ, de Dieu. L'épine indique aussi l'**épine dorsale** de l'homme, canal dans lequel coule la puissance vitale et

énergétique, appelée par les Sages indiens **Kundalini** et représentée par le serpent. La force remonte jusqu'au sommet de la tête où éclot chez l'homme la connaissance du divin à travers **l'ouverture du troisième œil**, celui de la vision directe à travers le temps et l'espace. Cette dernière définition, **typique** des **Initiés,** prouve **les connaissances Templières en ce sens**».

Je me demande : peut-être que dans l'O.E.T. aussi il y en a qui connaissent et pratiquent des techniques pour "réveiller" *Kundalini,* au moyen d'une "stimulation" du *luz* ? L'ésotériste René Guénon lui aussi discourait sur le *luz*, *Kundalini*, le *troisième œil*…

**E.** Le **Baphomet** templier, peut-être, ne serait autre que le Saint Suaire ? Mais Ferretti explique le *Baphomet* aussi comme *Dualité*, les *Opposés* (donc : l'**Androgyne**, **Janus bifrons**, Bien-Mal, Lumière-Ténèbres…). Selon la "numérologie sacrée" (ésotérique) illustrée par Ferretti, la *Dualité* conflue ensuite dans le *Ternaire* (le n° 3), donc ***réconciliation des Opposés*** (cette doctrine est aussi présente, au fond, dans l'Alchimie, dans l'Hermétisme, dans la Cabale et dans le Martinisme).

**F.** "Ombres" **guénoniennes** (c'est-à-dire de la pensée ésotérique de René Guénon) pour illustrer la figure de **Melchisédech**…

**G.** Éloge des idées typiquement **guénoniennes** et **évoliennes** autour de : «Tradition» (ou «Tradition primordiale»), «Terre Sainte», «Centre» suprême, «Roi du Monde», *cycles de décadence*…

**H.** Éloge du concept de ***Rite sacrificiel*** selon la "*mens*" du maçon et martiniste Gastone Ventura (S.O.E.T.), et éloge (étrange et inquiétant) du "dieu" égyptien «Osiris» (*Soleil*, *mort-renaissance, dieu démembré*) défini (par les auteurs Ferretti et Tesi, O.E.T.), «le propagateur du rite sacrificiel entre les hommes» …

Il est bien d'observer que **le "dépôt ésotérique"** contenu dans les écrits de **Ferretti** est le même que l'on rencontre dans la **Franc-Maçonnerie**, tant celle des trois premiers degrés que celle des degrés élevés d'inspiration "templière".

**5.** Probablement, dans l'O.E.T., la "base" ("aspirants", "novices", et peut-être aussi les prêtres qui font fonction de "chapelains") n'est pas consciente de l'ésotérisme du "sommet". Mais tôt ou tard ces notions seront aussi dispensées (à tous ou seulement aux membres "choisis" ?) à travers les livres de Ferretti ou à travers des communications ou leçons oralement, "réservées"…

Dans son compendium "réservé" (le site *web* de l'O.E.T. n'en rapporte qu'une seule page !), Ferretti écrit que parmi les engagements du Templier (O.E.T.), il y a aussi «l'étude des **Sciences Traditionnelles**, de la numérologie sacrée, des symboles antiques»… Qu'entend Ferretti par «Sciences Traditionnelles» ? Beaucoup de choses probablement : Alchimie, Hermétisme, etc.

Il serait intéressant d'analyser aussi ce "compendium" de Ferretti, avant qu'il ne soit "retoqué"…

**6.** Je sais bien que les membres de l'O.E.T. accomplissent plusieurs œuvres de bienfaisance (par exemple la réouverture des églises autrefois fermées au culte) et qu'ils pourraient accomplir encore du bien. C'est justement pour les aider que je me permets de leur donner ces modestes conseils :

- ne pas contaminer la louable spiritualité christiano-chevaleresque par des *textes*, *doctrines* et *langage* du "monde" *ésotérique* (en général), de l'Alchimie, de l'Hermétisme et de la magie (en particulier) ; par exemple, éviter d'employer le terme "*ésotérique*" en décrivant les contenus de la Parole de Dieu et de la Foi Catholique ;

- pour la vie intérieure, spirituelle, intellectuelle, se nourrir des écrits de Saints canonisés et "combattants" (ex. : St Bernard, St Ignace de Loyola, etc.) ; ne prendre en aucun cas comme "points de référence" les écrits ésotériques cités et, de fait, estimés positivement par Ferretti (René Guénon, Julius Evola, Gastone Ventura) ;

- que l'O.E.T. publie des articles critiques contre les erreurs de Guénon, Evola, Ventura et autres "philosophes" de la culture ésotérique "néo-templière" ;

- que l'O.E.T. n'attribue pas une *efficacité "surhumaine" ou quasi-sacramentelle* à ses *rites initiatiques* non encore approuvés par l'Autorité Ecclésiastique compétente (Diocésaine et/ou Pontificale).

Je renouvelle mon souhait que les formateurs et les maîtres de l'O.E.T., dans leur *langage* et dans leurs *enseignements* écrits et oraux (tant publiques que "réservés") abandonnent sincèrement et définitivement tout *lien* et/ou *apparence* d'ésotérisme.

Dans le cas contraire, l'O.E.T. pourrait devenir (s'il ne l'est déjà) une sorte de "propédeutique" (ou "cheval de Troie") en faveur de l'ésotérisme et de la Maçonnerie, une sorte de "catho-maçonnerie" qui essaye de mettre en œuvre l'alchimique *coincidentia oppositorum*…» ([2])

Que penser de l'article du père Siano ? *Sodalitium* apprécie les critiques bien fondées exprimées par le prêtre des Franciscains de l'Immaculée. Elle a de nombreux doutes au contraire sur les conseils chrétiens donnés pour purifier l'Ordre (sic) des scories de l'ésotérisme : on obtiendrait seulement un camouflage et une tromperie plus efficace. Les plantes non plantées par le Père Céleste doivent simplement être déracinées : l'unique chose à faire est de n'avoir rien à voir avec ces maçons-antimaçons. Quant aux origines des mouvements néo-templiers, citées aussi par l'O.E.T., signalons deux articles traités par le site du CESNUR, mettant naturellement en garde nos lecteurs à l'égard de cette association et de son fondateur, Massimo Introvigne, auquel nous avons dédié de nombreux travaux jamais démentis ([3]) : https://cesnur.com/gli-ordini-neo-templari/le-origini-del-neo-templarismo/Le principali filiazioni OSMTJ e OSMTH | Le Religioni in Italia

Rappelons enfin que tant le père Siano que le CESNUR signalent comme catholique l'ordre néo-templier du Château de la Magione, reconnu par l'"autorité" diocésaine, qui infeste lui aussi les milieux du "rite extraordinaire". Nous disons "infeste", ce qui en dit long sur notre peu de sympathie pour les Templiers de Poggibonsi, même si certifiés catholiques par le père Siano, Massimo Introvigne, les anciens 'évêques' de Sienne Castellano et Bonicelli, dont feu le "Cardinal Patron de la Milice du Temple" Silvio Oddi (en odeur de Maçonnerie : NOUVELLES DU GRAND ORIENT… *Sodalitium* n° 66), et de nombreux autres prélats qui ont eu à voir avec lesdits Templiers. Et nous disons cela non pour la ridicule vanité desdits Chevaliers (le fondateur - en 1979 - de ces néo-Templiers, se dénomme humblement *Maître des Pauvres Chevaliers du Christ, Duc de la Milice du Temple, S.E. dom. Marcello Alberto Cristofani de la Magione, Baron et Comte du Royaume d'Italie, Comte de la Magione, etc.* ainsi que *ministre extraordinaire de l'Eucharistie* et *membre du Rotary Club de Sienne Est*) ([4]). Les Chevaliers sont issus d'un groupe Scout (!), qui figure parmi les "membres honoraires" "décorés de la Croix d'Honneur de la Milice du Temple", alors que tout le **Rotary International** Club de Sienne Est figure parmi les "membres honoraires" décorés de la Décoration "Pro Militia" ou de la "Rosa d'Argento", avec un autre Groupe Scout de Rome. Les choses se font plus inquiétantes si l'on pense que ces Templiers ont créé une "Fondation Jacques de Molay pour les Œuvres Templières et de Charité". Inquiétante parce que Jacques de Molay est le dernier Grand Maître des Templiers (les vrais) condamné au bûcher pour hérésie, et vénéré par les Maçons, mais aussi par les néo-Templiers de Poggibonsi, qui dans leur calendrier liturgique (approuvé par l'archevêque de Sienne !!) prévoit pour le 18 mars *l'anniversaire du martyre du Grand Maître du*

*Temple, Jacques de Molay, et des autres Dignitaires et Chevaliers du Temple et commémoration de tous les défunts de l'antique Ordre de l'actuelle Milice.* Mais ce n'est pas fini. En plus de la Fondation de Molay, le Grand Maître dirige aussi une *"Académie de Saint-Jean"* pour les études sur les Templiers, dont (pour tout ce qui concerne cette Milice, nous nous référons au *Liber Annalis* 1995, 1997-1998) font partie parmi les "Académiciens fondateurs" l'historien officiel de la Maçonnerie, Aldo Alessandro Mola, et le médiéviste **Franco Cardini**. À l'historien Cardini, décoré par elle précisément pour ses études sur les Templiers, j'ai dédié un article publié sur *Sodalitium* n° 66 intitulé *"Nouvelles du Grand Orient"*.

Après de si vénérables personnages, comment se scandaliser si parmi les "Membres agrégés", nous trouvons aussi en tant que "Chapelain", un pasteur Évangélique Hongrois, Pal Szerdahelyi, appartenant au "Grand Prieuré des Hongrois" ? "Rite Extraordinaire" "romain antique" et "messe de Luther" n'ont-ils pas égale dignité dans la perspective des fidèles de Vatican II ?

**Chevaliers on ne sait pas, œcuménistes sûrement (mais avec le pompon vert)**

Concluons la galerie avec "l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem". Dans ce cas, les contacts avec le monde "traditionaliste" sont plus d'un. D'un côté, un prêtre français connu "non una cum", est devenu chapelain d'une branche de cet Ordre (comme vous voyez, nous ne faisons de rabais à personne), ne tenant pas compte du fait que l'Ordre compte aussi comme chapelains des pasteurs protestants. De l'autre, l'Ordre a patronné l'Université d'Été du ***"Chavagnes International College"*** (dont nous parlons dans un autre article de ce numéro de *Sodalitium*, édition italienne) à laquelle a également participé (en assistant à la "messe" *motu proprio* et *una cum* célébrée par le chapelain anglais de l'Ordre) le dirigeant radiospadiste Luca Fumagalli.

*Page d'accueil du site des chevaliers de l'ordre de Saint Lazare*

Quiconque réside dans le Piémont, comme les rédacteurs de *Sodalitium*, connaît l'Ordre des SS. Maurice et Lazare, ordre dynastique de la Maison de Savoie, qui à Turin avait (a) son hôpital et sa basilique. Le Pape Grégoire XIII, par la bulle du 13 novembre 1572, réunit l'ancien Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem (qui autrefois soignait les lépreux) avec celui de la Maison de Savoie de Saint-Maurice, avec pour grand Maître Emmanuel Philibert de Savoie et ses successeurs à perpétuité. Mais il paraît qu'en France les Rois ont uni l'Ordre de Saint-Lazare à un nouvel Ordre fondé par eux et qui aurait existé jusqu'en 1830. Mais quel lien ont les huit actuels Ordres de chevalerie qui s'appellent Ordre de Saint-Lazare avec l'ancien ? Aucun paraît-il. Les actuels "Ordres de Saint-Lazare" descendraient tous d'un Ordre "re-né" en 1910 à Paris, inventé par le juif **Jean-Joseph Moser** (né en 1878 et baptisé en 1905). Un autre juif, qui se faisait appeler Comte Frédéric Guigné de Champvans, alias Marquis de Farémont, mais dont le vrai nom était **Fritz Hahn** (né à Vienne en 1886 et baptisé en 1904) "accrédita" par des études historiques l'improbable descendance. Ensuite, vers 1920, devint gestionnaire de l'"Ordre" (et de

ses décorations) un alsacien représentant en vins, **Charles Otzenberger** (1881-1944), fusillé par des partisans communistes pour collaboration à la fin de la guerre. Le Saint-Siège mit en garde contre ces faux ordres de chevalerie par un communiqué publié sur *L'Osservatore Romano* du 15-16 avril 1935 (et par d'autres documents de 1947, 1952 et 1953) ([5]), mais ceci n'empêcha pas à des évêques gréco-melkites et à des princes de la Maison de Bourbon d'accepter d'être protecteurs spirituels et temporels du soi-disant Ordre lazariste (ces types d'Ordres sont appelés de fantaisie). Arrivons à notre époque, à laquelle le prétendant orléaniste au trône de France est protecteur temporel d'une des branches de l'Ordre, alors que des cardinaux ou des évêques sont protecteurs spirituels de l'une ou de l'autre des obédiences dissidentes entre elles ([6]). Ils affirment être l'un des plus anciens Ordres chrétiens de chevalerie, mais "aujourd'hui l'Ordre de Saint-Lazare est composé de membres provenant de différentes nationalités, de différents arrière-pays, **différentes religions**" et "**les membres de l'Ordre de Saint-Lazare travaillent pour l'unité des chrétiens. C'est le seul Ordre œcuménique au monde"** (http://www.orderofsaintlazarus.com/index.php?lng=en).

Les autres "obédiences" de l'Ordre (il paraît qu'il en existe huit groupes différents) se disent aussi œcuméniques.

L'Ordre chevaleresque et hospitalier de Saint-Lazare, "ordre" de si nobles origines et ouvertement œcuménique, a été ainsi sponsor de la *Summer Conference* (22-26 juillet alias 30 juillet-3 août 2018) du *Chavagnes College* sur "*Europe and Faith*", en présence du Grand prieur de la Grande-Bretagne, Anthony Dickinson et du chapelain du Collège, le père Mark Lawler, du même "Ordre", (qui a parlé de Chesterton) et du père Simon Henry, chapelain du Grand Magistère, qui a parlé du relativisme. Le chapelain, le père Lawler avait déjà tenu une conférence, toujours sur Chesterton, à la *Summer Conference* du 1-5 août 2016. Les sympathiques prêtres de l'Ordre portent une sobre soutane filetée de vert, avec une ceinture verte et un pompon vert sur la barrette (faisant concurrence au pompon azuré de l'Institut du Christ-Roi de Griciliano, qui se frotta pendant une certaine période aux Templiers de la Magione). Mais le fondateur du *Chavagnes International College,* Ferdi McDermott, ne plaisante pas non plus : pourtant simple laïc, il est le Prévôt de la ***Company of Saint Gregory*** (une confrérie de professeurs célibataires) et, sous le pseudonyme de Edwin James King, il est curateur du site dédié à la "Muse lesbienne", Olive Custance, femme de l'amant de Oscar Wilde, Lord "Bosie" Douglas ("*La vergogna della Tradizione*", p. 97).

**Pour conclure**

Chers lecteurs, j'éprouve tout le respect possible pour la glorieuse mémoire des anciens chevaliers, et des Ordres monastiques de chevalerie (qui pratiquaient les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance). Je suis un peu plus méfiant à l'égard de tant de chevaliers sans monture de nos jours. D'un point de vue doctrinal, la "manie" chevaleresque est souvent synonyme chez les laïcs, d'une pensée de marque plus ou moins gibeline. D'un point de vue psychologique, elle est souvent symptôme de romantisme de l'adolescence, ou de recherche vaniteuse de noblesse et de décorations. Pour beaucoup, c'est une occasion dangereuse de tomber dans les tromperies de l'ésotérisme maçonnique ou para-maçonnique. Pour beaucoup de charlatans, c'est l'instrument pour se déclarer "grands maîtres" de quelque chose et de vivre aux dépens de la vanité d'autrui. Dans ce voyage à travers certaines réalités de ce monde nous avons rencontré des ésoté-

ristes variés, de faux nobles, de faux traditionalistes et de vrais œcuménistes. Et quelques pompons (verts). On me dira : mais vous ne pouviez pas, cher Père, vous occuper de choses sérieuses ? Précisément…

### Notes

1) Une précédente édition de 2016 (étrangement remplacée l'année suivante par celle de *Città ideale*) porte le titre (quasi identique) : *"Cavalleria, oggi. Una Via sempre aperta"* éditée par *Fede e cultura* (les catholiques ratzingeriens amis d'Israël et amateurs de l'hassidisme dont le logo reprend celui des Templiers). L'ouvrage de "nos" amis chevaliers (avec la contribution de Polia, Frère Rusconi, l'abbé Nitoglia et d'autres auteurs) comporte une préface du père Tognetti, et est publié par un certain Carlo Guglielmo. S'il ne s'agit pas d'un cas d'homonymie, Carlo Guglielmo est un expert en macrobiotique, qui publie pour les éditions (ésotéristes) Mediterranee.

2) Extrait de son article *Alcune riflessioni sull'Ordo Equester Templi, Cavalieri Templari Cattolici d'Italia O.E.T.* ; texte complet ici : https://apostatisidiventa.blogspot.com/2013/03/riflessioni.html

3) *Sodalitium* n° 34 (1993-1994) *Massimo Introvigne et la Massoneria* (sur la collaboration d'Introvigne et Cardini à la revue maçonnique *Ars Regia*) ; n° 37 (1994) *Introvigne : des Messes noires à la Grande Loge* (ses contacts avec des satanistes et membre fondateur du Groupe de Thèbes) ; n° 38 (1995) *Le "démenti" de Massimo Introvigne* (et ma réponse) ; n° 40 (1996) *Entre ésotérisme et dévotion ou les relations dangereuses de certains dévots* (le vice-Introvigne, Zoccatelli, édite Charbonneau-Lassay) ; n° 42 (1996) *Entre ésotérisme et dévotion. Les relations dangereuses continuent* ; n° 46 (1998) *Alleanza… Massonica"* ; n° 50 (2001) *"Nous construirons encore des cathédrales" : l'ésotérisme chrétien de Giovanni Cantoni à Massimo Introvigne* (cf. pp. 23, 33-34 sur la chevalerie) ; n° 54 (2002) *Massimo Introvigne et Roberto De Mattei. Documents.*

4) Les titres du susdit sont trop longs pour être tous énumérés. Les Cristofani, de la Magione ou non de la Magione, n'apparaissent sur aucune liste de la noblesse italienne (comme le *Spreti* ou le *Libro d'Oro*) jusque vers les années 80, quand ils apparaissent parmi les familles de la noblesse… pas précisément très parfaite, dirons-nous.

5) Texte complet du document de 1935 à cette adresse : http://www.iagiforum.info/viewtopic.php?f=2&t=16095&start=60 où se trouveront aussi d'autres documents soit antérieurs, soit postérieurs à Vatican II.

Même si nous n'en reconnaissons pas l'autorité, je signale le dernier document sur le sujet de la Secrétairerie d'État du 16 octobre 2012 : https://press.vatican.va/content/salastampa/it/bollettino/pubblico/2012/10/16/0585/01330.html

Ceux qui sont chapelains du Chavagnes International College (la branche orléaniste de l'Ordre de Saint-Lazare) se sont sentis le devoir de préciser que le document de la secrétairerie d'État ne les concerne pas, puisqu'ils ne vendent pas de décorations, mais qu'ils sont "un institut chevaleresque ayant pour vocation spirituelle l'Unité des chrétiens" sous la protection de la Maison Royale de France ! (18 octobre 2012).

6) Nous avons tiré ces informations de la revue espagnole *Hidalguìa* n. 3 (octobre-décembre 1953) qui dédie à la question deux articles, l'un en français du Comte Enrique Carlos Zeininger de Borja et l'autre en espagnol du Marquis de Villareal de Alava ; de Philippe Dupuy de Clinchamps, *La chevalerie*, Paris, Presse Universitaire de France, 1961, 128 p., pp. 112 à 117 ; et de Arnaud Chaffanjon, *Ordres & contre-ordres de chevalerie*, Mercure de France, 1982. Cf. https://fr.wikipedia.org /wiki/Ordre_militaire_et_hospitalier_de_Saint-Lazare

# La bulle *"Cum ex apostolatus officio"* du Pape Paul IV

## Notules historiques

*Par l'abbé Francesco Ricossa*

**Gian Pietro Carafa, Pape sous le nom de Paul IV, fit arrêter le cardinal Giovanni Morone, l'accusant d'hérésie ; le prélat milanais fut enfermé au Château Saint-Ange le 31 mai 1557. Le procès rencontra de nombreux obstacles qui le ralentirent ; c'est pourquoi, en 1559, le vieux pontife Paul IV craignit de ne pas réussir à le terminer avant sa mort.**

Le sujet annoncé par le titre n'est pas nouveau pour le lecteur attentif de *Sodalitium* : je renvoie les nouveaux et anciens lecteurs au numéro 36 (juin-juillet 1994, pp. 44-58) à l'article intitulé : "*L'hérésie aux sommets de l'Église" (M. Firpo)… au XVI^e siècle ; l'incroyable histoire du Cardinal Morone.* Le même auteur, Massimo Firpo, avec Germano Maifreda, a publié maintenant

*Le Pape Paul IV (monument funéraire à Rome, basilique S. Maria sopra Minerva)*

pour les presses de Einaudi une biographie monumentale (de 1122 pages) du Cardinal Giovanni Morone intitulée *L'eretico che salvò la Chiesa. Il cardinale Giovanni Morone e le origini della Controriforma. "Hérétique"* Morone, puisqu'il adhéra à l'"école du Cardinal d'Angleterre" (Reginald Pole) et par conséquent aux doctrines "alumbradas" (illuminées) de Juan de Valdés ; "*Qui sauva l'Église"*, puisque Pie IV le nomma légat papal au Concile de Trente, raison pour laquelle ce fut justement le Cardinal Morone qui acheva le grand Concile qui ouvrit la voie à la Contre-Réforme. Dans ces notules je me limiterai à dire quelque chose - de nouveau, j'espère, au moins pour mes lecteurs - à propos de la célèbre bulle du pape Paul IV Carafa "*Cum ex apostolatus officio*" qui fait tant parler de nos jours où le thème de l'"*hérésie aux sommets de l'Église*", du "*Pape hérétique*" et du "*Siège vacant*" est redevenu d'une brûlante actualité comme à l'époque de la crise protestante.

Comme chacun sait, Gian Pietro Carafa, Pape sous le nom de Paul IV, fit arrêter le cardinal Giovanni Morone, en l'accusant d'hérésie ; le prélat milanais fut enfermé au Château Saint-Ange le 31 mai 1557. Le "Grand Inquisiteur" (premier et dernier a porter ce titre dans l'histoire de l'Inquisition romaine), frere Michele Ghislieri, dit le Cardinal Alexandrin, futur Pape sous le nom de Pie V, eut un grand role dans le procès. Ce procès rencontra de nombreux obstacles qui le ralentirent (la guerre entre l'Église et l'Espagne, par exemple), c'est pourquoi, en 1559, le vieux pontife Paul IV craignit de ne pas réussir à le terminer avant sa mort. Auquel cas, il le savait, le cardinal Morone sortirait de prison pour participer au Conclave, avec voix active et passive : il pourrait voter, mais surtout il pourrait recueillir des voix et même être élu au Souverain Pontificat. Une telle perspective terrorisait le Pape Carafa ainsi que son fidèle collaborateur le Cardinal Ghislieri.

**"Un hérétique ne peut être Pape"**

Les motifs de l'arrestation retentissante du cardinal Morone furent ainsi expliqués par Paul IV à l'ambassadeur vénitien Navagero : "*Nous qui avons vu dans les conclaves passés le danger que nous avons encouru, nous voulons faire en sorte que pendant notre vie le diable ne puisse avoir un jour l'un des siens sur ce siège, chose qui pousserait chacun à prendre la décision de suivre sa triste vie : un hérétique ne peut être pape*" (p. 491).

Le premier conclave auquel faisait référence le vieux pontife, était celui qui avait eu lieu entre novembre 1549 et février 1550, à la mort du Pape Paul III. Au cardinal Reginald Pole, dit cardinal d'Angleterre, le matin du 5 décembre, manquait, au terme du scrutin, un seul vote pour être élu Pape : *"il aurait donc suffi qu'un seul cardinal modifiât son bulletin pour donner l'accessus, comme per-*

*mis par la procédure"* et élever ainsi Pole à la papauté. *"Ce fut alors que Carafa se décida enfin à jeter sur la balance tout le poids de son autorité et dit ouvertement que Pole était suspect d'hérésie', transformant en accusations formelles les ragots qui avaient circulé surtout après sa retraite de Trente à la veille de l'approbation du décret sur la justification". "Le silence absolu se fit"* et c'est en vain que les partisans de Pole invitèrent alors quelques électeurs à lui donner l'accessus : la candidature était arrivée à son terme, bien que Pole eût déjà écrit son discours d'acceptation, et que lui furent apportés les vêtements pontificaux (pp. 315-316). Carafa réussit alors dans son intention, grâce aussi à l'institution du Saint-Office fortement voulue par lui, par la bulle *Licet ab initio* du 21 juillet 1542. Après soixante autres scrutins, le 7 février 1550 le cardinal Del Monte fut élu, prenant le nom de Jules III : un Pape ami de Pole et loin d'être un ami du Saint-Office, mais qui n'était donc pas celui que le Cardinal Carafa craignait le plus. À la mort de Jules III, en 1555, se tinrent deux conclaves : le premier élit Marcel II Cervini et le second Paul IV Carafa : ce fut le triomphe du Saint-Office contre le courant des "spirituels" auxquels appartenaient entre autres Pole et Morone. Mais même dans ces deux conclaves, on risqua d'avoir un Pape "luthérien". Dans le premier, Alvarez de Tolède et Carafa barrèrent la route au cardinal Bertano accusé précisément d'être luthérien (p. 461) ; dans le second, le cardinal Morone fut près de l'élection (Pole n'y participa pas, restant dans la légation d'Angleterre) mais puisqu'il était tenu par plusieurs comme "hérétique ou suspect", fut élu, malgré le veto de Charles V, l'octogénaire Gian Pietro Carafa, cardinal Théatin, qui prit le nom de Paul IV. "*Ce fut lui, sans doute, le premier authentique pape de la Contre-Réforme*" (p. 474). Le "*terrible vieillard qui ne pardonne à personne*", comme disait le Roi de France Henri II, avait ce programme : "*l'hérésie doit être persécutée avec rigueur et âpreté comme la peste du corps, parce qu'elle est la peste de l'âme*" (p. 477). Le fondateur, avec saint Gaétan de Thiène, des Théatins, ne se faisait pas non plus d'illusions sur ses prédécesseurs : "*attribuant à un miracle la survivance du siège apostolique, nonobstant ses prédécesseurs qui auraient 'tout fait (peut-on dire) pour le ruiner' "* (p. 487). De même qu'il n'avait pas confiance en son prédécesseur Jules III, il n'avait pas non plus confiance en son successeur, sachant justement que tant Pole que Morone "*avec danger pour ce très saint siège l'un et l'autre avait été près d'obtenir cette très sainte dignité"* (p. 491). L'incarcération de Morone et son procès pour hérésie avaient précisément ce but : empêcher l'élection à la papauté d'un "spirituel". "*Affaiblis sur le plan politique après les conclaves de 1549 et de 1555, ses adversaires pouvaient et devaient maintenant être condamnés aussi sur le plan théologique*" (p. 492). Mais, comme nous l'avons vu, en février 1559 Paul IV désespérait désormais de pouvoir terminer le procès contre Morone… Le danger de son élection à la papauté planait à nouveau !

### La bulle *Cum ex apostolatus officio* (1559)

Que le lecteur nous permette maintenant une longue citation pour décrire dans quel contexte fut promulguée la fameuse bulle : "*Sachant que sa mort était proche, pour confirmer son intention d'obliger ses successeurs à sa politique inquisitoriale, dans le consistoire du 16 décembre 1558, il fit prêter solennellement serment au cardinal Alexandrin* (futur Pie V, n.d.r.) *élevé à la nouvelle charge de Summus et perpetuus Inquisitor (qui lui fut confiée 'particulièrement à cause de Morone', pensa tout de suite Carnesecchi), et il publia la sévère bulle 'Cum secundum Apostolum' contre les accords secrets en vue des conclaves, dans laquelle il n'était*

*Le cardinal Reginald Pole*

*pas fait allusion aux cardinaux faisant l'objet d'enquête inquisitoriale uniquement parce qu'il entendait publier une disposition spéciale contre eux. Début février 1559, en effet, le consistoire discuta longuement sur un décret contre les coupables d'hérésie, destiné à se concrétiser par la bulle 'Cum ex apostolatus officio', promulguée le 15, dans laquelle on déclarait nulle l'éventuelle élection de quiconque se serait éloigné de l'orthodoxie et l'on privait de voix active et passive au conclave les cardinaux suspects de déviation doctrinale"* (pp. 527-528). Donc, non seulement était déclarée par anticipation nulle l'élection d'un hérétique, mais aussi - évidemment il s'agissait d'une règle de droit ecclésiastique - celle d'un prélat suspect d'une déviation doctrinale, comme c'était le cas de Morone, encore sous procès pour hérésie sans avoir encore été condamné ([1]). La bulle était donc comme un vêtement fait sur mesure pour empêcher Morone non seulement d'entrer au conclave mais aussi d'être élu, au cas où le Pape serait mort avant sa condamnation. *"Tous avaient l'intuition qu'il s'agissait d'une règle qui visait à frapper surtout Morone, et aussi parce que le pontife fit 'un long discours sur l'école [de pensée] de ceux qui ont eu une mauvaise opinion, en nommant Contareni, Inghilterra et Fano'"*, c'est-à-dire les cardinaux Gasparo Contarini, Reginald Pole et Pietro Bertano *"et en disant savoir ceux qui restent"* (parmi lesquels Morone) *"comme écrivait le même jour Bernardino Pia à Cesare Gonzaga. Le 8 mars il informait d'un autre consistoire dans lequel Paul IV avait prononcé un nouveau, interminable discours sur la 'sincérité que doivent tenir les cardinaux dans l'élection du pape, sans avoir égard à aucun conditionnement, et à se garder avant tout d'éviter les hérétiques ; et en disant cela, il se tourna vers Sant'Angelo (Ranuccio Farnese) et Santa Fiore (Guido Ascanio Sforza) et ajouta : 'Il y a eu des personnes qui, nous ne savons avec quelle fureur et démence, ont eu l'audace de donner leur voix à des hérétiques'. Il semble qu'il voulait viser ceux qui voulurent en 1550 faire pape Angleterre et en 1555 Morone'. L'épreuve de force ou le mouvement de colère que fut l'invraisemblable bulle de février 1559 - évidemment dans le but de transformer tout futur conclave en un jeu de massacre, et par conséquent de confier pour toujours au Saint-Office le choix du pontife - exprimait le désir du pape Carafa de lier les mains à quiconque se disposait à prendre sa place sur la chaire de Pierre, en lui empêchant de renier ses choix religieux et politiques. De ce point de vue il est permis de voir dans ce décret une conséquence de la crainte de ne pas réussir à conclure comme il aurait voulu le procès contre le cardinal milanais, qu'il cherchait, de cette manière, à frapper de façon extrajudiciaire, du moins en lui barrant la route vers la tiare"* (p. 528). Pendant ce temps, le 6 avril, Carnesecchi, protonotaire apostolique et ancien secrétaire de Clément VII, fut condamné par contumace. Commença donc une course contre le temps pour arriver aussi à la condamnation de Morone : "*Sa Seigneurie Révérendissime (Morone) sait très bien* - écrit Pia au cardinal Gonzaga le 28 juillet 1559 - *que si le pape mourait avant que fût expédiée la cause, elle pourrait entrer en conclave, et Sa*

*Le cardinal Giovanni Morone*

*Sainteté Elle-même le sait ainsi que les cardinaux juges, et c'est pourquoi le pape sollicite l'expédition…"* (p. 535). Quand le 18 août arriva la nouvelle que Paul IV était entré en agonie, l'ambassadeur florentin Ricasoli écrivit au duc que *"Morone sortira, lorsque Sa Sainteté aura fermé les yeux"* (p. 538). Après vingt-sept mois d'incarcération, Morone sortit de prison, formellement encore sous procès, deux jours après la mort du Pape, survenue le même 18 août.

**La bulle *Cum ex apostolatus* immédiatement inobservée**

La désincarcération de Morone et son entrée en conclave, malgré la bulle de Paul IV, fut favorisée par la révolte "populaire" qui éclata le matin du 18 août, avant même la mort du Pape. Non seulement furent assaillis les palais des Carafa, détruites les insignes de la famille napolitaine, abîmée et ensuite jetée dans le Tibre la statue du Pontife (dont le cadavre risqua de finir de la même façon) mais, chose encore plus grave, furent également pris d'assaut la prison de Ripetta, qui était celle de l'Inquisition, ainsi que le couvent des dominicains à la Minerve : les prisonniers furent libérés, les frères malmenés et surtout les archives inquisitoriales et les actes des procès furent brulés. "*La macabre fête dura quatre jours*" (p. 541). Il est difficile de croire à la révolte spontanée et non dirigée, d'autant plus que non seulement les hérétiques italiens plus ou moins cachés exultèrent, mais que les autorités elles-mêmes laissèrent d'abord faire les séditieux et ensuite, une fois Pie IV élu comme nouveau Pape, on s'employa à accorder la pleine amnistie aux coupables (bulle du 15 mai 1560, p. 577).

Dans ces conditions, dans la période du Siège vacant, les cardinaux devaient décider s'ils devaient admettre ou non le cardinal Morone, tout juste libéré de prison, au Conclave : au fond, il était encore formellement en procès pour hérésie ! Le 18 et le 21 août le cardinal Morone présenta deux avis juridiques, préparés précédemment, pour réaffirmer son droit à participer à l'élection du successeur de Paul IV. Une première réunion des cardinaux, le 19, ne résolut rien. La seconde réunion, celle du 22 août, fut décisive, même si combattue, et juridiquement très discutable ([2]). La libération et l'entrée en conclave de Morone fut décidée avec 13 votes favorables et 12 contre sur les 25 cardinaux présents à Rome, une victoire laborieuse due à l'appui "*de la cour espagnole, de l'empereur Ferdinand I^er^, de Côme de Médicis, d'Ercole Gonzaga, de Guido Ascanio Sforza*" (ces deux derniers étaient cardinaux). "*La pourtant risquée libération de Morone*" "*impliquait l'évident désaveu de la bulle Cum ex apostolatus officio*" (p. 542). Le 5 septembre Morone faisait son entrée au conclave, qui, avant même la sentence d'absolution, en garantissait "*l'innocence de toute tache d'hérésie, du moment qu'il n'était pas pensable que le successeur de Paul IV pût être élu avec la voix d'un hérétique*" (p. 345).

**Le pontificat de Pie IV**

Le conclave de 1559 dura longtemps, de septembre à Noël, et se conclut par l'élection de Gian Angelo de Médicis,

milanais comme Morone et qui considérait ce dernier comme "*un ange du paradis*". Quel qu'il soit, le Pape est toujours le Christ qui par l'intermédiaire de Pierre gouverne l'Église ; ne put donc faire défaut la continuité doctrinale scellée par le Concile de Trente que précisément Pie IV acheva en nommant comme légat… le cardinal Morone (raison pour laquelle les auteurs de la biographie moronienne le définissent comme "*l'hérétique qui sauva l'Église*"). Cela, du point de vue de la divine assistance du Christ au successeur de Pierre, par laquelle le Christ "est avec Pierre" pour enseigner, sanctifier, légiférer. Mais cela n'exclue pas que - d'un point de vue humain et dans les choix pratiques de gouvernement - un pontificat puisse être à l'opposé d'un autre. Il en fut ainsi pour ce qui concerne Jules III et Paul IV, Paul IV et Pie IV, et ensuite Pie IV et saint Pie V. Le 10 janvier 1560 fut absous Egidio Foscarari, successeur de Morone comme évêque de Modène, et comme lui poursuivi pour hérésie. Le 6 mars 1560, par la bulle *Inter cœteras pastoralis curæ*, Pie IV décrétait non seulement que Morone était "*innocent et très innocent*" mais aussi que les vexations subies par lui avaient été "*téméraires, iniques, illicites et iniques*" (p. 565), obligeant Ghislieri et Puteo à en signer le texte (p. 566) promulgué par le consistoire du 13 mars qui s'ensuivit. Les absolutions ne finirent pas ici : le 7 mars furent absous Mario Galeota et l'évêque de Messine, Giovan Francesco Verdura, le 27 mai, l'évêque de Cava dei Tirreni, Giovanni Tommaso Sanfelice, le 4 juin 1461, Pietro Carnesecchi, qui avait pourtant été condamné par Paul IV et qui le sera à nouveau par saint Pie V (p. 569). Il éloigna de Rome le Grand Inquisiteur, le cardinal Ghislieri, l'expédiant dans le petit et lointain diocèse de Mondovì, souhaitant qu'il y restât pour toujours (p. 571). À tous était claire "*sa volonté de changer en rupture avec les orientations politiques et religieuses de son prédécesseur*" (p. 570) cher-

*Le Pape Pie IV*

chant "*à reprendre le contrôle du Saint-Office*" (p. 571) non sans difficultés (Ghisleri réussit à empêcher la nomination comme cardinal du patriarche d'Aquilée, voulue par le Pape et par Morone (p. 572), comme il réussit pour le moment à empêcher le projet d'accorder l'usage du calice et le mariage des prêtres en Allemagne (p. 575). Il fut inflexible au contraire avec les neveux de Paul IV (déjà tombés en disgrâce auprès de leur oncle à la fin du pontificat) parmi lesquels le cardinal Carlo, qui fut arrêté en juin 1560 et mis à mort l'année suivante (pp. 577-582) et le cardinal Alfonso qui fut emprisonné. Le cardinal Rebiba, créature de Paul IV, fut également incarcéré pendant une année. Si la famille de Paul IV finit tragiquement, tout le contraire advint, sous Pie IV, au cardinal Morone, nommé légat au Concile de Trente (1560) qu'il présida jusqu'à sa conclusion, ou à l'archevêque de Salerne, Seripando, fait cardinal (1561) même si précédemment il avait dû rétracter ses erreurs au sujet de la justification…

**Une élection inattendue : le conclave de 1565-1566**

Pie IV étant mort le 9 décembre 1565, le conclave commença le 20 décembre, et se termina le 7 janvier par l'élection inattendue du Cardinal

Alexandrin (qui prit le nom de Pie V), Michele Ghislieri. Inattendue, puisque la moitié des cardinaux étaient des créatures de Pie IV et le vieux "parti impérial" soutenait son candidat de toujours, le Cardinal Morone, qui avait accordé en Allemagne la communion sous les deux espèces et promettait de concéder le mariage des prêtres. Le neveu de Pie IV, saint Charles Borromée, se proposait même de faire élire immédiatement Pape Morone "par adoration" (sans même de scrutin). Mais du fait du passé, le parti impérial fidèle aux Habsbourg (et donc aussi aux "spirituels" comme l'avaient été Pole et Morone) s'était déchiré pour la division des domaines héréditaires : les Habsbourg d'Allemagne cherchaient toujours un accord avec les protestants, alors que la politique de ceux d'Espagne s'était inversée, sous le règne de Philippe II qui, tout en mettant en apparence le nom de Morone parmi ses candidats, misait au contraire sur l'Alexandrin, un fidèle entre les fidèles de Paul IV - c'est vrai - mais à l'égard duquel n'existaient plus les motifs d'hostilité qui avaient existé envers le vieux pontife antiespagnol, Carafa. Les cardinaux partisans de Carafa, parmi lesquels Ghislieri, ne manquèrent pas de rappeler le procès pour hérésie subi par Morone, en portant au conclave les actes du procès qui démontraient la culpabilité du prélat milanais, absous "*par grâce mais non par justice*" uniquement en vertu d'une bulle de Pie IV. C'est ainsi que manquèrent à Morone le 23 décembre, 5 voix sur les 34 nécessaires, et le 7 janvier le même saint Charles porta ses voix sur le futur saint Pie V, qui fut ainsi élu comme un Paul IV ressuscité (pp. 672-678).

**La bulle *Inter multiplices curas* (21 décembre 1566)**

Entre le Pontife qui conclut le Concile de Trente (Pie IV) et celui qui le mit en application (Pie V) il y eut une absolue continuité doctrinale. Et il ne pouvait en être autrement, puisque sous l'un et l'autre Pie il y a toujours le Christ qui a dirigé, sanctifié, enseigné et gouverné l'Église. Mais dans les choix contingents, et dans l'orientation politique et religieuse, le retournement ne put être plus clair, comme le fut celui, d'orientation contraire, entre le pontificat de Paul IV et celui de Pie IV. Les auteurs écrivent au sujet de saint Pie V : "*pour lui, les années du pontificat de Pie IV - qui n'avait pas perdu une occasion de manifester une profonde hostilité à son égard - avaient été des années d'amertume et de mise en marge*" (p. 679) ; nonobstant cela, il prit le nom de Pie "*en signe de gratitude pour le soutien inopiné que lui offrit au conclave Borromée*". Les hommes de Paul IV, en l'honneur de qui il fit ériger le monument funèbre à S. Maria sopra Minerva, l'église des dominicains et de l'Inquisition (pp. 680-681) aux frais du Sénat coupable des émeutes intervenues à la mort du Pape, revinrent à la Curie ; il réhabilita les neveux Alfonso, Carlo et Giovanni Carafa, en annulant le procès fait par Pie IV, en 1567, fit arrêter le gouverneur de Rome Alessandro Pallantieri "*qui avait été le procurateur fiscal de ce retentissant procès judiciaire (sous la discrète supervision de Morone)*" et en 1571 il le fit mettre à mort à l'endroit même où avait été décapité Giovanni Carafa (p. 682). Il rendit à l'Inquisition la faculté d'absoudre de l'hérésie, que Pie IV avait donnée aux évêques (p. 688). La mort de Giulia Gonzaga (16 avril 1566) et la confiscation de sa correspondance permit la nouvelle arrestation de Carnesecchi au mois de juin, son extradition, le nouveau procès et la mise à mort (1er octobre 1567) de l'ancien secrétaire de Clément VII et ami de Morone, que Pie IV avait au contraire absous (p. 689). L'ambassadeur vénitien fait remarquer comment il arriva que "*dans une même matinée 'Carnesecchi, qui fut absous par le pape Pie IV,*

*Le Pape saint Pie V*

*mourût, et que 'le cardinal Caraffa et le duc de Paliano qui furent mis à mort par le même pape Pie aient retrouvé sinon la vie du moins une bonne réputation"* (p. 690). De 1566 à 1569 il fit édifier le palais du Saint-Office, rappelant l'indigne assaut contre l'Inquisition advenu à la mort de Paul IV, et dont les auteurs furent par la suite amnistiés par Pie IV : de tels actes étaient considérés comme des crimes de lèse-majesté (bulle *Si de protegendis*) (p. 692). Durant le procès Carnesecchi on enquêta sur Morone, qui, justement, ne voulut pas assister à la condamnation à mort de son ami (p. 699). Les investigations sur Morone continuèrent durant le procès d'Endimio Calandra, ancien secrétaire du cardinal Gonzaga (pp. 701-704) et l'enquête sur l'archevêque d'Otrante, Pietro Antonio Di Capua (pp. 704-706), ainsi que durant les procès de Donato Rullo, de Guido Giannetti da Fano, de Mario Galeota et de Nicola Franco (comme Pallantieri ancien collaborateur de Morone, et qui, comme lui, finit mal). À ce moment, "*dans l'hiver 1569-1570 le projet de renfermer encore une fois Morone au Château Saint-Ange et de rouvrir le procès à sa charge fut à deux doigts de se réaliser*" (p. 712). À la fin prévalut la raison d'État, ou de l'Église, qui ne conseillait pas d'engager un procès contre celui qui avait pourtant toujours présidé, au nom du Pape, le Concile tridentin (cf. pp. 711-723). Le procès Morone ne fut donc plus officiellement rouvert, sinon par personne interposée : celle de Carnesecchi. Et c'est en cette année de l'arrestation de Carnesecchi que saint Pie V promulgua par la bulle *Inter multiplices curas* (21 décembre 1566) "*une série de dispositions qui désavouaient toute l'œuvre de Pie IV en matière d'Inquisition. Sur la base de sa vieille expérience, en effet, le pape se disait conscient que certains coupables, au moyen de témoignages mensongers et de faux documents, avaient réussi à obtenir des sentences absolutoires de la part non seulement d'inquisiteurs locaux, mais aussi 'sub plumbo vel annulo piscatoris expeditas' et (comme c'était le cas de Morone) qu'ils avaient fait approuver en consistoire par des pontifes qui avaient imposé au Saint-Office un silence perpétuel et l'interdiction d'enquêtes ultérieures. D'où de fictifs repentirs pour rentrer au sein de l'Église Catholique, qui permettaient aux anciens accusés de continuer à répandre leur venin. Ces imprudentes absolutions étaient maintenant annulées, et était restituée au tribunal suprême de la foi la faculté de rouvrir les procès même au cas où ils concerneraient des 'évêques, archevêques, patriarches, primats, (…) cardinaux, légats y compris de latere, comtes, barons, marquis, ducs, rois et empereurs' surtout en cas de nouvelles preuves ou de doutes que les absolutions auraient été extorquées de manière frauduleuse. De fait, avec cette disposition Pie V jetait une ombre pesante d'illé-*

*gitimité - et de toute façon offrait l'instrument juridique de leur annulation - sur les absolutions de Grimani, de Di Capua, de Sanfelice, de Foscarari, de Carnesecchi et surtout de Morone, ultérieurement remis en cause puisqu'on confirmait la validité de la bulle 'Cum ex apostolatus officio' par laquelle Paul IV, le 15 février 1559, avait décrété l'inéligibilité à la tiare de tout cardinal qui se serait rendu même seulement suspect d'hérésie".* Elena Bonora (cf. les notes) parle, à propos de la bulle '*Cum ex apostolatus*' d'une *"mesure législative caractérisée par l'ambiguïté de ses interprétations et par l'ampleur et la gravité de ses implications"* qui trouvait un précédent dans la bulle de Jules II *Cum tam divinis* du 16 février 1513 sur la nullité de l'élection simoniaque. Mais "*à qui revenait la prise en charge d'un tel rôle*", autrement dit d'établir si quelqu'un avait été hérétique ou suspect d'hérésie ? "*Au concile général ? Au collège cardinalice ?*" (sûrement pas aux personnes privées !). Exclus ces sujets, restait le Tribunal du Saint-Office, comme c'était en effet le cas dans le procès Morone. Le critère juridique pour l'exclure de la voix active et passive au conclave était précisément le procès en cours de la part de l'Inquisition. Et c'est ce que de fait confirmait à nouveau la bulle de saint Pie V, qui confiait à nouveau à l'Inquisition toutes les questions de foi.

À la mort de saint Pie V, Morone participa pour la dernière fois à un conclave, celui de 1572 qui élit Grégoire XIII Boncompagni, mais désormais son étoile et ses chances d'une élection à la papauté étaient définitivement passées. "*À la fin* - concluent les auteurs - *on peut dire que Paul IV réussit à avoir vaincu sa guerre personnelle avec lui et, s'il n'eut pas le temps de le condamner après plus de deux années de prison et un procès de presque dix ans, il atteignit au moins le but d'en empêcher l'élection à la tiare. La bulle Cum ex apostolatus officio, autrement dit, a été substantiellement efficace, et cela aux dépens de Morone, contre lequel elle avait d'ailleurs été spécialement promulguée. Dans les dernières années de sa vie, bien que 'tenu universellement pour homme de valeur', il resta pour le plus grand nombre quelqu'un qui fit l'objet d'une enquête pour cause de foi"* (p. 782).

**Et maintenant…**

La situation d'alors présente d'impressionnantes analogies avec l'actuelle, c'est-à-dire avec des similitudes et (plus encore) avec des différences. À cette époque, comme aujourd'hui, beaucoup croyaient qu'il n'y aurait plus eu d'espérance pour l'Église Catholique, qui au contraire se préparait à une vraie réforme spirituelle. Paul IV craignait que le démon mît sur le Siège de Pierre un "pontife" infecté d'hérésie : ce qui, à peu de chose près n'arriva pas alors, est arrivé de nos jours. La bulle de Paul IV, déjà juridiquement non appliquée alors, ne peut juridiquement s'appliquer aujourd'hui, malheureusement, mais démontre qu'"*un Pape ne peut être hérétique*" pas plus qu'un hérétique (du moins non occulte) ne peut être Pape. Enfin, les vicissitudes des divers pontificats du XVI[e] siècle nous rappellent qu'une chose est le Pape, Vicaire du Christ et successeur de Pierre, autre chose sont les personnalités des hommes qui occupent cette sublime dignité : un absolu 'concordisme' conduit à une mauvaise apologétique.

*Terminé le 23 mai 2020, jour de l'exaltation au pontificat de Paul IV d'heureuse mémoire*

**Notes**

1) "*Au cas où ils auraient dévié de la foi catholique ou seraient tombés dans l'hérésie, ou seraient tombés dans le schisme ou l'auraient provoqué, ou auraient été pris en flagrant délit d'hérésie, ou l'auraient confessée, ou que cela se serait révélé sur la base de preuves"* comme le traduit Elena Bonora, de l'Université de Parme, in *Conflitti d'autorità tra vescovi, papato e Sant'Ufficio"*, note 43, consultable en ligne.

2) Elena Bonora (*op. cit.) parle encore de la question* : "*la libération de Morone arrivée pendant la va-*

*cance du siège était une initiative juridiquement controversée d'après l'avis de Pietro Belo, procurateur fiscal du Saint-Office, qui dans une inédite anthologie de réponse dédiée en 1572 à Grégoire XIII par son fils Lorenzo, lui aussi procurateur fiscal de l'Inquisition, abordait la question 'an collegium cardinalium possit sede vacante excarcerare cardinalem per prædefunctum pontificem carceratum'* (…)" (note 52).

**Recensions**

# Les Jésuites et les Statuts sur la "pureté du sang"

Ce n'est pas un livre contre les Jésuites (certainement pas dans l'intention de l'auteur). Je me réfère à l'ouvrage de Robert Aleksander Maryks : *The Jesuit Order as a Synagogue of Jews* (L'ordre des Jésuites est une Synagogue de Juifs). La phrase qui donne son titre au livre de Maryks fut prononcée par le Roi d'Espagne Philippe II (p. 133), étonné par le singulier phénomène ; le sous-titre exprime mieux l'objet de l'ouvrage *Jesuits of Jewish Ancestry and Purity-of-Blood Laws in the Early Society of Jesus* (Jésuites d'ascendance juive et Lois sur la pureté du sang aux premiers temps de la Compagnie de Jésus).

Ce livre comporte donc deux sujets : les Statuts sur la pureté du sang (en espagnol "limpieza de sangre") d'un côté, qui concernaient les "*nouveaux chrétiens*" ou "*conversos*", c'est-à-dire les chrétiens d'ascendance juive ou musulmane, et le grand nombre de ces "nouveaux chrétiens" parmi lesquels les Jésuites ibériques.

Dans le premier chapitre Maryks traite du contexte historique des Statuts discriminatoires des "nouveaux chrétiens" (1391-1547), de la *Sentencia-Estatuto* de Pedro de Sarmiento (1449), condamné par Nicolas V (*Humani generis inimicus*, texte latins pp. 257-260) jusqu'aux plus célèbres statuts (1547) de l'archevêque de Tolède, Juan Martinez dit Silíceo, créé cardinal par Paul IV. À tort, on prétend (par exemple avec Poliakov) que ces statuts ont transformé l'ancien antijudaïsme chrétien (mais qui répond à l'antichristianisme juif) en antisémitisme raciste : l'exclusion des judéo-chrétiens concernait seulement les convertis après les baptêmes de masse de 1391 et ne concernait pas les bénéfices spirituels mais seulement les bénéfices temporels, et qu'il était motivé par le danger des conversions insincères ou seulement partielles, telles celles des Marranes (qui pratiquaient de manière cachée les rites judaïques) et celle des Alumbrados, hérétiques "spirituels" presque tous d'origine "conversa" (cf. STEFANIA PASTORE, *Un'eresia spagnola. Spiritualità conversa, Alumbradismo e Inquisizione 1449-1559*, Olschki, Firenze, 2004) : dans ce contexte historique déterminé, des discriminations qui normalement n'auraient pas eu de raison d'exister (sinon dans la mesure où saint Paul lui-même recommande la prudence envers les néophytes) devenaient inévitables.

Maryks examine ensuite l'attitude de la Compagnie de Jésus à l'égard des Statuts, et le problème des "nouveaux chré-

• **ALEKSANDER MARYKS**
*The Jesuit Order as a Synagogue of Jews,*
Brill, Boston
2010
(282 pages)

tiens" en général, problème étroitement lié à celui de l'Inquisition (espagnole, mais pas seulement). En effet, les défenseurs des Statuts de la "*Limpieza de sangre*" et de l'étroite collaboration avec l'Inquisition, à commencer par le propre neveu de saint Ignace, Antonio de Araoz, ne manquèrent pas dans la Compagnie mais les fermes adversaires ne manquèrent pas non plus, parmi lesquels se détachait saint François Borgia, favorable au contraire à une étroite collaboration entre les Jésuites et l'École de Jean d'Àvila - lui-même "converso" - composée quasi exclusivement de convertis du Judaïsme (le Père Maître Àvila fut béatifié par Léon XIII, "canonisé" par Paul VI et déclaré "docteur de l'Église" par Benoît XVI). Dans un appendice, Maryks publie (en italien) un mémoire (écrit vers 1588) du père jésuite Benedetto Palmio (1523-1598), provincial de Lombardie très proche de saint Charles, et par la suite assistant général pour l'Italie, qui attribue à l'influence du Père Borgia (à son tour 'trompé' par un frère "converso", Juan de Tejeda) ([1]) le poids croissant des "nouveaux chrétiens" dans la Compagnie, cause de dissensions internes et de graves dangers. Et en effet les "nouveaux chrétiens" ne manquèrent pas dans la première Compagnie : des six compagnons de saint Ignace dans la fondation de la Compagnie (Montmartre 1543), Pierre Fabre, saint François Xavier, Simão Rodrigues, Diego Laínez (1512ca-1565) premier successeur de saint Ignace, Alfonso Salmeron, et, Nicolas Alonso de Bobadilla (1509ca-1590), quatre étaient d'origine "conversa" (Rodrigues, Lainez, Salmeron et, semble-t-il, Bobadilla), même si Palmio estimait Laínez ("*un vrai israélite en qui il n'y a pas d'artifice*") et Bobadilla paradoxalement s'opposait aux "conversos". Au contraire, le "converso" (et biographe de saint Ignace) Pedro de Ribadeneyra (1525-1611), fut parmi les pro-"conversos", comme son ami Luis Santander (1527-1599), de l'école avilienne ; et Diego de Guzman et Gaspar de Loarte étaient recherchés par l'Inquisition en tant qu'aviliens. Le secrétaire de saint Ignace, Juan Alfonso de Polanco (1524-1576), était un "converso". Juan Jeronimo Nadal (1507-1580), probable descendant de juifs de Majorque, fut un ardent défenseur des "conversos", comme le diplomate Antonio Possevino (1533-1611). Le théologien et premier cardinal jésuite, Francisco de Toledo (1532-1596), était d'ascendance juive, comme l'étaient les théologiens Juan de Mariana (1536-1624), Francisco Suarez (1548-1617) (qui soutint la législation contre les "conversos"), Gregorio de Valencia (1549-1603) et Diego de Ledesma (1524-1575). Les "conversos", Polanco et Nadal formaient un "triumvirat" avec le Père Cristobal Sanchez de Madrid (1503-1573), dit le "docteur Madrid", lui aussi d'origine juive. Les exégètes Juan de Maldonado (1533-1583) et Luis del Alcazar (1554-1613), le célèbre prédicateur des Exercices Francisco de Villanueva (1509-1557), le "mémorialiste" Dionisio Vasquez (1527-1589), le juriste Garcia Giron de Alarcon (1534-1597) furent des "conversos". Le groupe des "conversos" de Medina del Campo comprenant les frères Loarte (Baltasar et Gaspar - déjà cité) et José Acosta (1540-1600) avec ses quatre frères, tous jésuites, est moins connu. Et l'on pourrait citer avec Maryks Juan Bauptista Pacheco, Cristobal Rodriguez, Alonso Ruiz, Hernando de Solier (1526-1603), Enrique Enriques (1536-1608), Pedro de Parra (1521-1593), Manuel de Sà (1528-1596), Juan Jeronimo, Baltasar de Torres, Juan Alonso de Vitoria, Giovanni Battista Eliano ou Romano (1530-1566), Alfonso de Castro, Alfonso de Pisa (1528-1598) qui fut accusé d'averroïsme, et beaucoup d'autres. Nombre d'entre eux, au regret de Palmio, enseignèrent au Collège Romain (par ex. Vasquez, Mariana, Ledesma, Parra, Acosta, de Sà, Eliano… cf. CATTO, pp. 63-64). Enfin, Maryks signale plu-

sieurs personnages ayant un fond "converso" ou Alumbrado (jamais condamnés en tant que tels, cependant) qui eurent ensuite affaire avec saint Ignace, comme Pedro Cuadrado, Francisco (franciscain) et Pedro Ortiz, Manuel Miona (c. 1477-1567) qui fut confesseur de saint Ignace, Miguel Eguia (1495-1546), imprimeur qui publia Érasme et Juan de Valdés, et le frère Diego, lui aussi confesseur de saint Ignace.

Dans le second chapitre de son ouvrage, Maryks expose la politique philo-"conversos" des premiers jésuites, en en fixant la période entre 1540 et 1572, c'est-à-dire jusqu'à la mort du second successeur de saint Ignace, saint François Borgia, même si ne manquèrent pas, comme déjà dit, les opposants à cette politique au sein de la Compagnie. Les choses changèrent avec la mort de Borgia et la troisième congrégation générale qui s'ensuivit. Le troisième successeur de saint Ignace aurait dû être le "converso" Polanco, soutenu par les Pères espagnols, qui étaient en majorité ; les italiens et les portugais s'opposaient à lui, et ils obtinrent du Pape Grégoire XIII que ne fût pas nommé un espagnol : ce fut ainsi que, sur intervention du Pape, le nouveau général fut le flamand Éverard Mercurian, qui commença à éloigner discrètement les "nouveaux chrétiens" des postes de responsabilité, suscitant la sédition des "Mémorialistes" espagnols, que Maryks démontre être en grande majorité d'ascendance juive (nombre d'entre eux étaient disciples du Maître Àvila, l'un d'eux était même parent de Baruch Spinoza, pp. 125-128). Sous le successeur de Mercurian, Claudio Acquaviva (cinquième préposé général de la Compagnie depuis 1581, élu par la quatrième congrégation générale), se joignit à la décision contestée de se conformer, au cours de la cinquième congrégation générale de 1593, aux statuts de "limpieza de sangre" déjà en vigueur en Espagne et dans les autres ordres religieux, règle qui resta en vigueur jusqu'en 1946. Cependant, comme Maryks le rappelle, les exceptions, parmi lesquelles Alexandre de Rhodes (1583-1660), Baltasar Gracian (1601-1658) ou le fameux Antonio Vieira (1608-1697), ne manquèrent pas.

Mais quelle influence pouvait avoir sur les descendants le simple fait de descendre d'ancêtres juifs ou maures ? À part les cas déjà signalés des Marranes ou des Alumbrados (cas semblables, mais aussi opposés, puisque les premiers étaient liés aux 'œuvres' du mosaïsme, alors que les seconds méprisaient les 'œuvres' du catholicisme - comme les pratiques liturgiques, ascétiques, monastiques - pour leur préférer l'illumination intérieure directe au moyen de l'oraison mentale), on peut émettre l'hypothèse que ce contexte - en plus d'un évident philo-judaïsme et d'un aussi évident anti-antijudaïsme - a favorisé certaines ouvertures audacieuses quant au salut des infidèles. Qu'on pense par exemple à l'"accomodatio" (adaptation) des Exercices Spirituels pour les Juifs, les musulmans et les hérétiques préconisée par Jeronimo Nadal, qui prévoyait de leur donner le principe et fondement et les méditations de la première semaine "nihil de Trinitate… nihil de Christo… illis proponendum", en obtenant le pardon des péchés par la contrition parfaite, en donnant ensuite la méditation du Roi temporel et des deux étendards "ad unum Deum referendæ" pour arriver à l'élection "ce qui n'est pas difficile pour les musulmans qui professent que tant notre loi que leur coran conduisent au salut" (le texte à l'usage interne et resté longtemps inédit, composé par Nadal pour répondre à la 'censure' faite aux Exercices, pourtant approuvés par Paul III, par le frère dominicain Tomàs Pedroche, est maintenant traduit en espagnol et peut se trouver facilement à cette adresse : https://www.ignaziana.org/apologia.pdf).

L'"accomodatio" de Nadal pourrait ensuite à son tour expliquer celle pratiquée par les Pères Ricci (1552-1610), Valignano (1539-1606) et Nobili (1577-1656) dans la question des rites chinois, japonais et malabares.

En concluant cette recension, je voudrais préciser que les grands Saints d'origine "conversa" qui ont honoré l'Église et réjoui le Paradis ne manquent pas : il suffit de penser à sainte Thérèse et à saint Jean de la Croix. Par ailleurs, les "nouveaux chrétiens" ont aussi souvent constitué un terrain favorable à d'insidieuses hérésies : qu'on pense au cas de Juan de Valdés dont j'ai déjà parlé dans un article de *Sodalitium* (n° 36, *"L'hérésie aux sommets de l'Église"*) puisqu'il fut l'inspirateur des cardinaux Morone, Pole et autres, suspects d'hérésie par Paul IV et saint Pie V (récemment est parue une intéressante biographie de Morone : M. Firpo, G. Maifreda, *L'eretico che salvò la Chiesa. Il cardinale Giovanni Morone e le origini della Controriforma,* Einaudi, 2019). Dans les périodes de crise tout spécialement, Dieu suscite des Saints et des mouvements spirituels qui, précisément par les sommets atteints, peuvent courir des risques quant à l'orthodoxie : qu'on pense par exemple au phénomène des fraticelles et des spirituels dans le milieu de la vigoureuse famille franciscaine. Dans la Contre-Réforme aussi, des plantes plantées par le Père céleste rencontrèrent des difficultés de ce genre, comme les Capucins, qui risquèrent de succomber avec l'apostasie de leur Vicaire général, c'est-à-dire leur supérieur, Bernardino Ochino, lui aussi disciple de Valdés (cf. M. Camaioni, *Il Vangelo e l'Anticristo. Bernardino Ochino tra francescanesimo ed eresia,* Il Mulino, 2018), ou les Barnabites, fondés par saint Antoine Marie Zaccaria, qui furent suspectés à cause du frère dominicain Battista da Crema (dont les ouvrages furent mis à l'index) qui fut le directeur spirituel de Zaccaria et de saint Gaétan de Thiène, fondateur avec Gian Pietro Carafa des Théatins. Gian Pietro Carafa, précisément, voulut et obtint de Paul III l'institution du Saint-Office (*Licet ab initio*, 1542) et, devenu Pape sous le nom de Paul IV, comprit la nécessité et l'urgence de cette nouvelle Inquisition pour extirper le cancer de l'hérésie : la seule renaissance spirituelle commencée par la Contre-Réforme courait en effet le risque de se contaminer sans le contrôle rigide de la suprême congrégation romaine, qui séparerait le bon grain de l'ivraie. Les pontificats de saint Pie V et de Sixte V, en particulier, continuèrent l'œuvre de Carafa et apportèrent une contribution décisive, en plus de celle de nombreux nouveaux ordres religieux, parmi lesquels les Jésuites eux-mêmes, pour sauver la barque de Pierre de la tempête de la pseudo-réforme protestante. Sainteté de vie et orthodoxie de doctrine doivent toujours procéder ensemble, même si, à cette fin, les organes préposés à l'orthodoxie doivent purifier, même par le feu de l'épreuve, l'or très pur de la sainteté.

*Abbé Francesco Ricossa*

**Note**

1) Saint Ignace lui-même, par une célèbre lettre de 1549 à saint François Borgia dut éteindre les enthousiasmes joachimites et millénaristes des jésuites Andres de Oviedo et Francis Onfroy, influencés par les 'visions' du tertiaire franciscain Juan de Tejada, qui voyaient en Borgia le futur "Pape Angélique" (cf. aussi : M. Catto, *La Compagnia divisa,* Morcelliana, 2009, pp. 56-6 ; Aa. Vv. *Dizionario storico dell'Inquisizione,* Ed. della Normale, rubrique s. Francesco Borja).

## La question juive

En lisant la revue française *Rivarol,* j'avais noté avec intérêt la rubrique *Le coin du talmudiste*, tenue pendant de longues années par *Juda le Prince* (pseudonyme qui se réfère à un célèbre talmudiste du passé). Les *Éditions Saint Agobard* (en souvenir d'un évêque de Lyon de l'époque carolingienne que Ju-

les Isaac comptait parmi les principaux représentants de l'"enseignement du mépris") ont ensuite rassemblé en un volume de presque 500 pages les articles en question, revus, corrigés et augmentés par quelques nouvelles contributions. L'ouvrage, *Talmud, voyage au bout de la nuit*, est consacré entièrement au Talmud, à l'exception de deux chapitres, dédiés l'un à la Cabale et l'autre à l'Islam ; une préface de l'abbé Olivier Rioult (l'éditeur) et une postface tirée d'une bulle du Pape Innocent IV complètent le volume. L'auteur admet ne pas avoir la Foi, ce qui est un grave inconvénient ; ce l'est toujours, mais surtout si l'on entend traiter d'une matière qui touche d'aussi près les Saintes Écritures. Cependant, il a étudié de manière approfondie la question, peu connue, donnant au lecteur une masse énorme d'informations précieuses : un livre, donc, à lire. L'éditeur, l'abbé Rioult, a également publié son étude *De la question juive. Synthèse*, qui ne s'en tient pas seulement aux sources exégétiques, patristiques, magistérielles et théologiques sur la question, mais aussi, et peut-être un peu trop, aux sources 'laïques', même si intéressantes, parmi lesquelles l'auteur français Hervé Ryssen, dont un ouvrage a été récemment traduit en italien par les éditions *Virtute e Canoscenza*, synthèse de six livres sur le sujet écrit par l'auteur français entre 2005 et 2010. Si le livre de Juda le Prince traite du Talmud, le dernier livre que nous conseillons (à un public averti) traite quant à lui d'un aspect essentiel de la Cabale. L'auteur en est Moshé Idel : *Il male primordiale nella Qabbalah* (ed. Adelphi, 411 pp., 32). Alors que les trois auteurs présentés jusqu'alors sont étrangers au monde universitaire et mis en marge de la société des lettres, Moshé Idel au contraire en est l'exact opposé. On ne perdra donc pas son temps en le lisant avec le discernement qui s'impose (ce qui n'est pas donné à tout le monde). Idel en effet dévoile au 'profane' un des enseignements centraux de la Cabale juive, c'est-à-dire comment "*le mal précède toujours le bien*" comme le soutient le cabaliste Mosheh Cordovero (1522-1570). Alors que dans le dualisme (zoroastrisme, manichéisme, gnosticisme) il y aurait deux principes premiers, celui du Bien et celui du Mal, dans la pensée cabalistique, au contraire, le Mal précède, précisément, le Bien. Le premier principe donc, (Dieu) serait le Mal. Philosophiquement, l'erreur s'explique en confondant l'indétermination divine, qui est perfection, avec l'indétermination qui est absolue imperfection. Une citation de Hegel placée au commencement de l'ouvrage, montre l'influence que ces idées cabalistiques eurent, par l'intermédiaire de Jacob Böhme ('mystique' luthérien ésotériste), sur le même Hegel et par conséquent sur toute la pensée moderne : "*Mais si Dieu est existence absolue, on peut se demander de quelle existence absolue il s'agit si elle n'est pas toute actualisée, d'autant plus si elle contient le mal à l'intérieur. La grande obsession de Böhme était - étant donné que pour lui Dieu est tout - d'énucléer la négativité, le mal, le démoniaque, de l'intérieur de Dieu, pour en saisir le caractère absolu ; cette obsession caractérise toutes ses œuvres et exprime le tourment de son esprit…*". Je pense qu'à la lumière (obscure) de cette thématique, on peut comprendre, avec horreur, le fond de la question dont nous traitons.

*Abbé Francesco Ricossa*

• **Abbé Olivier Rioult**
*De la question juive. Synthèse*
Édition Saint Agobard 2018

# Réflexion Sur Le Novus Ordo Missæ

*de Mgr Michel Louis Guérard des Lauriers o.p.*

**La "question de la Messe" naquit avec la rédaction d'un "novus ordo missæ" entré en vigueur le premier dimanche de l'Avent de 1969, il y a 50 ans. Le Père Guérard des Lauriers, rédigea le Bref examen critique du Novus Ordo Missæ qui fut approuvé et présenté à Paul VI par les Cardinaux Ottaviani et Bacci ; sur la revue française *La Pensée catholique*, il publia en même temps une autre étude théologique intitulée *L'ordo missæ*.**

Le premier numéro de la revue de théologie *Cahiers de Cassiciacum* porte la date "mai 1979" et, comme on le sait, publiait l'étude du père dominicain M. L. Guérard des Lauriers intitulée *Le Siège Apostolique est-il vacant ?* Il s'agissait de la thèse devenue célèbre sous le nom, précisément, de *Thèse de Cassiciacum*, selon laquelle Paul VI était "pape" seulement materialiter, mais n'était pas Pape formaliter. Élaborée au cours des années précédentes, publiée dans une première version à diffusion réduite, elle était enfin diffusée dans une version augmentée dans la belle et élégante revue d'études théologiques dédiée au Père Guérard des Lauriers et à ses écrits.

À la fin de ce volume - que nous pouvons définir comme historique - était publié également un bref article (cinq pages) écrit par un des jeunes prêtres qui avaient quitté la Fraternité Saint Pie-X pour suivre le Père Guérard des Lauriers : l'abbé Bernard Lucien. L'article (*Le livre du R.P. Guérard des Lauriers sur le N.O.M.)* commençait avec cette annonce qui, hélas, ne put tenir sa promesse : "*attendu et désiré depuis plusieurs années par les esprits qu'anime l'Amour de la Vérité, le livre du Père Guérard sur le N.O.M. (Novus Ordo Missæ) sera bientôt achevé. Bref article d'une trentaine de pages, à l'origine, il est devenu en trois ans une étude extrêmement poussée et précise qui paraîtra, si Dieu veut, en trois volumes*". Mais le livre en question est resté incomplet (comme le resta la *Somme* de saint Thomas, *si parva licet componere magnis*) et c'est aussi pour cela qu'il est resté inédit jusqu'à maintenant.

C'est pourquoi il nous semble de notre devoir, par respect pour la figure de ce grand théologien que fut le Père Guérard et pour l'utilité d'un nombre peut-être restreint mais qualifié de lecteurs, spécialement prêtres (espérons-le), de faire imprimer [1] cette œuvre qui commença dans la lointaine année 1976 - le fameux 'été chaud' de la 'suspens a divinis' de Mgr Lefebvre qui rendit la question de la Messe connue du monde entier - et qu'il espérait publier en 1979. Au cours de toutes ces années, le texte dactylographié du Père Guérard des Lauriers a été lu et étudié par peu de personnes, parmi lesquelles les séminaristes de notre séminaire "Saint Pierre Martyr" quand ils doivent aborder le traité des sacrements.

La "question de la Messe" naquit avec la rédaction d'un "novus ordo missæ" entré en vigueur le premier dimanche de l'Avent de 1969, il y a 50 ans. Le Père Guérard des Lauriers, alors enseignant à l'Université Pontificale du Latran à Rome, rédigea le *Bref examen critique du Novus Ordo Missæ* qui fut approuvé et présenté à Paul VI par les Cardinaux Otta-

1) Une version informatique partielle au format PDF a été diffusée par l'abbé Hervé Belmont en 2006 sur son blog *Quicumque*. À son avis : "*ce texte est impubliable tel qu'il est demeuré : trop fortement marqué par les controverses de l'époque de sa rédaction, trop touffu ou morcelé par les multiples corrections et additions qui n'ont pas été unifiées par la suite*".

viani et Bacci ; sur la revue française *La Pensée catholique* (n° 122), dirigée par l'abbé Luc Lefèvre, il publia en même temps une autre étude théologique intitulée *L'ordo missæ*. Ces deux études (la première fut publiée par les soins de l'écrivain Cristina Campo) sont à la base du refus doctrinal du Novus Ordo Missæ, puisqu'étranger à la foi catholique telle qu'elle est définie solennellement par le saint Concile de Trente ; refus que le Père Guérard des Lauriers manifesta publiquement par la "Déclaration" publiée sur la revue *Itinéraires* d'avril 1970.

Le refus du N.O.M. posait ensuite, dans l'ordre de la praxis, un premier dilemme aux fidèles catholiques : celui de la licéité ou de l'illicéité de l'assistance à la "nouvelle messe". En même temps, et d'accord entre eux, prirent position contre la possibilité d'assister à la "messe" selon le nouveau rite tant le Père Vinson, que le Père Guérard des Lauriers, avec l'article *Assister à la messe ?*, publié dans le n° 24 de mars 1972 de la revue de catéchèse *Forts dans la Foi*, dirigée par le R.P. Barbara. Mgr Lefebvre acceptera de fait la conclusion du Père Guérard des Lauriers seulement au cours de l'été 1981, à l'occasion de la crise ouverte au séminaire d'Écône par un professeur, l'abbé Piero Cantoni (favorable à la licéité d'assister à la 'nouvelle messe').

Restait la question de la validité du "novus ordo". Le *Bref examen critique* n'ignorait pas le problème, traitant de la question dans la note 15 : "*Telles qu'elles figurent dans le nouvel 'ordo', les paroles de la Consécration peuvent être valides en vertu de l'intention du prêtre. Mais elles peuvent aussi ne l'être pas, car elles ne le sont plus par la force même des paroles (ex vi verborum) ; ou, plus précisément : elles ne le sont plus en vertu de leur signification propre, du modus significandi qu'elles ont dans le Canon romain du Missel de saint Pie V. - Les prêtres qui, dans un proche avenir, n'auront pas reçu la formation traditionnelle, et qui se fieront au nouvel 'ordo' pour 'faire ce que fait l'Église', consacreront-ils validement ? Il est légitime d'en douter*".

*Mgr Guérard se préparant à célébrer la Sainte Messe*

Dans l'édition de 1982 du *Bref Examen Critique* rédigée par Mgr Guérard des Lauriers, notre auteur intégrait cette note avec les conclusions auxquelles il était arrivé dans le livre que nous publions et dans la Thèse dite de Cassiciacum.

Mais déjà en 1969 le *Bref Examen* posait donc, avant même que Paul VI "promulguât" le Nouveau Missel, le problème de la validité.

De fait, la première conclusion à laquelle arrivait le *Bref examen*, était que les paroles de la consécration telles qu'elles se trouvent dans le "Novus Ordo" ne garantissaient pas la validité de la consécration et donc de la Messe : "*les paroles de la Consécration* (…) *peuvent aussi ne pas l'être* (valides, n.d.r.) *ex vi verborum ; ou, plus précisément : en vertu du modus significandi qu'elles ont dans le Canon romain du Missel de saint Pie V*". Or, selon les rubriques du *Missale Romanum*, un changement de la forme sacramentelle qui en changerait le sens (*idem non significarent*) rendrait invalide le sacrement (*De defectibus, V : de defectibus formæ, 1*).

Cependant, la même note examinait la possibilité que l'intention encore catholique du prêtre, pût rendre valide la célébration avec le N.O.M., surtout dans les premiers temps :

l'intention subjective et personnelle du "bon" prêtre pouvait-elle suppléer à l'"intention" objective de l'autorité véhiculée par le texte liturgique du nouveau rite ? C'est pourquoi la question (l'intention catholique subjective du "bon prêtre" qui adoptait un rite objectivement invalide) méritait un approfondissement et un éclaircissement que la présente étude du Père Guérard des Lauriers aborde avec une profondeur non dénuée d'un théologique "sens de l'humour".

On remarque que le seul fait de supposer possible une grave erreur doctrinale dans un rite de la Messe approuvé par l'Autorité, et même son éventuelle non validité, présupposait en réalité, bien qu'encore implicitement, que Paul VI n'était effectivement pas l'Autorité. La solution du problème de l'Autorité contribuera à éclairer et à clore la question du problème de la (non) validité du N.O.M.

C'est ainsi qu'après la publication de la Thèse sur les *Cahiers de Cassiciacum*, l'étude sur la (non) validité du N.O.M. perdait une bonne partie de son intérêt, devenant comme un corolaire et une conséquence de la thèse principale, celle sur la vacance (formelle) du Siège Apostolique.

Revenant à l'article de l'abbé Lucien, bien qu'étant conscients qu'"*on ne résume pas un tel ouvrage*", nous essayerons de résumer pour notre lecteur le contenu du livre. Un livre qui aurait dû sortir en trois volumes, puisqu'il aborde la question de la possible invalidité de la "nouvelle messe" de trois points de vue différents : le point de vue du droit, le point de vue de la praxis, le point de vue de la "sagesse" qui consiste à remonter aux causes.

Le premier point de vue est celui de la validité du N.O.M. du point de vue du droit. Qu'est-ce que cela signifie ? "*Examiner le N.O.M.*" explique l'abbé Lucien "*selon son contenu objectif, en rapport avec les normes de validité des sacrements*". Eh bien : pour le Père Guérard des Lauriers, "*l'on ne peut atteindre de certitude au point de vue du droit. Car il manque l'apport de la lumière surnaturelle, tel qu'il eut lieu avec Léon XIII pour les 'ordinations anglicanes'*". Selon l'auteur, donc, du point de vue du droit, on ne peut pas dire qu'est démontrée la validité du N.O.M. (ou même que la question de la non-validité ne peut pas non plus être posée) mais on ne peut pas non plus soutenir, comme faisait le R.P. Barbara, alors chef de file des "sedevacantistes" français, que le N.O.M. était certainement invalide.

Sur la "question de la messe", le Père Guérard des Lauriers se distinguait donc tant des "lefebvristes" que des "barbaristes" (comme on disait alors), exactement comme ce sera le cas sur la "question du Pape".

"*Le volume II*" (pour nous le chapitre II) "*répondra affirmativement à la question : 'Peut-on prouver, avec certitude, que le N.O.M. doit être tenu comme non valide au point de vue de la pratique*". L'abbé Lucien expose l'argument : "*rappelons d'abord qu'en matière sacramentelle on doit, en pratique, s'en tenir au plus sûr. Le jugement de prudence surnaturelle qui commande une action dans cet ordre est donc subordonné au tutiorisme. En ce qui concerne le N.O.M., le Père Guérard montre que le plus probable c'est la non-validité ; toutefois, rappelons-le, on ne peut en prouver avec certitude l'invalidité en droit. On peut donc conclure, a fortiori, qu'il est impossible de prouver avec certitude la validité : si on ne peut démontrer le plus probable, on ne peut non plus démontrer le moins probable. Il faut donc, en vertu du tutiorisme, tenir en pratique le N.O.M. comme non valide*". "*Toute la difficulté de la preuve*" - poursuit l'abbé Lucien - "*réside évidemment dans la 'majeure' : le plus probable c'est la non-validité. Le Père Guérard l'établit soigneusement, mettant en évidence le caractère objectivement équi-*

*voque du N.O.M., caractère incompatible avec la sainteté de l'Église".*

Pour démontrer la "majeure" de son syllogisme (la non validité du Nouveau missel est plus probable), l'auteur examine tant la forme sacramentelle du N.O.M., que l'intention du célébrant (la validité dépend en effet, rappelons-le, de la forme, de la matière et de l'intention).

Sur cet aspect de la question également, l'étude du Père Guérard des Lauriers se distingue par son absolue originalité. Les autres auteurs qui ont traité de la critique du N.O.M. et de sa possible invalidité du point de vue de la *forme* sacramentelle, se sont arrêtés, avec des arguments valables, sur la signification que prend la 'forme' dans le contexte du nouveau missel (en perdant précisément son caractère de 'forme' pour devenir un simple 'récit de l'institution') ou sur les changements de la 'forme' de consécration du vin, où les omissions d'une partie de la 'forme' traditionnelle sont évidentes. Le Père Guérard s'arrête au contraire sur la 'forme' de consécration du pain, dans laquelle il n'y a pas omission, mais ajout (du "*quod pro vobis tradetur")* ; ajout, qui plus est, qui est utilisé couramment par les défenseurs de l'orthodoxie du nouveau missel pour soutenir que la nouvelle 'forme' sacramentelle exprime mieux que l'ancienne le caractère sacrificiel de la Messe (ainsi, par exemple, l'abbé Cantoni, dans sa thèse universitaire publiée avec une présentation de Mgr Gherardini). Le Père Guérard des Lauriers, au contraire, n'hésite pas à dénoncer justement dans l'ajout du "*quod pro vobis tradetur*" à la 'forme' de consécration du pain, la principale viciosité du N.O.M. du point de vue de la 'forme' sacramentelle, et ce malgré les objections historicistes (les hypothétiques anciennes formes sacramentelles) ou celles tirées de la liturgie orientale.

Mais la partie peut-être la plus intéressante du livre que nous présentons au lecteur consiste dans l'examen de l'intention du célébrant : rappelons, en effet, le doute, exprimé dans le *Bref examen critique* sur l'intention subjectivement catholique d'un bon prêtre qui pourrait garantir la validité de la célébration selon le nouveau missel, ou au contraire l'influence d'une intention subjectivement non catholique du célébrant qui pourrait comporter l'invalidité de ladite célébration. Le Père Guérard des Lauriers examine *ex novo* toute la question de l'intention du ministre dans la célébration des sacrements, et particulièrement dans la célébration de la Sainte Messe : "*le Père Guérard établit ensuite la même conclusion, toujours au point de vue de la pratique, par un deuxième argument plus spécifique : c'est la preuve fondée sur l'"intention' du célébrant. La théologie de l'intention du ministre dans les sacrements a subi de nombreuses vicissitudes depuis quelques siècles, sous l'influence du volontarisme. Le Père Guérard rétablit d'une manière lumineuse les droits du réalisme, se fondant essentiellement sur les documents du Magistère et sur la doctrine de S. Thomas. Et il prouve magistralement, résolvant au passage toutes les difficultés qui ont pu être présentées, que le prêtre qui célèbre selon le N.O.M. prend en fait l'"intention de l'Autorité' qui a promulgué ce rite. Et comme cette intention signifiée est objectivement ambiguë (ceci a été démontré dans l'argument précédent) il est impossible d'être assuré que cette célébration soit valide : ce qui nous conduit à la même certitude pratique que précédemment".* Tout étudiant de théologie connaît les longues disputes non résolues entre les différentes écoles théologiques (y compris) sur la question de l'intention requise chez le ministre pour l'administration valide des sacrements. Indépendamment des disputes occasionnées par le nouveau missel, l'étude du Père Guérard sur l'intention du ministre est d'une particulière importance - à mon avis - dans l'étude de la théologie, pour la solution de l'éternel problème.

L'exposition du "principe de l'intention droite" dans l'exposition théologique de la question de l'intention du ministre des sacrements, est sans doute la contribution la plus importante à la théologie que l'auteur donne dans cette œuvre fondamentale. De cette manière, le Père Guérard des Lauriers corrige - également dans ce domaine - une tendance qui a causé, et depuis longtemps, une profonde et négative influence sur la pensée théologique : le volontarisme. L'abbé Lucien écrit (en employant parfois une terminologie en vogue à cette époque, comme l'expression "Église conciliaire") :

"*L'apostasie immanente de l'Église conciliaire n'a si bien proliféré que parce qu'elle a trouvé un terrain favorable. Et ce terrain est le fruit des grandes hérésies du siècle dernier, mais aussi des gauchissements plus anciens qui ont fini par produire ce qu'ils contenaient en germe dès l'origine. Or ceux qui s'opposent farouchement aux effets directement contraires à la foi, sont souvent imprégnés des principes qui en sont la cause profonde. Les suites de cette situation sont graves, et parmi elles se trouve notamment la paralysie croissante de la résistance catholique. Le Père Guérard se livre donc à un exposé critique détaillé du volontarisme, du libéralisme et du modernisme. Il montre aussi comment ces divers constituants de la pensée moderne ont empêché que soit posé avec objectivité, à de (trop) rares exceptions près, le problème de la non-validité du N.O.M".* Les prêtres, les théologiens (et les laïcs aspirants théologiens) qui se sont opposés aux réformes conciliaires sont, on peut bien l'espérer, à l'abri ou exempts du modernisme et au moins pour une bonne partie aussi du libéralisme ; mais bien peu sont exempts de ce volontarisme qui en philosophie et en théologie a d'abord conduit à la décadence de la scolastique avec le nominalisme, et qui a survécu aussi dans la seconde scolastique où l'on chercha une synthèse entre la pensée de saint Thomas et celle des autres écoles théologiques, portant à ce gauchissement, à cette distorsion intellectuelle qui, après Vatican II, n'a plus trouvé ni remède ni frein dans le Magistère. C'est aussi pour ce motif, en plus d'un "libéralisme" diffus (entendu comme mentalité), que les thèses du Père Guérard des Lauriers sur la "question de la Messe" et sur la "question du Pape" sont restées incomprises sinon combattues y compris dans ce qu'on appelle le monde "traditionaliste".

Il nous reste encore - avant de laisser le lecteur au texte même du Père Guérard des Lauriers - le devoir d'illustrer le troisième chapitre ou volume : une tâche ardue, puisque la partie conclusive de l'ouvrage, comme déjà dit, n'a jamais été écrite, même si elle est anticipée dans ses conclusions dans les premiers volumes. Ainsi nous nous en remettrons encore à la plume de l'abbé Lucien, pour exposer au lecteur le raisonnement et les conclusions qui auraient dû être exposés dans le troisième et dernier chapitre.

"*Après avoir étudié ce volume* (le second), *le lecteur s'interrogera certainement : l'opposition du N.O.M. aux notes de l'Église, en particulier à la sainteté (premier argument), les nombreuses données mises en œuvre pour établir le principe de l'intention droite (deuxième argument) ne permettent-elles pas de construire la preuve que le N.O.M. est en droit invalide ? Le Père Guérard maintient sa réponse négative : car pour construire cette éventuelle preuve 'de droit', il faudrait faire état de données d'observation (autres que le contenu objectif du N.O.M.) et donc se placer au point de vue du fait.*

*Toutefois, cette interrogation invite à dépasser le point de vue de la pratique, qui conduit à une certitude subjective subordonnée au 'tutiorisme', pour se placer au point de vue de la Sagesse : et c'est l'objet du troisième volume.*

*Le N.O.M. et ses effets, maintenant manifestes pour tous les observateurs, ont une cause : l'intention qui en est l'origine.*

*Le Père Guérard montre que par cette voie, avec toutes les données que l'on possède sur Paul VI, on peut obtenir une certitude objective de la non-validité du N.O.M. (et plus seulement une certitude subjective portant sur l'utilisation du N.O.M.). Mais la preuve ainsi construite demeure liée à l'induction qui la constitue, et se distingue ainsi essentiellement de l'impossible preuve 'de droit' de type déductif. L'écart qui existe entre ces deux espèces de raisonnements est 'l'humble envers de notre hommage à la Lumière de la très sainte Foi'.*

*Le Père Guérard étudie en détail le cas de Paul VI, à partir de l'observation de ses actes. Il prouve que ce qui arrivait sous ce pontificat, et que le pape SEMBLAIT désapprouver, en RÉALITÉ il le voulait. De cette observation bien établie découlent la non-consistance de cette (pseudo-) autorité et la non-validité du N.O.M : non-validité fondée à la fois sur l'identité entre l'intention du pape et ce qui en est objectivement signifié (le N.O.M. équivoque) et sur l'inexistence d'une promulgation authentique qui aurait garanti ce rite par l'infaillibilité du Magistère ordinaire".*

La preuve inductive en Sagesse (c'est-à-dire par les causes plus hautes) est donc parallèle à la preuve inductive de la *thèse de Cassiciacum*, dont les arguments constituent en bonne part ceux de ce troisième volume inédit.

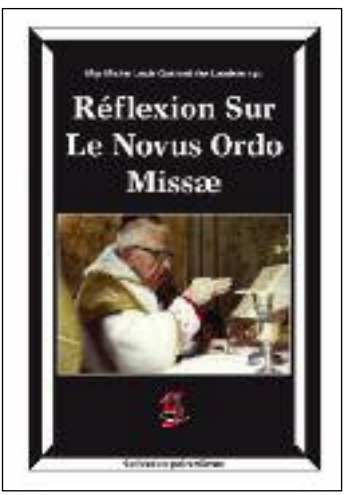


• **Mgr Guérard des Lauriers**
*Réflexion sur le Novus Ordo Missæ*
C.L.S., Verrua Savoia 2019
(396 pages)
**20,00 €**

Ayant eu recours jusqu'ici à l'article de l'abbé Lucien, nous nous en servirons aussi pour la conclusion de notre présentation du livre du Père Guérard des Lauriers :

*"Ce bref aperçu, qui n'est qu'une annonce des grandes parties de l'étude du Père Guérard a seulement tenté d'en faire pressentir la richesse à ceux qui connaissent la qualité des travaux de ce vrai théologien. Nous voudrions surtout que tous les fidèles se décident à faire l'effort de lire cet exposé et de le diffuser au maximum, non seulement auprès des traditionalistes convaincus, pour les conforter dans leur foi, mais aussi auprès de tous les 'bons prêtres' et de leurs 'théologiens' pour qu'ils acceptent enfin de porter un regard objectif sur la crise de l'Église".*

Cinquante ans après l'introduction du nouveau missel, et quarante ans après la publication de cet article et du n° 1 des *Cahiers de Cassiciacum*, alors que l'on peut constater toujours davantage les horribles conséquences de la vacance formelle du Siège Apostolique et de la privation quasi universelle du sacerdoce et du Sacrifice, conséquences visibles à tous, sauf aux aveugles volontaires, l'Institut *Mater Boni Consilii* et le *Centro librario Sodalitium* offrent donc aux catholiques d'aujourd'hui, spécialement aux prêtres, en signe de déférence à la mémoire de Mgr Guérard des Lauriers, ce remarquable support intellectuel pour persévérer dans la défense et dans l'amour de l'Oblation pure de la Nouvelle et Éternelle Alliance. À qui au contraire, préfèrerait à la théologie d'improbables miracles que le Ciel susciterait en faveur de la 'messe de Luther', nous ne savons vraiment que dire, sinon les paroles de l'Évangile : *"Laissez-les : ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles. Or, si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous les deux dans une fosse"* (Matth. 15, 14). Que Dieu nous préserve d'une telle cécité spirituelle.

*Abbé Francesco Ricossa*

L'OSSERVATORE ROMANO

# J. M. Bergoglio et l'éducation sexuelle

*Par l'abbé Ugolino Giugni*

**J.M. Bergoglio répondant aux questions des journalistes, a parlé du "sexe" et de l'éducation sexuelle. Le but de cet article est de comparer les paroles de "François" avec l'enseignement orthodoxe des Papes "préconciliaires", et de faire quelques simples réflexions.**

Le 28 janvier 2019, au cours du vol de retour des "Journées Mondiales de la Jeunesse" (JMJ) qui se sont déroulées au Panama, J. M. Bergoglio a sorti une perle comme il en est coutumier lors de ses interviews habituelles. En répondant aux questions des journalistes, il a parlé du "sexe" et de l'éducation sexuelle. Évidemment ces paroles de Bergoglio ne prétendent pas être l'expression d'un magistère solennel et infaillible ; elles expriment cependant sa pensée manifestée dans sa manière typique d'aborder les questions délicates, qui devraient l'être avec la plus grande attention et la plus grande compétence, mais qui au contraire sont présentées avec une aisance irrévérencieuse et sont résumées en deux temps trois mouvements. Il s'exprime plutôt comme un docteur privé, mais dans l'imaginaire collectif ses paroles sont quand même reçues comme étant les paroles du Pape et ont peut-être beaucoup plus d'influence que de nombreux documents officiels puisque "le Pape l'a dit" "donc on peut le faire… par conséquent il n'y a rien de mal…"

Le but de cet article est de comparer les paroles de "François" avec l'enseignement orthodoxe des Papes "préconciliaires", et de faire quelques simples réflexions.

**Les mots de Bergoglio**

En parlant de la délicate question de l'éducation sexuelle, il a dit : "**Je pense qu'il faut donner une éducation sexuelle dans les écoles. Le sexe est un don de Dieu, ce n'est pas un monstre, c'est le don de Dieu pour aimer. Si certains l'utilisent pour gagner de l'argent ou pour exploiter l'autre, c'est un autre problème. Il faut offrir une éducation sexuelle objective, telle qu'elle est, sans colonisations idéologiques. Parce que si, dans les écoles, on donne une éducation sexuelle imprégnée de colonisations idéologiques, on détruit la personne. Le sexe comme don de Dieu doit être éduqué, sans rigidité, éduquer vient de 'e-ducere', tirer le meilleur de la personne et l'accompagner sur le chemin. Le problème est chez les responsables de l'éducation, tant au niveau national qu'au niveau local ou dans chaque unité scolaire : quels enseignants se trouvent pour cela, quels livres de texte… J'en ai vu de toutes sortes… Il faut donner une éducation sexuelle aux enfants. L'idéal est que cela commence à la maison, avec les parents. Cela n'est pas toujours possible en raison de toutes les situations de la famille, ou parce qu'ils ne savent pas**

*La conférence de presse de Bergoglio en avion (28/01/19)*

**comment la faire. L'école y remédie, et elle doit le faire, sinon il reste un vide qui est rempli par n'importe quelle idéologie"** ([1]). Il faut remarquer que ces affirmations de "François" ne sont pas une nouveauté et sont déjà exprimées dans *Amoris Lætitia* dans un paragraphe intitulé "Oui à l'éducation sexuelle" ([2]) dans lequel, reprenant l'encyclique *Gravissimus educationis* de Paul VI de 1965, on explique en long et en large la nécessité et l'utilité de l'éducation sexuelle. Les gens sont désormais tellement habitués, après le Concile, à voir contredit le Magistère de l'Église dans tout ce qu'il nous a enseigné précédemment, que désormais la chose semble ne plus du tout choquer les fidèles.

**L'enseignement du magistère "préconciliaire"**

Quelle est la pensée de l'Église sur la question de l'éducation sexuelle ? Qu'ont dit les Papes du passé (avant le concile Vatican II évidemment) ? À qui revient le devoir de traiter et de s'occuper de l'éducation dans cette matière si épineuse ?

• **Pie XI**

Pie XI dans son encyclique *Divini illius Magistri*, sur l'éducation, du 31 décembre 1929, déclarait erronée l'éducation sexuelle comme on la présentait de son temps, c'est-à-dire une information naturaliste, donnée précocement et sans discernement. Voici ses paroles : «Il est un autre genre de naturalisme souverainement périlleux qui de nos temps envahit le champ de l'éducation en cette matière extrêmement délicate qu'est la pureté des mœurs.

Très répandue est l'erreur de ceux qui, avec des prétentions dangereuses et une manière choquante de s'exprimer, se font les promoteurs de ce qu'ils appellent l'"éducation sexuelle". Ils se figurent faussement prémunir la jeunesse contre les périls des sens uniquement par des moyens naturels, tels que cette initiation téméraire et cette instruction préventive donnée à tous indistinctement, et même publiquement, ou, ce qui est pire encore, cette manière d'exposer les jeunes gens, pour un temps, aux occasions, afin, dit-on, de les familiariser avec elles et de les endurcir contre leurs dangers.

*Le Pape Pie XI*

La grande erreur, ici, est de ne pas vouloir admettre la fragilité native de la nature humaine, de faire abstraction de cette autre loi, dont parle l'Apôtre, qui lutte contre la loi de l'esprit (Rom. 7, 23), de méconnaître les leçons de l'expérience, montrant à l'évidence que, spécialement chez les jeunes gens, les fautes contre les bonnes mœurs sont moins un effet de l'ignorance intellectuelle que surtout de la faiblesse de la volonté, exposée aux occasions et privée des secours de la grâce.

Si, en matière aussi délicate, compte tenu de toutes les circonstances, une instruction individuelle devient nécessaire, en temps opportun, et de la part de qui a reçu de Dieu mission d'éducateur et grâce d'état, il reste encore à observer toutes les précautions que connaît si bien l'éducation chrétienne traditionnelle, et que l'auteur Antoniano ([3]), déjà cité, développe suffisamment en ces termes : "Telle et si grande est notre misère, notre inclination au

péché, que souvent ces choses mêmes que l'on nous présente comme remède au péché deviennent occasion et excitation à ce même péché. Il importe donc extrêmement qu'un père digne de ce nom, qui a à traiter avec son fils de matière aussi dangereuse, se tienne pour bien averti de ne pas descendre dans le détail des choses et des modes variés dont sait user l'hydre infernale pour empoisonner une si grande partie du monde. Autrement, au lieu d'éteindre le foyer du mal, il risquerait de l'allumer et de l'activer, imprudemment dans le cœur encore simple et délicat de son enfant. Généralement parlant d'ailleurs, tant que dure l'enfance, il conviendra de se contenter de ces moyens qui, par eux-mêmes, font entrer dans l'âme la vertu de chasteté et ferment la porte au vice. »

À cette encyclique fit suite un Décret du S. Office du 21 mars 1931 (AAS 23 (1931) pp. 118-119) précisément sur l'éducation sexuelle. À la question : «*Peut-on approuver la méthode appelée de l'"éducation sexuelle" ou "initiation sexuelle" ?*». On répond : «*Négativement : recommandant au contraire de bien observer, dans l'éducation de la jeunesse, la méthode employée par l'Église et par les saints éducateurs, et que notre Saint-Père le Pape a exposée dans sa Lettre Encyclique "Sur l'éducation chrétienne de la jeunesse" en date du 31 décembre 1929 ; recommandant, par conséquent, pour la jeunesse de l'un et l'autre sexe, une instruction religieuse complète, forte et ininterrompue ; exhortant la jeunesse à l'estime, au désir et à l'amour de la vertu angélique ; la persuadant de recourir surtout à la prière et d'être assidue aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; lui donnant une dévotion filiale à la Très Sainte Vierge, Mère de céleste pureté, sous la protection de laquelle elle doit se placer entièrement ; évitant avec soin les spectacles obscènes, les lectures dangereuses, les conversations déshonnêtes et toutes les autres occasions de pécher. Donc, on ne peut d'aucune façon approuver ce qui, concernant la diffusion d'une nouvelle méthode, a été écrit et publié spécialement ces derniers temps, même par quelques auteurs catholiques*» ([4]).

**• Pie XII**

Le magistère de Pie XII complète l'enseignement de son prédécesseur : «Enfin, avec votre perspicacité de mères et d'éducatrices, grâce à la confiante ouverture de cœur que vous aurez su infuser à vos enfants, vous ne manquerez pas de chercher et de découvrir l'occasion et le moment où, certaines questions secrètes s'étant présentées à leur esprit, auront produit dans leurs sens des troubles particuliers. Alors, il appartiendra à vous pour vos filles, au père pour vos fils, de soulever – autant que cela vous apparaîtra nécessaire – avec précaution et délicatesse le voile de la vérité ; de donner une réponse prudente, juste et chrétienne à leurs questions et à leurs inquiétudes. Les révélations sur les mystérieuses et admirables lois de la vie, reçues de vos lèvres de parents chrétiens à l'heure opportune dans la mesure qui s'impose et avec toutes les précautions requises, seront écoutées avec respect et reconnaissance ; elles éclaireront les âmes des adolescents avec beaucoup moins de danger que s'ils les apprenaient au hasard des rencontres louches, des conversations clandestines, à l'école de compagnons peu sûrs et déjà trop au courant, par le moyen de lectures faites en cachette et d'autant plus dangereuses et pernicieuses que le secret enflamme davantage l'imagination et les sens. Vos paroles, si elles sont dites à propos et prudentes, deviendront une sauvegarde et un conseil au milieu des tentations de la corruption environnante, "*une flèche qui est prévue arrive plus lentement*"» ([5]).

Parlant *"À un groupe de pères de famille provenant de différents diocèses de France"* en 1951, Pie XII disait égale-

ment : «Il est un terrain, sur lequel cette éducation de l'opinion publique, sa rectification, s'impose avec une urgence tragique. Elle s'est trouvée, sur ce terrain, pervertie par une propagande, que l'on n'hésiterait pas à appeler funeste, bien qu'elle émane, cette fois, de source catholique et qu'elle vise à agir sur les catholiques, et même si ceux qui l'exercent ne paraissent pas se douter qu'ils sont, à leur insu, illusionnés par l'esprit du mal. Nous voulons parler ici d'écrits, livres et articles, touchant l'initiation sexuelle, qui souvent obtiennent aujourd'hui d'énormes succès de librairie et inondent le monde entier, envahissant l'enfance, submergeant la génération montante, troublant les fiancés et les jeunes époux.

Avec tout le sérieux, l'attention, la dignité que le sujet comporte, l'Église a traité la question d'une instruction en cette matière, telle que la conseillent ou la réclament tant le développement physique et psychique normal de l'adolescent, que les cas particuliers dans les diverses conditions individuelles. L'Église peut se rendre cette justice que, dans le plus profond respect pour la sainteté du mariage, elle a, en théorie et en pratique, laissé les époux libres en ce qu'autorise, sans offense du Créateur, l'impulsion d'une nature saine et honnête.

On reste atterré en face de l'intolérable effronterie d'une telle littérature : alors que, devant le secret de l'intimité conjugale, le paganisme lui-même semblait s'arrêter avec respect, il faut en voir violer le mystère et en donner la vision – sensuelle et vécue – en pâture au grand public, à la jeunesse même. Vraiment, c'est à se demander si la frontière est encore suffisamment marquée entre cette initiation, soi-disant catholique, et la presse ou l'illustration érotique et obscène, qui, de propos délibéré, vise la corruption ou exploite honteusement, par vil intérêt, les plus bas instincts de la nature déchue.

*Le Pape Pie XII*

Ce n'est pas tout. Cette propagande menace encore le peuple catholique d'un double fléau, pour ne pas employer une expression plus forte. En premier lieu, elle exagère outre mesure l'importance et la portée, dans la vie, de l'élément sexuel. Accordons que ces auteurs, du point de vue purement théorique, maintiennent encore les limites de la morale catholique ; il n'en est pas moins vrai que leur façon d'exposer la vie sexuelle est de nature à lui donner, dans l'esprit du lecteur moyen et dans son jugement pratique, le sens et la valeur d'une fin en soi. Elle fait perdre de vue la vraie fin primordiale du mariage, qui est la procréation et l'éducation de l'enfant, et le grave devoir des époux vis-à-vis de cette fin, que les écrits dont Nous parlons laissent par trop dans l'ombre.

En second lieu, cette littérature, pour l'appeler ainsi, ne semble tenir aucun compte de l'expérience générale, d'hier, d'aujourd'hui et de toujours, parce que fondée sur la nature, qui atteste que, dans l'éducation morale, ni l'initiation, ni l'instruction, ne présentent de soi aucun avantage, qu'elle est, au contraire, gravement malsaine et préjudiciable, si elle n'est fortement liée à une constante discipline, à une vigoureuse maîtrise de soi-même, à l'usage, surtout, des forces surnaturelles de la prière et des sacrements. Tous les édu-

cateurs catholiques dignes de leur nom et de leur mission savent bien le rôle prépondérant des énergies surnaturelles dans la sanctification de l'homme, jeune ou adulte, célibataire ou marié. De cela, dans ces écrits, à peine souffle-t-on un mot, si encore on ne le passe tout à fait sous silence. Les principes mêmes que dans son Encyclique *Divini illius Magistri* Notre Prédécesseur Pie XI a si sagement mis en lumière, concernant l'éducation sexuelle et les questions connexes, sont – triste signe des temps ! – écartés d'un revers de main ou d'un sourire : Pie XI, dit-on, écrivait cela il y a vingt ans, pour son époque. Depuis, on a fait du chemin !» ([6]).

Ces textes de Pie XI et Pie XII sont très clairs et édifiants et n'ont pas besoin d'être commentés dans la mesure où ils suffisent par eux-mêmes à élucider la délicate question de l'éducation sexuelle. Ils donnent vraiment les principes généraux d'une bonne éducation catholique que l'on peut résumer ainsi :

Le refus du naturalisme dans l'éducation des enfants.

Il faut tenir compte de la fragilité humaine et de la nature corrompue par le péché originel lorsqu'on aborde l'éducation sexuelle.

Le devoir et la charge de traiter ces questions concerne principalement les parents (les mères pour les filles, les pères pour les garçons, précise Pie XII) et doit être fait avec un esprit surnaturel et avec une foi profonde.

Mieux vaut exagérer par défaut que par excès dans les explications pour ne pas réveiller le feu des passions, mais il faut donner une réponse prudente aux questions des enfants.

Exhorter à la vertu et à sa beauté aide à réprimer et à inspirer l'horreur du vice qui lui est contraire.

L'Église est profondément respectueuse de la sainteté du mariage, et laisse les époux libres en ce qu'autorise, sans offense au Créateur, l'impulsion d'une nature saine et honnête.

La vie sexuelle n'est pas une fin en soi mais est ordonnée à la fin primordiale du mariage qui est la procréation et l'éducation des enfants et c'est un grave devoir pour les époux. Et cela est volontairement oublié et omis dans la soi-disant "éducation sexuelle" moderne.

Il est très important dans l'éducation chrétienne de compter sur les forces surnaturelles comme la prière, la régularité des sacrements et la dévotion à la très Sainte Vierge.

**Réflexions et conclusions**

Nous avons vu que l'éducation sexuelle que le Magistère de l'Église a précédemment condamnée et stigmatisée comme dangereuse, Bergoglio, encore une fois, suivant Vatican II et "saint" Paul VI (et il faudrait ajouter aussi "saint" Jean-Paul II avec sa "Théologie du corps") l'a au contraire recommandée et encouragée. Même s'il ne s'agit pas de Magistère ordinaire ou infaillible, ceci est un autre élément (s'il en était encore besoin…) qui démontre, avec les autres, l'absence de la volonté objective de l'occupant du Siège Apostolique de procurer le bien de l'Église et des âmes et en conséquence qu'il est privé de l'"Autorité" ; autrement dit, qu'il n'est pas Pape *formaliter*, *simpliciter,* mais qu'il n'est, précisément, que l'occupant matériel du Siège Apostolique.

Mais on peut se demander ce qu'auront compris les gens des paroles de Bergoglio. Qu'est-ce qu'il leur en sera resté ?

Dire que *"le sexe est un don de Dieu, ce n'est pas un monstre, c'est un don de Dieu pour aimer. Si certains l'utilisent pour gagner de l'argent ou pour exploiter l'autre, c'est un autre problème"* fait comprendre, surtout à ceux qui sont peu instruits ou ont une mauvaise volonté, que tout va bien étant donné que c'est Dieu qui a fait ainsi la nature humaine et qu'au fond le sixième com-

mandement ne semble plus être un problème et que tout peut être permis, puisque dans cette phrase il n'y a pas de référence au mariage, qui seul rend licite l'usage du "sexe" ([7]), ou au commandement divin qui en interdit les abus. On devrait attendre de la part de celui qui occupe le Siège de Pierre une appréciation morale, un conseil spirituel ou une exhortation à la tempérance, au lieu d'une analyse sociologique qui fait consister le mal dans le seul fait que "*certains l'utilisent pour gagner de l'argent ou pour exploiter l'autre*", mais probablement que pour Bergoglio même le christianisme est une "colonisation idéologique" ([8]) qui se greffe sur une nature naturellement bonne à la Rousseau.

Bergoglio dit que : *"Le problème est chez les responsables de l'éducation, tant au niveau national qu'au niveau local ou dans chaque unité scolaire. L'idéal est que cela commence à la maison, avec les parents*", et ce peut être vrai mais dire que *"l'école y remédie en raison de toutes les situations de la famille, ou parce qu'ils ne savent pas comment la faire"* sans préciser comment ce doit être fait me semble un peu réducteur et risqué, surtout s'il s'agit de l'école laïque et non catholique qui met en œuvre les principes du naturalisme maçonnique ; de plus, cela me semble être en contraste avec ce qui est affirmé par le magistère de Pie XI et de Pie XII (mais pour Bergoglio c'est certainement le dernier des soucis…).

La plupart du temps quand on a affaire avec les modernistes et avec leur manière de s'exprimer volontairement équivoque, le problème n'est pas tant dans ce qu'ils disent et affirment mais plutôt dans ce qu'ils ne disent pas et laissent entendre précisément pour créer une équivoque … Et le problème dans nos écoles n'est certainement pas l'absence d'"éducation sexuelle" ou de présenter la sexualité comme "un monstre", mais plutôt l'enseignement généralisé du péché, y compris celui contre nature (contre lequel l'allusion à la "colonisation idéologique" de la part de tant d'éducateurs est insuffisante et inefficace).

*Usquequo Domine* ? Que ne nous faudra-t-il pas encore entendre…

## Notes

1) On peut trouver la citation sur plusieurs sites internet, en particulier sur : **http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2019/january/documents/papa-francesco_20190127_panama-volo-ritorno.html**

2) Exhortation apostolique post-synodale *Amoris Lætitia* du saint père François. On peut la trouver sur le site du Vatican : **https://w2.vatican.va/**

3) Silvio Antoniano, *Dell'educazione cristiana dei figliuoli*, lib. II, c. 88.

4) Décret du S. Office sur «l'Éducation sexuelle» et l'«Eugénisme» du 21 mars 1931 (AAS 23 (1931) pp. 118-119). Traduction en français sur "La Croix" du mardi 24 mars 1931.

5) Pie XII, Allocution aux Mères de famille de l'Action Catholique Italienne du 26 octobre 1941 (AAS 33 [1941] pp. 450-458). Traduction en français sur **http://salve-regina.com/index.php?title=Allocution_aux_M%C3%A8res_de_famille_de_l%27Action_Catholiques_Italienne_%E2%80%93_26_octobre_1941_%E2%80%93**

6) Pie XII, discours *À un groupe de Pères de Famille provenant de différents diocèses de France* du 18/09/1951 (AAS 43 [1951] pp. 730-734). Cf. **https://w2.vatican.va/content/pius-xii/fr/speeches/1951/documents/hf_p-xii_spe_19510918_padri-francia.html**

7) Le terme "sexe" sonne mal et utilisé ainsi est une "manière choquante de s'exprimer" comme dit Pie XI dans *Divinus illius Magistri* ; je l'emploie uniquement pour reprendre les paroles de Bergoglio qui l'a fait entrer dans le "magistère pontifical".

8) Les mots "colonisation idéologique" font en réalité référence à la théorie du genre que Bergoglio voulait stigmatiser mais peu nombreux sont ceux qui ont compris le sens de ces affirmations.

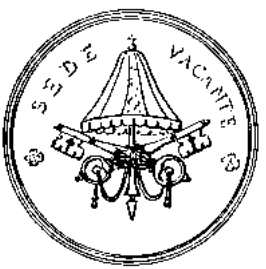

# Vie de l'Institut

**De juillet 2018 au 30 juin 2020**

Beaucoup de temps est passé : nous nous excusons donc à l'avance pour toute erreur ou omission !

• **La maison de Verrua et l'Institut.** Le 30 septembre 2018 nous avons fêté les 30 ans de notre arrivée à Verrua. Au cours de cette longue période, deux prêtres diocésains nous ont rejoints, et ont commencé à collaborer avec l'Institut. Durant l'année scolaire 2019-2020, le Séminaire Saint Pierre-Martyr a accueilli quatre nouveaux candidats : deux français (dont un au service de la communauté du père Raffalli), un hongrois et un polonais (qui a quitté la Fraternité Saint-Pierre).

Sont entrés dans l'Institut Caroline Duclos (12 avril 2019), Vincent Gastin et Louis-Marie Chuilon (1er novembre 2019), qui ont commencé cette année les études de théologie, ainsi que Giulia Dal Lago (24 avril 2020). Deux membres de l'Institut sont décédés : Nelly Duffée-Challine veuve Audisio et Georges Hugo (5 mai et 17 juin 2020). Après la lettre n° 6 aux membres de l'Institut, dans laquelle il était rappelé que les membres de l'Institut ne peuvent assister pas même passivement à la messe "una cum", un seul membre a quitté l'Institut.

• **Ordres et vœux.** Le 5 août 2018, à Raveau, Mgr Stuyver a conféré le Diaco-

*L'ordination diaconale de l'abbé Bernard Langlet le 5 août 2018 à Raveau*

*L'ordination sacerdotale de l'abbé Bernard Langlet le 1er juin 2019 à Verrua Savoia*

nat au séminariste Bernard Langlet, qui a ensuite été ordonné prêtre le 1er juin 2019 à Verrua Savoia. À cette occasion, en plus de nos prêtres, étaient aussi présents l'abbé Romero et le père Joseph Mercier. L'abbé Bernard Langlet est né le 4 juillet 1991 à Châteauroux, dans une famille nombreuse proche de Mgr Guérard des Lauriers et qui a déjà donné deux religieuses à l'Institut. Baptisé par l'abbé Ricossa à Raveau le 14 juillet, il a donc pu tout de suite connaître l'Institut et les camps de la Croisade, au cours desquels il a entendu l'appel à faire un bien plus grand aux âmes. Après avoir obtenu son baccalauréat scientifique, il est entré au séminaire Saint Pierre-Martyr le 15 septembre 2010. Après neuf ans d'études il a donc été ordonné par Mgr Stuyver, et a célébré sa première Messe à Turin le dimanche 2 juin 2019, à la chapelle du Sacré-Cœur.

Le 25 octobre 2019, toujours à Verrua, Monseigneur a conféré la tonsure, les ordres mineurs et majeurs à des séminaristes. Le 11 juin 2019, Frère Felice Antonio a renouvelé ses vœux religieux. Chez les Sœurs de l'Institut il y a eu deux prises d'habit, le 27 avril 2019 et le 13 juin 2020. Fin juin 2020, les Sœurs ont accueilli une postulante de Hongrie.

• **Apostolat dans les différents pays**

**Italie.** Dans toute l'Italie, on note une augmentation constante de fidèles et de notre activité, qui a subi un coup d'arrêt forcé uniquement pendant la période de 'l'assignation à domicile' due à la grippe chinoise ; au cours de cette période nous avons essayé de rester au plus près des âmes par la prière, et ce par les moyens audiovisuels (célébration des Messes en direct, catéchismes, instructions liturgiques par l'abbé Giugni). Les choses reprennent lentement leur cours normal. Dans ces pages, nous signalons les nouvelles les plus marquants.

Dans le **Trentin** s'est conclue de manière heureuse la souscription pour

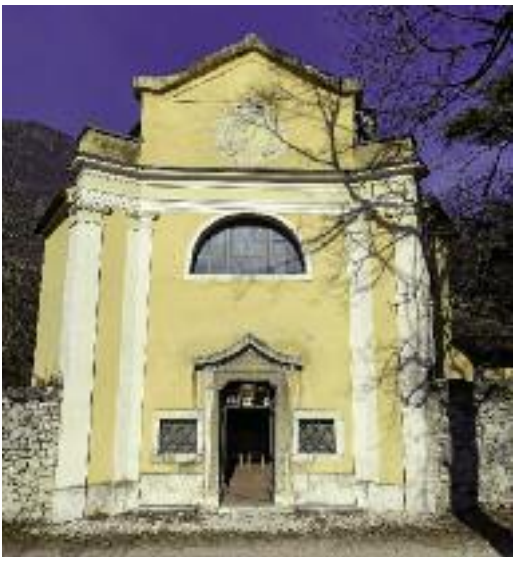

*L'église sant'Ignazio à Rovereto (TN)*

l'achat de l'église saint Ignace, qui grâce aux généreuses offrandes arrivées de toute part de l'Italie et de l'étranger, a été effectuée à Rovereto le 25 novembre 2019. Nous remercions de tout cœur tous ceux qui ont contribué à cette œuvre pour la plus grande gloire de Dieu.

En **Ligurie** nous avons ouvert un nouveau centre de Messe à Imperia. En **Toscane**, depuis décembre 2018 la Messe, célébrée seulement le troisième dimanche du mois, est célébrée dans une salle à Montecatini Terme (PT), du fait que la plupart des participants viennent précisément de la zone nord-ouest de la région. Le 11/7/18 la Messe a été célébrée à Montelupo F.no. En outre, l'abbé Fraschetti a célébré de temps en temps la Messe à Ponte Buggianese : le 26/8/18 et en 2019 le 1/5, le 2/7, le 18/8, le 8/12. En juin 2020 la Messe a été célébrée à Sinalunga (SI) dans une famille qui a commencé à nous fréquenter depuis quelques mois et le dimanche 21 la Messe a été célébrée à Borgo a Buggiano. En **Ombrie**, l'abbé Fraschetti a célébré la Messe le dimanche 21/10/18 à Gualdo Cattaneo (PG). Le dimanche 16/12/18 ce fut à Gualdo Tadino (PG), ensuite dans le hameau Peco-

*La maison acquise en Allemagne à Lierfeld*

rone, à Castel Giorgio (TR) la Messe a été célébrée trois fois (pour la fête de saint Jacques le 25/7/19 et les dimanches 18/8 et 12/1/20). En **Sicile** : depuis le mois d'octobre 2019, après quelques années de prière de nos fidèles siciliens pour trouver un lieu adapté pour la célébration des Messes, nous pouvons célébrer la Messe dominicale à Santa Croce Camerina (RG) dans la charmante petite chapelle d'une maison privée. Tous les mois, en effet, l'abbé Fraschetti rejoint la Sicile et, en plus de la Messe dominicale célébrée mensuellement, il a aussi offert le Saint-Sacrifice à Pachino (SR) le 9 et le 11/11/19, à Belvedere (SR) le 26/1/20 et le 8/2 à Casuzze (RG).

**France.** Le ministère de l'IMBC à **Paris** est fructueux, comme en font foi les nombreuses conversions que Dieu y opère, et le grand nombre de fidèles qui participent à la Messe (jusqu'à 200 personnes). Notre souscription continue pour acheter dès que possible une chapelle à Paris : nous faisons appel à toutes les personnes de bonne volonté pour cet important projet pour le bon combat de la Foi en France.

Après cinq années de ministère dans la région du **Mans** dans la maison de la famille de Michel Gosse, que nous remercions vivement de nous avoir accueillis, l'Institut à partir de février 2020 a loué une chapelle au Mans, près de l'hôpital. Cette chapelle survit grâce à la générosité des fidèles que nous désirons remercier : nous nous souvenons d'eux au canon de chaque Messe célébrée dans la nouvelle chapelle.

**Suisse.** Les travaux de la chapelle de Servion (Canton de Vaud) sont terminés. Les derniers aménagements sont en voie d'achèvement afin que l'oratoire puisse être un lieu de prière où le Seigneur soit glorifié par la célébration de la sainte Messe et par les prières des fidèles.

**Belgique, Pays-Bas et Allemagne**. L'apostolat dans ces pays - et également dans le nord de la France - est assuré par la maison de Dendermonde, dans les Flandres. Deux nouveautés principales sont à mentionner : la première, l'achat d'un local à Estaimpuis (en Belgique, à 10 km de Tournai et à 2 de la frontière française) qui deviendra une chapelle dédiée à Marie Reine, en continuité avec l'apostolat accompli d'abord à Lille et ensuite à Tournai. La seconde, à Lierfeld (Rhénanie-Palatinat) ou a été achetée une maison avec une chapelle dédiée au Sacré-Cœur. Après les travaux de réaménagement et ceux de menuiserie dans la sacristie (comme toujours œuvre de Frère Christ), l'abbé Steenbergen y célèbre la Messe toutes les deux semaines.

**Autriche et Hongrie.** L'abbé Ricossa et l'abbé Langlet se sont rendus en Autriche et en Hongrie du 27 au 30 juin 2019, à l'invitation de l'abbé Trauner. Arrivés à Vienne, l'abbé Ricossa et l'abbé Langlet ont poursuivi avec l'abbé Trauner jusqu'à Altenburg, où ils ont visité la célèbre abbaye, assisté à la Messe de leur confrère dans la chapelle dédiée aux Saints Auxiliaires, et fait la connaissance de la famille Trauner. Le lendemain, après la Messe basse de l'abbé Trauner et celle chantée de l'abbé Langlet, les trois confrères se sont rendus en Hongrie, où l'abbé Ricossa a célébré la Messe dans la cha-

*Visite en Hongrie de l'abbé Ricossa et de l'abbé Langlet en juin 2019*

pelle Regina Cœli de Budapeski (près de la capitale). Le 29 juin, l'abbé Trauner a célébré une Messe chantée pour les 25 ans de son ordination sacerdotale (qui tombait le 25 juin), la journée jubilaire s'est poursuivie par un repas de fête (accompagné de musique) entièrement organisé par les fidèles hongrois. Le dimanche 30 juin, l'abbé Langlet a célébré une première Messe chantée pour les fidèles, suivie d'un vin d'honneur pour tous les présents. Dans l'après-midi, retour à Verrua. Un an après cette visite, on voit les fruits de la grâce et du travail de l'abbé Trauner, ainsi que de la générosité des fidèles : en octobre, une Messe régulière a été aussi organisée à Vienne, la chapelle de Budapeski a été complètement restaurée, et Verrua compte une vocation en provenance de la chapelle hongroise (une postulante chez les religieuses).

• **Activités estivales, camps et Croisade Eucharistique.** Le camp saint Louis de Gonzague à Raveau pour les garçonnets a rassemblé en 2018 35 garçons du 9 au 23 juillet ; nous avons visité le château de La Verrerie. Celui de 2019 du 8 au 22 juillet a vu un record de participation avec 47 garçonnets. Nous avons visité le chantier médiéval de Guédelon, toujours très apprécié des garçons (mais pas que…). À noter que le camp de 2020 marquera la 30ème édition du camp de la Croisade Eucharistique à Raveau.

Le camp d'été avec les Sœurs du Christ-Roi s'est déroulé en 2018, du 9 au 27 juillet, dans la région de Grenoble et en 2019, du 8 au 26 juillet, dans le Val de Suse.

Le camp en montagne pour les garçons de 14 à 20 ans sous la protection de saint Jean Bosco, s'est déroulé en 2018 et 2019, comme chaque année, début août. Pendant dix jours, une vingtaine de jeunes encadrés par des abbés, des frères et des animateurs ont pu découvrir les joies réservées aux montagnards de cet univers à part que sont les cimes entre 2 000 et 3 000 mètres avec sa faune et sa flore particulières et surtout les extraordinaires panoramas des Alpes du Nord. En 2018, les tentes ont été plantées dans le Massif de la Vanoise à Champagny-le-Haut à 1 500 mètres d'altitude. Les jours de repos, les campeurs ont visité le château de Thorens où saint François de Sales vécut enfant et ont pu marcher sur les pas de ce grand Saint et prier sur son tombeau et celui de sainte

*Camp saint Louis de Gonzague à Raveau en 2019*

*Camp en montagne pour les garçons*

Jeanne de Chantal à Annecy ; ils ont également découvert une centrale hydraulique alimentée par les eaux venant directement des cimes environnantes. En 2019, le camp a été pour la deuxième fois planté à Moulin-Vieux en Isère à 1 200 mètres d'altitude : les campeurs ont pu y découvrir d'autres sommets, mais aussi visiter le village de La Mure où le bienheureux Julien Eymard a exercé son ministère jusqu'à sa mort : un musée retraçant sa vie permet de mieux connaître cet apôtre de l'Eucharistie ; à La Salette, là où la Sainte Vierge pleura sur les péchés des hommes, nous l'avons priée pour la conversion du monde. Après ces jours de grâce, les jeunes sont repartis revigorés dans leur Foi et la pratique de la vie chrétienne. Ces deux dernières éditions du camp ont vu un changement dans l'équipe d'encadrement.

• **La Compagnie Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.** Voici comment les jeunes filles de la Compagnie se présentent : "Le 28 décembre 2018 à Verrua Savoia, cinq jeunes filles fidèles de l'Institut Mater Boni Consilii, accomplissent pour la première fois la cérémonie d'entrée dans la Compagnie Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Tant d'ardeur et de nombreux efforts ont finalement reçu leur récompense : la Compagnie vit ! Tout est né au cours de l'été de la même année, quand, après un camp enthousiasmant avec les Sœurs de l'Institut, quinze jeunes filles - d'Italie et de France - ont décidé de fonder une Compagnie qui les maintiendraient unies dans la foi et les aiderait à se sanctifier chaque jour. Après quelques événements, les jeunes ont rédigé leur Règlement et le cérémonial officiel d'entrée dans la Compagnie. Les principaux objectifs qu'elles veulent atteindre sont au nombre de deux : *leur propre persévérance et faire du bien autour d'elles.* Pour faire partie de la Compagnie une profonde vie chrétienne est requise, dans la connaissance de la doctrine et dans la pratique des vertus avec des engagements spirituels que les membres doivent respecter. La devise de la Compagnie Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, présente aussi sur son emblème, est : Foi, Pureté, Humilité et Générosité. Avec ces quatre vertus, chaque jeune fille veut poursuivre sa sanctification et s'engager sérieusement dans les activités de la Compagnie, en prenant comme exemple Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus". Parmi les activités, citons le chapelet avec les personnes âgées d'une maison de retraite, l'aide aux prêtres de l'IMBC pour les pèlerinages, les camps pour les enfants et les congrès, et l'édition de la bonne presse comme le catéchisme *Voce Amica*, ainsi que l'organisation de petites conférences de formation pour les jeunes filles de la Compagnie sur des sujets proposés par elles, et données par les prêtres de l'Institut.

# Activités des Sœurs de l'Institut

*Catéchisme online*

*Cours de couture*

*Les camps de la Croisade Eucharistique pour les fillettes*

*Quelques jeunes filles de la Compagnie sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus avec l'une d'entre elles qui a pris l'habit religieux*

*Prise d'habit de sœur Marie du S.-Cœur*

*Activités avec les petites :*

*Au manège*

*Spectacle de Noël*

Récemment, a eu lieu une grande fête pour la Compagnie, puisque l'une d'elles a reçu l'habit religieux chez les Sœurs de l'IMBC, entourée par l'affection et la prière de ses compagnes proches et lointaines. Deo Gratias ! vous pouvez trouver leur page à ces adresses : https://www.sodalitium.biz/compagnia_santa_teresina/ ou https://www.facebook.com/compagnia.santateresina.7

• **Conférences.** L'association bolonaise *"Virtute e canoscenza"* a organisé, cette fois à Modène, le samedi 26 janvier 2019, une conférence de l'abbé Ricossa sur : *Christianisme, Hébraïsme, Islam : frères dans la foi au Dieu unique ou rivaux ?* On peut écouter la conférence sur youTube, sur notre canal. Le canal youTube *"E si accordino nell'animo e nell'opera"* dirigé par Elia Menta a inauguré une série d'interviews avec l'abbé Ricossa intitulée "Oggi parliamo di…". En une demi-heure, l'interviewer et l'interwievé traitent de trois sujets différents : un de caractère historique, un sur la doctrine chrétienne, et un conseil éditorial. La réclusion forcée due au Covid-19 a interrompu la série, qui reprendra, si Dieu veut, dès que possible. Au cours des mois de confinement, l'abbé Giugni a donné une série de conférences (*Pillole di liturgia*) concernant le temps liturgique que les fidèles devaient vivre loin des églises.

Le 18 janvier 2020 à Rome, à quelques centaines de mètres du Vatican, le *Centro librario Sodalitium* a organisé une conférence pour présenter le livre de l'abbé Cekada sur la nouvelle messe. Le rapporteur était l'abbé Giugni avec introduction de l'abbé Carandino. Le livre a été présenté aussi par l'abbé Carandino à Pescara le 25/1/2020.

Dans les chapelles de Rome et de Pescara, l'abbé Carandino tient des rencontres mensuelles de formation doctrinale, inspirées par les Actes du Magistère et l'année liturgique.

• **Centro Studi Federici.** Depuis le dernier numéro de *Sodalitium* se sont déroulées deux journées pour la Royauté sociale du Christ à Modène, avec les leçons de l'abbé Ricossa aux respectifs séminaires d'études. Le 20/10/2018, le thème a été suggéré par l'anniversaire de 68 : ***"Non serviam : 68 contre le principe de l'autorité"***. Comme indiqué par le titre, a été considéré l'un des aspects les plus graves de la révolution de 68 : la négation de toute autorité. Dans les leçons *"Les bases du nouveau droit de la famille : contre l'autorité du père"* et *"Humanæ vitæ et contraception : le désistement de l'autorité dans l'Église"* (en deux parties), l'abbé Ricossa a examiné d'abord la destruction de l'autorité paternelle et ensuite celle de l'autorité ecclésiastique. Le 12/10/2019, dans la XIV[e] édition intitulée *"Amis et ennemis de la royauté du Christ"*, le sujet a été centré sur le centenaire de la naissance de la revue antimoderniste *Fede e Ragione*, des Faisceaux de Combat et du Parti Populaire. Les protagonistes des trois leçons étaient l'abbé Paolo de Töth (1881-1965) et la revue fondée et dirigée par lui. L'abbé Ricossa a fait revivre l'esprit intégralement catholique qui caractérisa l'action combative de l'abbé de Töth et de ses plus fidèles collaborateurs, parmi lesquels Mgr Umberto Benigni, le marquis Filippo Sassoli de Bianchi et le comte Medelago Albani, pour défendre les principes de la royauté sociale du Christ dans le

*Pélerinage à Cotignac en 2019*

contexte politique de l'époque et la ligne antimoderniste de saint Pie X contre un ennemi caché mais non vaincu. Le rapporteur a souligné combien c'est un devoir et combien il est important pour l'action présente de connaître ceux qui nous ont précédés dans le *"bonum certamen"* : il s'agit d'hériter des mêmes principes et du même esprit pour ne pas se laisser fourvoyer et assimiler par des ennemis ou des amis apparents. Les deux séminaires d'étude, comme chaque année, ont aussi eu lieu à **Paris**, le 2 décembre 2018 et le 1er décembre 2019, sur le même thème. On peut écouter les conférences, tant en italien qu'en français, sur nos pages internet, qui sont enrichies régulièrement par de nouvelles vidéos et de nouveaux articles et communiqués.

• **Centro Studi Davide Albertario.** Deux congrès ont été organisés depuis la dernière fois qu'est parue notre revue. Le 17/11/2018 à Milan, s'est tenu le 17e congrès Albertario dont le titre, suggéré par la récente "canonisation" de G.B. Montini, était : ***"Tous Saints... De 'saint' Jean XXIII à 'saint' Paul VI, ou la canonisation du Concile Vatican II"*** qui s'articulait sur deux interventions de l'abbé Ricossa : la 1ère était *"La canonisation des saints selon la doctrine traditionnelle de l'Église"* ; la 2nde était *"La fumée de Satan dans l'Église" : la 'canonisation' de G.B. Montini et la situation actuelle de l'Église*". Le 23/11/2019, cinquante ans après la néfaste institution de la nouvelle messe de Paul VI, le 18ème congrès a eu pour thème : "***En défense de la Messe Catholique et Romaine. Contre le Novus Ordo de Paul VI"***. Il y eut deux interventions : la 1ère de l'abbé Giugni *"Fruit du travail de l'homme : critique théologique à la messe de Paul VI. Présentation du livre de l'abbé Anthony Cekada"* ; la 2nde, de l'abbé Ricossa *"Quand la messe est-elle vraiment catholique ? Le problème de la Messe "Una cum", entre indult motu proprio et rite extraordinaire".* Les deux éditions ont connu une notable participation de public et une vaste table de livres de la bonne presse était à disposition. Les vidéos sont disponibles sur le canal gloria.tv de *Sodalitium*.

• **Centro Studi Don Paolo de Töth.** À côté du Centro Studi Giuseppe Federici, du C. S. Davide Albertario, du C. S. don Margotti, et du Comitato San Simonino (la conférence prévue à Trente a été reportée à cause des mesures prises suite à l'épidémie chinoise) s'ajoute maintenant, à l'occasion du centenaire de la fondation de la revue *Fede e Ragione*, le Centro Studi don Paolo de Töth, dont la page peut se trouver à cette adresse : https://www.paolodetoth.it/ Nous nous promettons de la mettre à jour pour permettre à tous de mieux connaître la magnifique figure de ce grand collaborateur de saint Pie X.

• **Centro Librario Sodalitium.** Notre Centro Librario a achevé la réédition de la *Storia Sociale della Chiesa* de Mgr Benigni, avec une introduction historique de l'abbé Ricossa, par la publication des trois derniers volumes. Deux ouvrages sur le Novus Ordo Missæ ont ensuite été publiés : l'étude (en français) jusqu'alors non éditée du père Guérard des Lauriers sur la (in)validité du nouveau missel, et celle traduite de l'anglais de l'abbé Anthony Cekada *Frutto del lavoro dell'uomo.* L'édition italienne de la *Catéchèse Catholique du Mariage* du père Barbara a également été publiée. Voir la présentation de ces livres dans la partie de cette revue réservée aux recensions.

**Une édition pirate des articles sur Jean XXIII.** Plusieurs maisons d'édition nous ont demandé l'autorisation de publier sous forme de volume les articles publiés par *Sodalitium* sur Jean XXIII. L'auteur a toujours refusé pour trois raisons : la série des articles doit être terminée ; les articles déjà publiés, il y a plusieurs années, doivent être mis à jour ; en cas de publication,

l'éditeur ne peut être que notre Centro Librario. Une maison d'édition extérieure, malgré notre réponse négative, a publié en un volume lesdits articles. Nous avons donc dû envoyer deux mises en demeure par un avocat, afin que le livre soit retiré du commerce. Les articles peuvent être lus en français sur notre site *Sodalitium*.

• **L'Institut et la presse et autres moyens de communication**. Signalons le 14/10/19 deux articles sur *La Verità* sur les traditionalistes où il est question aussi de l'Institut avec une interview de l'abbé Giugni. Le *bollettino Confedilizia* (N. 3 mars 2020) a signalé le livre de l'abbé Cekada *Frutto del lavoro dell'uomo*. Rino Camilleri sur *Il Giornale* a fait une recension de *La vergona della Tradizione* et de la *Storia Sociale della Chiesa*. Signalons une interview de l'abbé Giugni accordée à Nicola Pasqualato sur son canal YouTube en décembre 2019, et une à Roberto Ortelli le 9/04/20.

• **La présumée rétractation de Mgr Guérard des Lauriers.** Toute la question est élucidée dans ce numéro de la revue (pp. 30-38) et sur notre site internet.

• **Exercices Spirituels.** 2-7 juillet 2018 à Serre-Nerpol (24 personnes). 26-21 août à Verrua (19 personnes). 27 août-1er septembre à Verrua (19 personnes). 30 juillet-4 août à Raveau (10 personnes). 6-11 août à Raveau (19 personnes). 4-12 septembre à Serre-Nerpol (40 religieuses). 17-22 septembre à Verrua, Exercices pour les prêtres, religieux et séminaristes. 26 au 31 décembre à Serre-Nerpol. 1-6 janvier 2019 à Verrua. 1-6 juillet à Serre-Nerpol (14 personnes). En août, 2 sessions à Verrua. En 2019 à Raveau : 29 juillet-3 août (21 personnes) et du 5-10 août (20 personnes). 4-11 septembre aux religieuses à Serre-Nerpol. 16-21 septembre à Verrua, pour les prêtres, les séminaristes et les religieux (signalons la présence de notre confrère allemand l'abbé Sauer). 1-6 janvier 2020 à Verrua (24 personnes).

Les journées de retraite pour la persévérance ont eu lieu : à Serre-Nerpol le 17 mars 2019, à Raveau le 1er novembre de chaque année, comme il est désormais de tradition. À Rimini : les retraites spirituelles pour l'Avent (7/12/2019) et le Carême (29/2/2019).

• **Catéchismes.** Le nombre des enfants qui suivent les cours de catéchisme en direct *online* durant l'année scolaire a atteint maintenant plus de 130 ; ils sont donnés par des prêtres, des séminaristes, frères et sœurs, pour préparer à la réception des sacrements les enfants trop éloignés pour recevoir le catéchisme habituel sur place ou pour aider les jeunes dans la persévérance et l'approfondissement de la doctrine, chose extrêmement importante en ces tristes temps d'ignorance religieuse. Cette œuvre qui a commencé il y a quelques années avec des cours individuels, grâce à la grande faveur rencon-

*Exercices spirituels à Raveau été 2019*

*Exercices pour les prêtres, séminaristes et religieux à Verrua Savoia en septembre 2019*

*Pèlerinage à Lourdes : le chemin de croix et la prière dans la basilique inférieure*

trée auprès des parents, prend maintenant les proportions d'une véritable école catéchétique *online*, avec des fruits consolants qui récompensent grandement tous les membres de l'Institut qui se donnent à cette œuvre si importante. Le but : former les jeunes (en cherchant, grâce à la technologie moderne, d'atteindre même les plus éloignés) afin qu'ils aient une Foi solide et intacte et se forment à ces principes moraux qui, enracinés profondément dans leur cœur, les aideront à être les chrétiens de demain !

• **Pèlerinages.** Du 29 au 30 septembre 2018 après plusieurs années, l'Institut est retourné à Lourdes à l'occasion du 160e anniversaire des apparitions. Ce pèlerinage a rassemblé des Français et des Italiens. Sur trois jours, les 160 pèlerins ont pu se recueillir devant la grotte de l'apparition, faire le chemin de croix, aller aux piscines, et visiter les lieux clés de la famille de sainte Bernadette comme "le cachot". Que de grâces reçues…

**Pèlerinage en Terre Sainte.** Du 19 au 26 novembre 2018 s'est déroulé un pèlerinage de l'Institut en Terre Sainte pour les fidèles italiens, avec l'assistance spirituelle de l'abbé Carandino. Les 18 participants ont pu vénérer les Lieux Saints, en particulier la Grotte de l'Annonciation à Nazareth, la Grotte de la Nativité à Bethléem, le Calvaire et le Saint Sépulcre à Jérusalem, sans oublier en Galilée le Mont Thabor, la basilique de Cana, le lac de Tibériade avec les églises des Béatitudes, de Tagba, du Primat de Pierre et Capharnaüm ; le Mont des Tentations à Jéricho ; le lieu du Baptême de Jésus sur le Jourdain ; Ein Karem avec les églises de saint Jean-Baptiste et de la Visitation ; le Mont des Oliviers, la Via Dolorosa, le Cénacle à Jérusalem. La dernière étape, avant de regagner l'aéroport, a été le sanctuaire de la Reine de la Palestine à Deir Rafat, voulu dans les années 20 par le patriarche latin Mgr Luigi Barlassina. Parmi les moments les plus marquants, notons la célébration de la Sainte Messe dans les différents Lieux Saints et le Chemin de Croix dans les rues de la Vieille Ville de Jérusalem. L'Institut prévoit un nouveau pèlerinage en Terre Sainte pour les fidèles français en novembre 2021, quatre ans après le précédent de 2017.

**Pèlerinage Osimo-Lorette 18-19/5/2019**. Cette édition a une nouvelle fois été un succès par le nombre de participants, par la prière incessante (presque comme la pluie du samedi après-midi), par les nombreuses confessions et communions. L'orage du dimanche a empêché la procession finale, mais a permis en revanche de prolonger les prières à l'intérieur de la basilique, à l'intérieur et en dehors de la *Santa Casa*. Il est toujours édifiant de voir tant de personnes et de familles entières, y compris avec des enfants en bas-âge, marcher et prier pendant deux jours, de temps en temps sous la pluie. Ce qui est ressorti de ces journées c'est la profonde harmonie qui existe entre les prêtres et les familles, animées par le respect et par la confiance envers les

personnes consacrées. Malheureusement, l'édition 2020 du pèlerinage a été supprimée à cause des dispositions gouvernementales relatives à l'épidémie.

8 mai 2019 : le pèlerinage à **Notre-Dame de l'Osier** s'est conclu par la visite de la basilique. Thème du pèlerinage, les paroles de Notre-Dame à Port-Combet : «"Je te protégerai devant Dieu". La vraie dévotion à Notre-Dame en vue de notre Salut». L'édition 2020 a été supprimée.

Chapelle de Pescara : le 8/9/2018 et le 7/9/2019 au sanctuaire de Manoppello (PE), où l'on vénère la Sainte Face ; le 23/7/2019 à la Scala Santa de Campli (TE), copie de la Scala Santa romaine voulue par les Farnèse.

Chapelle de Rome : le 15/6/2019, visite des églises de l'Esquilin, avec la vénération des corps des martyrs conservés dans ces églises ; le 6/10/2019 au sanctuaire du Divin Amour, pour le mois du Rosaire et le 3 novembre 2019 à la Basilique Sainte-Marie-Majeure.

Chapelle de Rimini : le 29/9/2019, sur la tombe du bienheureux Amato Ronconi à Saludecio (RN), religieux du XIII[e] siècle. Chapelle de Milan : le 13 octobre 2018, visite de la splendide église San Maurizio al Monastero Maggiore à Milan avec un groupe de fidèles. 35 personnes environ ont participé au pèlerinage au Sacro Monte de Varallo Sesia, le 28 septembre 2019.

L'Institut a organisé, pour le 500e anniversaire des apparitions de Notre-Dame à Cotignac, un pèlerinage qui s'est déroulé les 19 et 20 octobre 2019. Les 90 pèlerins se sont retrouvés près de la Sainte-Baume pour entreprendre l'ascension jusqu'à la grotte. Cette ascension a permis de marcher sur les pas de sainte Marie-Madeleine et de chercher la contrition face au péché et ainsi disposer l'âme aux grâces du pèlerinage. En fin de journée, à la grotte même, la sainte Messe a été célébrée. Le lendemain, départ depuis Notre-Dame de Grâce pour marcher jusqu'au lieu de l'apparition de Saint Joseph de Cotignac où chacun a pu mettre entre les mains de ce grand Saint les intentions de prières pour les familles.

Des centres émiliano-toscans : se sont déroulés les habituels pèlerinages à San Luca (Bologne) le 28 octobre 2018 et le 26 octobre 2019, et à Bocca di Rio (avec l'abbé Fraschetti) le 18 août 2018 et le 17 août 2019. Le traditionnel Chemin de Croix au Colle dell'Osservanza de Bologne s'est déroulé le 13 avril 2019, alors qu'il n'a pu avoir lieu en 2020 à cause de l'épidémie.

### Administration des Sacrements

- **Baptêmes: Année 2017 (omis dans le dernier numéro)**

26 mars, Vilmos Krizantusz Gábor (Guillaume Chrysant Gabriel) Varga à Budapest.

26 novembre, Aemilia Onosetale Ejale à Londres.

**Année 2018**

6 janvier, Mihály János (Michel Jean) Mayer à Zsámbék (H).

*Apostolat à Paris : la Fête-Dieu et les confirmations*

3 juin, Cesare Tito Armanini à Rovereto.
8 juin, Marcell Albert Ujszászi à Tatabánya (H).
2 juillet, Santiago Toffanin à Battaglia Terme.
7 juillet, Zoé Chenebeau à Paris.
23 juillet, Hélène, Marie, Nicole Bolliger à Bassins (Suisse).
28 juillet, Giacinta Bogge à Cantavenna ; Paul Zaoui (avec le rite des adultes) et Liam Doine à Paris.
4 août, Benedetta Salza à Modène.
14 août, Geneviève Bluthè à Paris.
18 août, Ágnes Klára Balog à Budakeszi (Hongrie).
20 août, Marie-Lys Lesueur à Halle (B).
28 août, Anne-Elise Blanchard à Annœullin (F).
15 septembre, Constance Berrin à Serre-Nerpol, et István Piusz (Stefano Pio) Koncz à Zsámbék (H).
29 septembre, Alice Allemann à Serre-Nerpol.
6 octobre, Rita Chenebeau à Paris.
14 octobre, Vittoria Teresa Consonni à Milan.
20 octobre, Louis Herrouin à Orléans.
27 octobre, Clémence Autret à Paris.
28 octobre, Matteo Tancredi Ferigolli à Rovereto.
30 octobre, Lydie Telga à Paris.
11 novembre, Sophie Herbrich à Paris.
17 novembre, Louis Horellou à Fontenay-aux-Roses.
18 novembre, Damien Mézières à Serre-Nerpol.
25 novembre, Agata Angela Tasinato à Castelgomberto.
16 décembre, Lucia Martina Maria Trauner à Altenburg (Autriche).
21 décembre, Maria Eliza Cambefort à Cluj-Napoca (Roumanie).
26 décembre, Cristiano Federico Sablone à Pescara.
30 décembre, Philippe Langlet à Raveau.

**Année 2019**

26 janvier, Iulia Maria Caterina Fazio à Milan.
29 janvier, Adèle Gillis à Halluin (F).
2 février, Alexandre Bonnel à Serre-Nerpol.
16 février, Benedetta Carli, près de Padoue.
17 février, Virginia Lucia Girlanda à Pescantina VR.
3 mars, Philippus Bruno Ignatius Varga à Nagykovácsi (Hongrie).
9 mars, Lionel Goarzin en Suisse.
18 mars, Emmanuel et Estelle Van Acker à Dendermonde (B).
7 avril, Annamária Csillag à Zsámbék (Hongrie).
20 avril, Samuel Iannarilli à Dendermonde (B).
4 mai, Dominique Billay à Paris.
12 mai, Marius Privat à Lyon.
19 mai, Clotilde Courcier à Dendermonde (B).
8 juin, Karl Forestier et Pierre Namane (avec le rite des adultes) à Paris.
16 juin, Emilie Ramis à Serre-Nerpol.
22 juin, Francesco Rubechi, près d'Arezzo.
29 juin, Paul Walter à Paris.
6 juillet, Selene Francisco à Milan.
13 juillet, Zélie Foulquier à Paris.
20 juillet, Hugo Chaussin (avec le rite des adultes) à Paris.
21 juillet, Angelo Maria Petrone à Potenza.
21 juillet, Yuri Filotto à Londres.
3 août, Maïalen Loyer à Paris.
10 août, Eliana Domenica Marisol Andreozzi à Chieri.
8 septembre, Monique Nivoso à Ramanitrera (sous condition) à Antananarivo à Madagascar.
14 septembre, Ambroise Marcus et Iad-Antoine Sfeir à Paris.
24 septembre, Letizia Lorenzi à Moncalieri.
29 septembre, Rosa Seghiri à Paris, et Elisabetta Sansoldo à Turin.
2 octobre, Michel El Maalouly à Paris.
13 octobre, Aurora Vittoria Risato à Vigonovo VE.
15 octobre, Myriam Adda Benatia (avec le rite des adultes) qui a reçu le mê-

me jour la Première communion à l'hôpital de Marseille.
19 octobre, Félix Emery (avec le rite des adultes) à Paris.
27 octobre, Els Van Overbeke à Ellezelles (B). Antoine Gastin à Lyon.
16 novembre, Zsuzsanna Gabriella Balog à Mány (Hongrie).
7 décembre, Louna Véronique Lallevée à Paris.
28 décembre, Andrea Leone Trentini à Bolzano.

**Année 2020**

15 février, Mathis Chaussin (avec le rite des adultes) à Paris.
22 février, Héloïse Niakate à Paris.
15 mars, Johannes Eduardus Cyrillus Varga à Nagykovácsi (Hongrie).
18 avril, Eva Federici à Paris.
30 mai, Clémence Ker Bidi à Paris.
4 juin, complément des cérémonies pour Fabio Gabriele Ceccanti à Gualdo Tadino.
6 juin, Aurélien Biello (avec le rite des adultes) à Paris.
10 juin, complément des cérémonies pour Viola Maria Palmisano à Bari.
14 juin, Elena Di Giovanni à Potenza.
16 juin, Antonio Massimiliano Michele D'Arco à Santarcangelo.
20 juin, complément des cérémonies pour Olimpia Bogge à Turin.

• **Anniversaires**

Le 30 avril 2019 à Altenburg (Autriche) les 25 ans de mariage de Johann et Manuela Trauner. Le 04/05/19 et le 09/11/19 sainte Messe au cimetière de Bergame pour les morts de la RSI. En septembre (2019) à Carbonara (Bari) Messe de *Requiem* pour Pino Tosca.

Le 15 juin 2019, Messe d'anniversaire pour les 20 ans de la mort du P. Georges Vinson, fondateur des Sœurs du Christ-Roi et de la Maison Saint-Joseph. Entré au séminaire diocésain de Valence, il y connut le P. Vallet, venu pour donner les Exercices Spirituels. À cette occasion naît sa décision de devenir membre de la congrégation du P. Vallet, les Coopérateurs Paroissiaux du Christ-Roi. Envoyé au Venezuela, à cause de l'éclatement d'un conflit, il dut rester en Argentine, et là, sans moyens, il fonda à Rosario une maison pour prêcher les Exercices. Après dix ans de fécond ministère, il fut rappelé en Europe en 1959. Durant le Concile, il comprit immédiatement la dérive libérale et moderniste que sa congrégation prenait, et il obtint la permission de la quitter en 1964 : les faits lui donnèrent raison. Il se donna à la prédication des Exercices et retraites, jusqu'à ce qu'en 1969 entre en vigueur la nouvelle messe ; le P. Vinson fut parmi les premiers à réagir non seulement pour la refuser, mais aussi pour éviter toute compromission. À qui lui objectait qu'en cela il ne suivait pas Mgr Lefebvre, il répondait : je suis Mgr Lefebvre quand il s'oppose au concile Vatican II et à la nouvelle messe ; je ne le suis pas, s'il veut faire des compromis ou s'il veut mettre la nouvelle messe sur le même plan que la vraie Messe. Il se rapprocha de notre Institut au milieu des années 90, nous demandant de l'aider pour prêcher les Exercices. Il s'éteignit le 8 juillet 1999, entouré des Sœurs du Christ-Roi. "Le Seigneur conduisit par des voies droites le juste, il lui montra le règne de Dieu, et lui donna la science des choses saintes ; il lui procura le succès dans ses pénibles labeurs et fit fructifier ses travaux" (Sag. 10, 10).

*28-09-19 à Serre-Nerpol : 25 ans de sacerdoce de M. l'abbé Thomas Cazalas*

Le 7 septembre 2019 à Paisco (BS), les 50 ans de mariage des époux Giuseppe et Franca Furlan. Le 9 septembre 2019 à Paris, les 50 ans de mariage de Privat et Christine Vigand.

Le 29 septembre 2019 l'abbé Cazalas a célébré à la Maison Saint-Joseph une Messe d'action de grâce pour ses 25 ans de sacerdoce (il a été ordonné par Mgr Robert McKenna o.p. le 17/09/1994 à Verrua). Il était entouré par Mgr Stuyver qui a prononcé l'homélie et l'abbé Murro qui l'assistait comme diacre ; la Messe a été chantée par les Sœurs du Christ-Roi. Plus d'une centaine de fidèles étaient présents, ainsi que les élèves de l'école. M. l'abbé a ensuite convié tous les fidèles à un repas de fête dans le village voisin de Murinais.

*Fête-Dieu 2019 à Verrua Savoia*

Dans l'après-midi, tous se sont retrouvés pour les Vêpres et le Salut du Saint-Sacrement et, le soir, les élèves de l'école ont donné une petite représentation théâtrale en l'honneur de l'abbé pour le remercier de son ministère auprès d'eux.

Le 10 février 2020, à Modène, les 30 ans de mariage de Vieri Giugni et Lazzarella Dondi.

• **Mariages**

2/06/18, Stefano Andreozzi et Raquel Garcia à Verrua Savoia.
16/07/18, Pascal Lignière et Nathalie Roux à Luynes, Bouches-du-Rhône.
8/09/18, John Kalmar et Amélie Vanoverschelde à Dendermonde.
15/09/18, Christian Roux et Florence Londos à Serre-Nerpol.
6/10/18, Mauro Stenico et Gloria Faccini à Verrua Savoia.
27/10/18, Matteo Toffanin et Yesimil Santos Bernard à Albarea (FE).
3/11/18, Quentin Leduc et Violette Hamers à Gand (B).
2/01/19, Ty John Unruh et Amanda Thuy Trang Vu à Vienne (Autriche).
7/02/19, Aurelio Ulivi et Elena Sparapano à Verrua Savoia.
5/03/19, Jean-Paul Hélou et Jeanne Nguyen à Paris.
23/04/19, Constantijn Steenbergen et Darinka Stankovski à Mechelen (B).
4/05/19, Adrien Bonnand et Mathilde Chiocanini à Saint-Pierre-de-Chasselay en Isère.
18/05/19, Michel Gastin et Céline Federici à Lambesc, Bouches-du-Rhône.
22/06/19, Luca Confalonieri et Laura D'Angelo à Castel Toblino TN.
22/06/19, Paul Cartone et Caroline Lambert à Épagny.
6/07/19, Norbert Desolle et Marie Gayon à Montauban-de-Bretagne.
27/07/19, Geoffroy Gilbert et Mathilde Lagarde à Treillères.
17/08/19, Rémi Paul et Margaux Prim à Kirchberg (F).
23/08/19, Pio Belmonte et Alessandra

Casaletto à San Basilio.
28/09/19, Luca Radice et Milène Couty à Épagny. Giovanni Bichiri et Rossella Capelli à Cavour (TO).
29/09/19, Simone Reggiani et Tatiana Andriescu à Modène.
1/02/20, Michele Salza et Carlotta Parma à Castenaso (BO).
22/02/20, Luca Cappelletti et Daniela Baldo à Rovereto.
24/02/20, Guido de Martini et Rita Piras à Verrua Savoia.
27/06/20, Joseph Langlet et Mélanie Petey, dans la "Chapelle des Martyrs" à Saint-Laurent-des-Autels.

• **Confirmations**

En **Hongrie** : le 4/02/18, à Budapest : 27 confirmés (Mgr Sanborn) ; le 10/11/18, à Budakeszi : (1 confirmé).
En **Italie :** le 1/06/19 à Verrua Savoia (14 confirmés) ; 27/10/19 à Rovereto (21 confirmés).
En **France :** le 5/08/18 à Raveau (4 confirmés) ; le 14/10/18 (11 confirmés) ; le 13/10/19 à Paris (14 confirmés) ; le 30/05/19 à Annecy (30 confirmés).

• **Premières communions**

10/06/18 à Rovereto, Ascanio Giuliana et Gabriella Fattor.
24/06/18 à Paris, Anaëlle Autret, Jean Walter, Thomas et Lorraine Walter.
21/07/18 dans l'Isère à Chantelouve, Marion Bojarski.
5/08/18 à Raveau, Juliette Langlet.
15/08/18 à Raveau, Dominique Van Overbeke.
1/11/18 à Raveau, Maxence Blanquet de Rouville.
9/12/18 à Turin, Sophie et Elisa Saccomanni.
16/12/18 à Épagny, Johanna Rousselot.
16/12/18 à Serre-Nerpol, Laurent Rothe, Antoine Jorland et Marie-Bernadette Cazalas.
11/04/19 à Serre-Nerpol, Apolline Micheo.
25/05/19 à Rovereto, Camilla De Fanti, Paolo Manara, Rachele Cervio, Luca et Anna Pasqualato.
16/06/19 à Paris, Raphaël Vigand, Pauline Brochard et Erwan Autret.
18/06/19 à Serre-Nerpol, Sophie Micheo.
23/06/19 à Serre-Nerpol, Eden Federici et Gaëtan Bourbon.
23/06/19 à Modène, Orsola Esposito.
31/03/19 à Épagny, Ninon Bétend.
28/04/19 à Epagny, un petite Christine.
11/08/19 à Raveau, Cyprien Collot.
7/07/19 à Modène, Benedetta Cerbasi.
19/10/19 près de Modène, Nina Bertaglia.
13/10/19 à Modène, Marco Aurelio Bolognini.
1/11/19 à Rimini, Federico Proli.
10/11/19 à Épagny, Loris Stroppa.
17/11/19 à Albarea (FE), Ema Zlender (de Slovénie).
5/01/20 à Paris, Alessio Burelli.
11/01/20 à Rimini, Atanasia Fabbretti.
21/06/20 à Paris, Achille Herbrich et Héloïse Niakate.
26/06/20 à Rome, Samuele et Benedetta Sparano.
29/06/20 à Turin, Cecilia Chasseur.

• **Défunts**

• **2018.** Le 8/08, au cimetière du Montparnasse, inhumation de **Marilou Phan**. Le 13/07, décès de **Jean de Sablon du Corail** ; il a reçu les derniers sacrements. 11/08, **Marie-Louise Bron**. 01/09 **Mario Adami** à Peschiera, il avait reçu les sacrements. En septembre 2018 à Torrevecchia Teatina, **Valentino Pellaccia**, âgée de 90 ans. Le 10/09 **Aurelio Coppolino**. Le 6/10 décès de **Maria-Luisa Mora** à qui nous avons administré les derniers sacrements à Hendaye et dont nous avons célébré les funérailles à Paris suivies de l'inhumation à Pantin.

Le 16/10 décès de **Marie-Paule Rousseau**. L'ouragan conciliaire l'avait éloignée pour quelques temps des pratiques religieuses ; elle était devenue une fidèle de l'Institut depuis 2013, après les Exercices spirituels faits à

Raveau. Un de nos prêtres lui rendit souvent visite à Neuilly-sur-Marne ; il lui a donné les derniers sacrements et a célébré ses funérailles à Paris et sa sépulture dans la région de Clermont-Ferrand. Le 12/09 décès de **Mirella Bordin** ; elle avait reçu les sacrements de l'abbé Giugni le 1/09. Le 13/09, **Dominique Viollat** à Bastia en Corse. Le 1/10 **Luigi** dit "Gegio" **Tornaghi**, à Monza qui pendant de nombreuses années avait accueilli nos prêtres chez lui.

Le 29/09 est décédée à l'âge de 88 ans **Luce Crozet**, née **Nème**, fidèle du P. Guérard des Lauriers : ses funérailles ont été célébrées par l'abbé Cazalas le 3 octobre.

Le 1/11, décès de **Maria Teresa Cremon veuve Castagna** à l'âge de 66 ans ; ses funérailles ont été célébrées à Negrar VR le 5 par l'abbé Giugni. Le 3/12, décès à Paris de **Micheline Seck** qui avait reçu les derniers sacrements.

• **2019.** Le 8/01 à Cesena, **Pietro Candoli**, de 79 ans. Le 23/01 à Rome, **Giuseppe Pristerà** ; il fréquenta la Messe à Rome dès le début. Le 24/01, décès à Lyon de **Jean-François Costes**. Fidèle des Exercices, il cherchait à connaître la cohérence dans les principes ; c'est ainsi qu'il comprit la question du Pape et qu'en conséquence il voulut être fidèle à la Messe "non una cum". Avec son épouse, il recevait les prêtres qui célèbrent la Messe à Lyon, avec beaucoup de charité et disponibilité. Il avait reçu tous les Sacrements ; ses funérailles ont été célébrées par l'abbé Cazalas dans la chapelle de l'Institut à Lyon. Le 24/01 **Franca Martinelli veuve Baldini** ; elle avait fréquenté la Messe de Loro Ciuffenna. Le 2/02 **Maria Regina Gambino** ; elle avait reçu les sacrements par l'abbé Giugni. Le 4/02 à Trente, **Marco Stenico** qui avait reçu les sacrements par l'abbé Giugni. Le 19/03 le Professeur **Paul Gache**, un ami de notre Institut. Le 23/03 **Luigi Polli**, qui assistait à la Messe à Verrua. Le 23/03 l'abbé Giugni a célébré les funérailles de **Giulio Giosuè Ripamonti**, de Paderno Dugnano, à la chapelle de Milan ; il avait reçu les sacrements le 1/12/18. Le 22/04 à Vaiges (Mayenne), décès d'**André Lucien**, père de l'abbé Bernard et de Madame Agnès Vicari. Fidèle des Exercices spirituels depuis le temps de Chabeuil, il unissait une foi profonde - toute sa vie il eut à cœur d'étudier les enseignements de l'Église et la saine doctrine - à une grande piété, restant fidèle à la méditation et à la récitation du Rosaire jusqu'à ses tout derniers jours.

Le matin du samedi 27 avril, dans l'Octave de Pâques, **l'abbé Joseph Collins** a rendu son âme à Dieu dans la ville d'Albany, New York USA. Il avait 66 ans, et était le responsable de l'église Saint Michel à Glenmont, New York. Sa fin n'est pas arrivée subitement, puisqu'il lui avait été récemment diagnostiqué un cancer du pancréas qui ne lui laissait pas d'espérances humaines : il a eu le temps de prier et de recevoir les sacrements, se préparant à la mort. Nous nous en souvenons avec une particulière amitié et affection, car nous avons partagé avec lui quelques années de séminaire à Écône, dans les années 70, où il était arrivé après avoir commencé ses études à Armada, Michigan, en 1977, où la Fraternité Saint Pie-X accueillait alors les premières vocations au sacerdoce aux États-Unis : sa famille avait contribué à fonder la chapelle Saint Athanase à Vienna, en Vir-

*L'abbé Joseph Collins*

ginie. Il fut ordonné le 27 juin 1980. Le district des États-Unis dirigé alors par l'abbé C. Kelly constituait un bastion intransigeant au sein de la Fraternité Saint Pie-X : ses prêtres avaient été 'discrètement' autorisés à ne pas célébrer 'una cum', et suivaient fidèlement les rubriques liturgiques de saint Pie X. Mais la direction de la Fraternité Saint Pie-X décida de supprimer cette anomalie, et chargea alors l'abbé R. Williamson d'exécuter ces ordres, 'normalisant' le district et l'obligeant à accepter les rubriques de Jean XXIII, adoptées à Écône. Neuf prêtres du district, parmi lesquels Joseph Collins, écrivirent alors une lettre à Mgr Lefebvre et au conseil général de la Fraternité le 25 mars 1983, s'opposant entre autres à l'adoption des réformes liturgiques d'avant le Concile, à l'acceptation des déclarations de nullité des mariages par les modernistes, et à la collaboration avec des prêtres douteusement ordonnés avec le nouveau rite du sacrement de l'Ordre. La direction de la Fraternité - Mgr Lefebvre et l'abbé Schmidberger - réagit par l'expulsion des neuf prêtres dissidents, rapidement rejoints par d'autres. L'abbé Collins a été plusieurs fois notre hôte à Verrua.

Le 6/07, décès du Docteur **Walter Vincent Baisier**, né à Anvers le 29 mai 1935. Il avait fondé un centre de Messe dans sa ville natale. L'abbé Steenbergen lui a administré les saints sacrements. Une Messe de *Requiem* a été célébrée à Dendermonde le 12 juillet 2019. Le 29/05, à l'hôpital de Colleferro, muni des sacrements, est décédé **Luciano Marchese**. Musicien, poète, ami de la première heure, ancien fidèle des Exercices, il fréquentait la Messe de Rome. L'abbé Carandino en a parlé sur *Opportune importune,* n° 36, p. 7. Le 25/06, décès à Abbiategrasso (MI), de **l'abbé Giuseppe Tavecchia**, qui visitait souvent les maisons de Verrua et Moncestino ; l'abbé Ricossa et l'abbé Giugni l'avaient visité à l'hôpital durant sa maladie.

Le 7/07, en Argentine, décès de **l'abbé Ricardo Isaguirre**, qui pendant quelques temps a été accueilli dans notre maison de Verrua nous aidant dans l'apostolat.

Le 26/07 sont décédés **Claudia Marus**, originaire de Fanna (PN) ; elle avait reçu les sacrements par l'abbé Giugni, et **Pietro Semi** de Padoue. Le 30/08, **Maria Antonietta Marino** veuve Comandini, à Cesena, à l'âge de 79 ans ; elle avait reçu les sacrements de l'abbé Carandino. Le 5/09 à Boves (CN), l'abbé Giugni a officié lors de l'inhumation de **Giuseppe Arcomano**.

Le 18/08 **Giuseppe Spinelli**, oncle d'une de nos fidèles, est décédé après avoir reçu les sacrements par l'abbé Fraschetti. Le 10/09 **Pierre Léveque** est mort à 99 ans. Après une retraite spirituelle à Raveau en 2001, il resta fidèle à l'Institut ; un de nos prêtres lui a donné les derniers sacrements et a célébré ses funérailles à Paris et son inhumation à Gallardon. Le 19/09 à Béziers, décès de **Jacques Bourbon** qui avait reçu les sacrements ; l'abbé Cazalas a célébré ses funérailles. Le 02/10, décès de **Santo Grasso** à Mori (TN), il avait reçu tous les sacrements de l'abbé Giugni. Le 06/10 à Trente, décès de **Umberto Motta** qui avait reçu les sacrements de l'abbé Giugni. Le 8/10 à Castel San Pietro, **Attilia Berselli**, qui fréquenta la Messe à Bologne. Le 9/10, à Montecatini, **Duilio Morini** qui avait reçu les sacrements. Le 12/10 **Monique Pirreneau** qui avait reçu les derniers sacrements. Le 5/11, à l'hôpital de Guastalla, **Emidio Bignardi** muni des sacrements. Le 8/11 à Mestre, à 64 ans, décès du docteur **Antonio Diano**.

Le 13/11 décès de **Renée Delgrange** ; avant le Concile Vatican II elle s'appelait en religion sœur Marie-Paule et elle revint aux sacrements traditionnels et à la vraie foi par une rencontre providentielle. Un de nos prêtres lui apporta plusieurs fois les sacrements, y compris les derniers et a célébré ses fu-

nérailles à Paris. Le 3/12 **Silvia Farinella** veuve Succi Leonelli, de 83 ans, à l'hôpital de Delta di Lagosanto ; elle avait reçu les derniers sacrements de l'abbé Carandino deux jours avant. Le 8/12 **Domenico De Benedictis**, père d'un de nos fidèles, après avoir reçu les sacrements de l'abbé Fraschetti ; il avait éprouvé une particulière efficacité de la Médaille Miraculeuse.

Le 24/12, décès de **Giuseppe Furlan**. L'abbé Giugni a célébré ses funérailles le 27 décembre à Milan ; il a été inhumé à Paisco BS. Né en 1935, depuis 2003 il était une colonne de la chapelle de Milan. On peut lire sa notice nécrologique à cette adresse : http://www.oratoriosantambrogiombc.it/2019/12/30/in-memoriam-giuseppe-furlan/

• **2020.** Le 21/01 **Giuseppe Garreffa**, qui pendant un certain temps fréquenta la Messe à Turin. Le 27/01, **Teresa Filippone** veuve Durando, qui fréquenta aussi la Messe à Turin. Le 24/01, décès de **Michel Vignon** ; il a reçu les derniers sacrements et nous avons célébré ses funérailles à Livilliers. Le 20/02, décès à l'âge de 88 ans de **Louis Nème** ; ses funérailles ont été célébrées par l'abbé Cazalas le 27 février. Le 7/03, **Italo Pilenga** (83 ans), entrepreneur de Urgnano (BG), bienfaiteur de l'église de Paderno à Mercato Saraceno, et organisateur de la Messe pour les morts au cimetière de Bergame. Le 15/03 à Fontanetto Po, **Evelina Viletto** (87 ans), elle avait reçu les sacrements de l'abbé Carandino. La messe de funérailles, empêchée à cause de l'épidémie, a été célébrée à Verrua le 18 juin. Le 18/03 **Yvonne Penninck**, grand-mère de notre frère Paolo Tommaso. Le 18/03 **Alfonso Labellarte**, à l'hôpital de Chivasso, frappé par l'épidémie. Tant de prières ont obtenu qu'il puisse recevoir les sacrements malgré la difficile situation du moment.

Le 5/04 est décédé à Monza **Giuseppe Tornaghi**, ami de la première heure, lui

*Nelly Audisio*

aussi frappé par l'épidémie. L'abbé Giugni a fait sa nécrologie sur le site de l'Oratorio Sant'Ambrogio : http://www.oratoriosantambrogiombc.it/2020/04/07/in-memoriam-di-giuseppe-tornaghi/

Le 15/04 décès à Saint-Thibault-des-Vignes de **Gisèle Labérine** qui a reçu les derniers sacrements. Le 5/05 s'est éteinte, à l'âge de 88 ans, **Nelly Duffée-Challine**, veuve de Jacques **Audisio**, décédé en 1994. Son mari avait connu les traditionalistes et en particulier le P. Vinson, qui avait même célébré la Messe chez eux. Il avait contacté l'abbé Giugni, alors qu'il se trouvait à Raveau, et depuis ce moment, tous les deux nous restèrent fidèles. Après la mort de son mari, Nelly s'est encore davantage rapprochée de notre Institut, au point qu'elle souhaita en faire partie. Elle était toujours humble et disponible pour nous aider, selon ses possibilités, en tout ce dont nous avions besoin : elle venait souvent à Raveau pour aider dans de nombreuses activités (retraites, camps…), elle contribua à l'acquisition de la première maison de nos Sœurs ; elle était fidèle aux Exercices spirituels qu'elle faisait tous les ans tant que sa santé lui a permis. Puis elle eut un Avc qui, après son hospitalisation, fit qu'elle fut mise sous tutelle, et par la suite se retira dans une maison de retraite ; malgré les difficultés, nous avons pu continuer à lui porter les Sacrements, qu'elle recevait toujours avec joie et dévotion. Elle était née le 3 juillet 1931 à Châlette-sur-Loing, et est morte à Châtillon-Coligny, pays où elle avait vé-

cu une bonne partie de sa vie avec son mari. Ses funérailles ont eu lieu le 13 mai ; elle a été inhumée au cimetière de Châlette-sur-Loing.

Le 8/05 à Bologne, **Francesco Milloni** ; ses funérailles ont été célébrées à San Mauro Pascoli le 12 mai par l'abbé Carandino. Le 10/05 à l'hôpital de Nevers, **Jean-Louis Fresneda** est décédé muni des sacrements ; originaire de Bordeaux et fidèle des Exercices, il nous visitait souvent à Raveau ; ses funérailles ont été célébrées à Raveau et il a été inhumé à Donzy. Le 16/05, à Chalamont, décès, dans sa 85ème année, de **Denise Nème,** sœur de Luce et de Louis, dont les décès sont mentionnés plus haut. Quand fut promulguée la nouvelle messe, elle chercha les prêtres fidèles à la Messe de saint Pie V. Ce fut ainsi qu'elle connut le P. Guérard des Lauriers, qui célébrait la Messe à Lyon : elle le fit connaître à sa famille, dont certains, comme son oncle Paul, père de Christiane Capelli, qui fréquentait les Exercices Spirituels prêchés Chabeuil. À partir de ce moment, la famille suivit le P. Guérard. Quand en 1988 Mgr Guérard fut hospitalisé à Cosne-sur-Loire, elle vint à Raveau pour aider dans ces moments difficiles. Depuis elle a toujours été proche de notre Institut. Sa santé précaire lui occasionnait souvent de grandes souffrances. Ses funérailles ont été célébrées par l'abbé Cazalas le 20 à Saint-Jean-de-Niost. **Paul-Marie Falcone**, ancien conseiller d'État, est mort le 22/05. Un des nos prêtres le visita plusieurs fois pour l'assister dans sa conversion pendant sa maladie et lui donna les derniers sacrements. Le 27/05 **Louis Pairin** dont on a célébré les funérailles. Le 29/05 à Montecatini, **Grazia Ponziani** veuve Morini.

Le 17/06 **Georges Hugo**, de 86 ans. Le 22/02/2009, à Dendermonde, en Belgique, il était entré avec son épouse Marguerite Peterson, dans notre Institut. Homme de prière, cultivé et distingué, il n'était jamais absent aux conférences que notre Institut tenait à Paris.

*M. Georges Hugo*

Dans les derniers temps il s'est établi à Favernay (en Franche-Comté), à proximité du monastère du père Joseph Mercier. Au commencement de l'épidémie, il s'est rendu en Belgique, dans une famille amie, pour passer la période du confinement, et là, il assistait à la sainte Messe célébrée près de Tournai par Mgr Stuyver, qui l'a encore confessé et lui a donné la communion le dimanche avant sa mort. Sa dépouille a ensuite été transportée à Favernay, où le père Mercier a célébré ses funérailles le lundi 22 juin.

Le 24/06, à Turin **Isabella Carli** épouse Airoldi. Avec son mari, le Professeur Airoldi, elle nous a reçus de nombreuses fois dans leur maison de Camino, dans le Monferrato. Nous avons célébré ses funérailles à Turin le 29 juin, et l'avons accompagnée à sa dernière demeure au cimetière de Camino. Le 29/06, décès de **Christine Vigand** après une longue maladie affrontée très courageusement. Elle et son mari connurent le père Barbara et restèrent fidèles à la Messe "non una cum". Elle voulut assister tous les dimanches à Paris à la Messe tant que ses forces le lui permirent. Un abbé lui rendait régulièrement visite et lui a donné les derniers sacrements.

Nous recommandons tous les fidèles défunts à la miséricorde de Dieu et à la charité de vos prières. ***Requiem æternam dona eis Domine***.

## CENTRES DE MESSES

### RÉSIDENCES DES PRÊTRES DE L'INSTITUT

**ITALIE: Verrua Savoia (TO). Maison-Mère.** Istituto Mater Boni Consilii - Località Carbignano, 36. Ste Messe: en semaine à 7h30, le dimanche à 18h. Tél.: +39.0161.83.93.35 - E-mail : *info@sodalitium.it*

**San Martino dei Mulini (RN). Casa San Pio X**. *Abbé Ugo Carandino* - Via Sarzana 86. Pour toute information, Tél (et Fax) +39. 0541.75.89.61. E-mail : *info@casasanpiox.it.*

**ARGENTINE: Rosario. Casa San José** - *Abbé Sergio Casas Silva*, Iguazú 649 bis, C. P. 2000 - Rosario (Santa Fe). Tous les dimanches, Ste Messe à 10h. E-mail : *casasanjose@sodalitium.it*

**BELGIQUE: Dendermonde.** *Mgr Geert Stuyver*: Kapel O.L.V. van Goede Raad, (chapelle N.-D. du Bon Conseil) Koning Albertstraat 146 - 9200 Sint-Gillis Dendermonde: Ste Messe le dimanche à 10h. Tél. (et Fax): (+32) (0) 52.38.07.78.

**FRANCE:** 350 route de Mouchy 58400 **Raveau**. Pour toute information, tél.: 03.86.70.11.14.

### AUTRES CENTRES DE MESSES

### FRANCE

**Aix-en-Provence:** Ste Messe 2 dimanches par mois (10h30 ou 18h.) dans un hôtel à Châteauneuf-le-Rouge. Se renseigner au 06.77.08.60.35 ou bien au 04.42.60.80.29.

**Annecy:** 198 chemin de la Pouterne - Epagny Messe tous les dimanches à 10h. Programme diffusé tous les mois par e-mail. Se renseigner au 04.50.52.81.20.

**Cannes:** Ste Messe 2 dimanches par mois dans un hôtel à Mandelieu-la-Napoule (06210) - 802, Boulevard des Écureuils. Se renseigner au 06.77.08.60.35 ou bien au 04.93.60.22.68.

**Lyon:** *Chapelle N.-D. du Bon Conseil.* 11 rue Pareille, 69001. Messe tous les dimanches. Programme diffusé tous les mois par e-mail. Se renseigner au 06.70.45.77.28.

**Le Mans:** Oratoire près de l'hôpital du Mans, proximité tramway. Messe tous les dimanches sauf exception. Se renseigner au +39.0161.839.335 ou par mail.

**Paris:** pour information, tél.: +39.0161.839.335. Deux lieux: programme diffusé tous les mois par e-mail.

- 18 passage Dubail, 75010 pour tous les dimanches et fêtes d'obligation (Ste Messe à 10h, confessions à 9h).
- Certains jours de semaine : Oratoire N.-D. du Bon Conseil, 19 rue Théodore Deck, 75015 Paris.

### ALLEMAGNE

**Lierfeld:** (50 km au nord de Trier/Trèves): Herz-Jesu-Kapelle, Hauptstraße 7. Se renseigner au +32(0)52380778.

### AUTRICHE

**Altenburg 3591:** NÖ, Horner Str. 4. Ste Messe le dimanche. En semaine à 11h30; se renseigner. Pour toute information, tél.: (+43) 2982 30145 od. E-mail : *1fkatholisch@gmail.com*

### BELGIQUE

**Dendermonde:** voir ci-dessus.

**Tournai:** Ste Messe le 1er et 3ème dimanche du mois à 17h. Confessions à 16h30. Se renseigner au +32(0)52380778.

### HOLLANDE

**Bergen op Zoom et Zwartemeer:** se renseigner au +32(0) 52380778.

### SUISSE

**Canton de Vaud,** à 15 minutes de Lausanne: Oratoire Saint Nicolas de Flüe. Pour toute information, tél.: +39.0161.839.335.

**Confessions une demi-heure avant les messes.**

**ATTENTION : DU FAIT DE LA SITUATION DUE AU COVID-19, LES HORAIRES SONT SUSCEPTIBLES DE CHANGER ; VEUILLEZ VOUS RENSEIGNER.**

**Pour toute information pour les messes consultez les sites :**

- **en France et Suisse : www.sodalitium.eu**
- **en Belgique et Pays-Bas : www.sodalitium.be**
- **en Italie : www.sodalitium.it**
- **en Angleterre : www.sodalitiumpianum.com**
- **en Argentine : www.sodalitiumpianum.it**
- **en Autriche et Allemagne : www.sodalitium.at • e-mail : info@sodalitium.eu**

### COMMENT NOUS AIDER

- LIBELLER À: ASSOCIATION MATER BONI CONSILII - 350 route de Mouchy - 58400 RAVEAU (France).
- VIREMENT BANCAIRE: Compte LCL Le Crédit Lyonnais (Références Internationales): **IBAN:** FR52 3000 2075 3100 0007 9074 U78 **BIC**: CRL YFRPP
- VIREMENT CCP: n° 2670 37 W DIJON. **IBAN:** FR78 2004 1010 0402 6703 7W02 537 **BIC:** PSSTFRPPDIJ

- Reçu fiscal sur simple demande, pour bénéficier notamment des exonérations fiscales (66% de votre don à une association est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable).